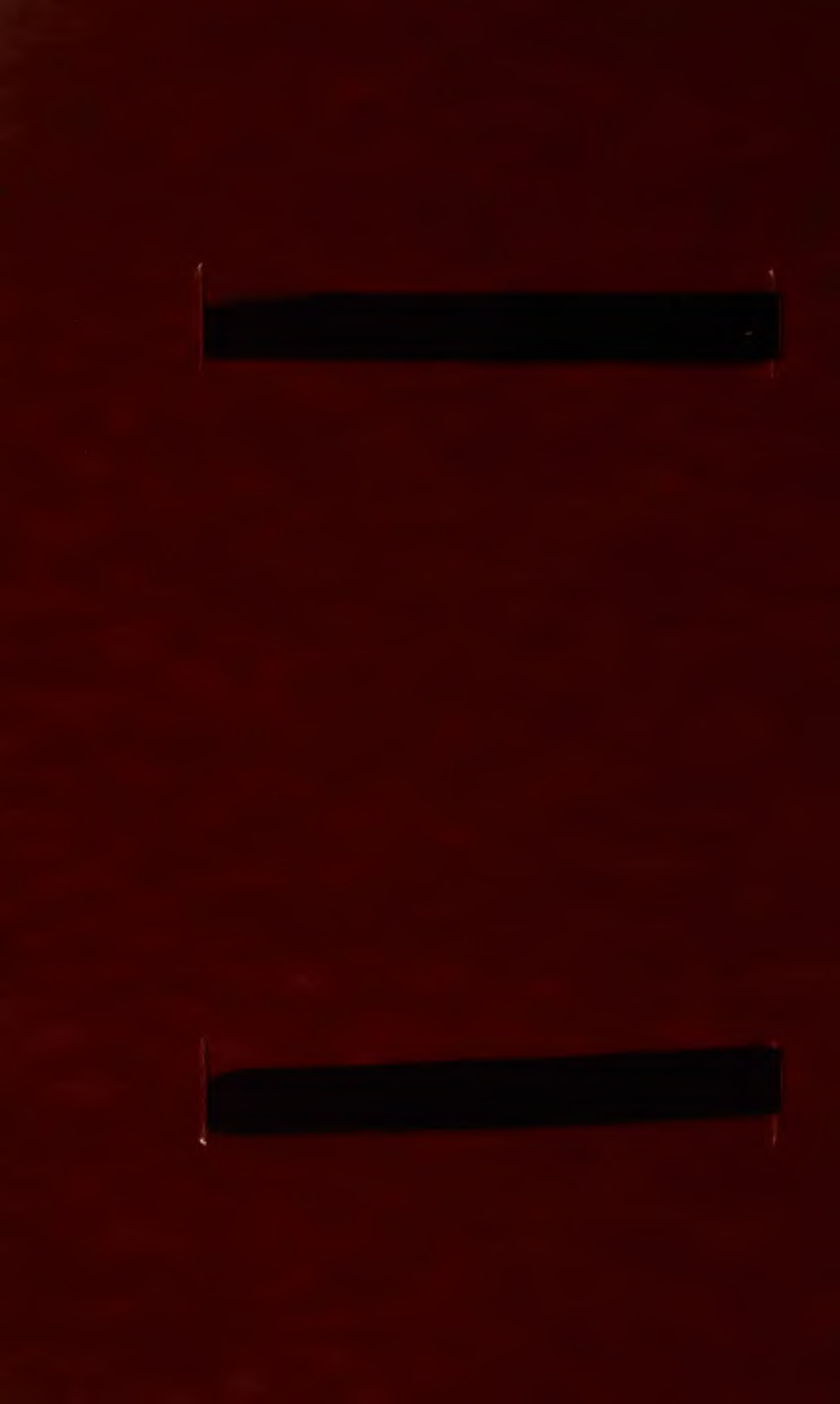
Comité Catholique de
Propogande Française

Tracts

v.1, 5, 6, 11, 13, 20





FRANÇOIS PSALTY

Le Catholicisme à Constantinople et la question turque

Conférence prononcée
à la Société des Publicistes Chrétiens
le 22 Juin 1919

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Un grand honneur m'échoit aujourd'hui : celui de prendre la parole devant vous. Ce fut pour moi un jour de véritable joie que le jour où M. René BAZIN, dans un accueil extrêmement cordial et très flatteur, m'invita à participer à ces agapes fraternelles et à vous parler de notre vie catholique sur les rives du Bosphore. Un évêque — il était boche, mais un bon boche celui-là — Mgr. KETTELER, de Mayence, a dit avec esprit que si Saint Paul revenait parmi nous il se ferait journaliste. Certes, il est difficile de présumer de la pensée du grand Apôtre des Gentils, mais on peut assurément se demander s'il existe, de nos jours, un instrument plus merveilleux d'apostolat que le journal, la revue, cette chose imprimée qui en impose même à nous, Messieurs, qui savons pourtant comme cela, parfois, se fabrique. Aussi, excusez mon émotion, je vois ici, autour de moi, en vous tous, comme autant d'apôtres, soucieux de ne mettre leur

TRACT DU COMITÉ CATHOLIQUE DE PROPAGANDE FRANÇAISE

intelligence et leur plume qu'au service du Beau, du Vrai, et du Bien, cette trinité admirable qui n'est en somme que le triple et même aspect de l'Eternelle Beauté, entrevue par Platon, chantée par David, beauté infinie de Dieu, après laquelle soupirait en des transports qu'il trouvait tardifs l'illustre évêque d'Hippone. *Sero nimis te amavi.* Pour moi, venu d'Orient, de cet Orient magique où le poudroiement d'or d'un soleil éclatant dans un ciel sans nuages donne à toutes choses comme un attrait spécial, je voudrais vous parler de ce que nous faisons là-bas, et je suis sûr d'intéresser aussi bien votre âme catholique que votre cœur de Français.

LE CATHOLICISME A CONSTANTINOPLE

Evidemment, Messieurs, Constantinople se trouve en Turquie, du moins jusqu'à présent, et ce sera à la Commission des Quatre, des Cinq ou des Dix, à décider du contraire, ne serait-ce que pour nous faire rapprendre notre géographie. D'ailleurs sous ce rapport, nous aurons beaucoup à rapprendre après cette guerre. Or, lorsqu'on parle de Constantinople, on croit qu'il s'agit d'un pays arriéré où l'Islamisme régnant en maître, rend très difficile, sinon impossible, le culte des autres religions. Cela n'est point, et quant à ce qui nous concerne, le mouvement catholique est assez intense là-bas. C'est de ce mouvement que je voudrais vous entretenir en premier lieu, en vous montrant très rapidement, nos diverses œuvres, œuvres de charité, œuvres d'enseignement. Je tiendrai ensuite à relever quelle part immense, merveilleuse a la France dans ce mouvement, et alors il vous paraîtra opportun d'examiner succinctement, en terminant, les moyens de conserver à ce pays cette part que lui ont léguée les siècles, dans l'effort inlassable des meilleurs de ses enfants.

L'ŒUVRE DE Mgr DOLCI

Il me sera permis, Messieurs, tout au début de cette causerie, de rendre un public hommage au travail intelligent et

perspicace qu'a fait à Constantinople durant la guerre S. Exc. Mgr Ange-Marie DOLCI, délégué du Saint-Siège. Pénétrant profondément la pensée de BENOIT XV, il apporta indistinctement, à tous ceux qu'atteignaient les événements douloureux de l'heure, non seulement le réconfort moral de la pensée du Pape, mais également des secours matériels importants. Merveilleusement secondé par son Vicaire général, Mgr J. POMPILI qui a une grande connaissance de l'Orient pour y avoir longtemps résidé, il sut s'imposer aux Turcs eux-mêmes et au fameux Enver pacha, devant qui, tout semblait devoir plier. Il obtint la grâce de très nombreux chrétiens en Anatolie et le Quai d'Orsay sait fort bien ce qu'il a fait pour les prisonniers de guerre français en Turquie. Il retint autant qu'il le put les religieux français à Constantinople, et en nous conservant nos prêtres, empêcha des œuvres françaises de s'effriter complètement.

LA FRANCE CATHOLIQUE A CONSTANTINOPLE

Le Journal *La Croix* publiait l'autre jour, un article documenté du général PETETIN, donnant une brève nomenclature des œuvres françaises de Constantinople. Les Ordres et Congrégations qui y ont une ou plusieurs maisons, sont les Frères Mineurs, les Capucins, les Conventuels, les Pères Dominicains, les Jésuites, les Lazaristes, les Salésiens de Dom Bosco, les Assomptionnistes, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères Maristes. Quant aux Congrégations de Femmes, il faut citer les Filles de la Charité, ces admirables cornettes blanches que l'on trouve sur tous les points du globe, les Sœurs de Sion, les Oblates de l'Assomption, les Carmélites, des Sœurs garde-malades du Tiers-Ordre franciscain, les Petites Sœurs des Pauvres, des Sœurs franciscaines de Marie, des Sœurs de l'Apparition de Lourdes. Dans l'ordre oriental, nous avons deux Congrégations arméniennes catholiques, les Mékhitaristes, avec la congrégation des Sœurs arméniennes catholiques de l'Immaculée Conception ; une congrégation de prêtres Géorgiens et une com-

munauté de femmes de la même Nationalité, ainsi qu'une autre communauté de prêtres de rite grec. Les Frères Mineurs ont deux paroisses, celle de Sainte-Marie-Draperis, à Péra, et de Saint-Pacifique, à Prinkipo, dans cette île riante qui devait voir l'arrivée des Bolcheviks russes. Ils desservent également la chapelle Tubini à Cadikeuy. Les Capucins ont Saint-Louis, la chapelle de l'Ambassade de France avec le Collège et le Séminaire Saint-Louis et la paroisse de San-Stéfano. Les Conventuels desservent la nouvelle et très belle église Saint-Antoine, à Péra, et la paroisse de Buyukdéré au Haut Bosphore. Les Dominicains ont l'église parois siale Saint-Pierre, à Galata, la paroisse de Makrikeuy et celle deYédikoulé. Les Jésuites voient leur chapelle à Péra, très fréquentée, et les Lazaristes ont deux magnifiques collèges, Sainte-Pulchérie, et Saint-Benoît avec plus d'un millier d'élèves. Les Assomptionnistes dirigent la paroisse de l'Assomption à Cadikeuy, et possèdent une maison d'études à Phanaraki, et un alumnat à Coum-Capou, à Stamboul. Quant aux Frères des Ecoles chrétiennes, ils ont notamment un grand collège Saint-Joseph à Cadikeuy, deux demi-pensionnats Saint-Michel à Péra, Saint-Jean-Chrysostôme, à Ferikeuy, et trois écoles gratuites uniquement destinées aux Catholiques. Les Frères comptent bien chaque année, rien qu'à Constantinople, près de trois mille élèves. Quant aux Sœurs de charité, dépendant de la rue du Bac, dont le nombre doit assurément atteindre 200 au moins, elles possèdent 11 maisons depuis le petit asile de l'Artigiana, Pancaldi, jusqu'au pensionnat de la rue de Brousse, et l'immense hôpital de la Paix à Chichli, le premier pour les maladies nerveuses et mentales, non seulement pour Constantinople, mais même pour toute cette partie de l'Orient. Je pourrais vous citer des chiffres mais je m'en voudrais de retenir trop longtemps votre bienveillante attention. En fait d'œuvres laïques, nous avons toutes celles que vous connaissez en France ; les Conférences de Saint-Vincent de Paul, les Congrégations Mariales dirigées par les Pères Jésuites avec Cercle d'études et conférences apologétiques, l'Adoration Nocturne, les Retraites fermées d'hommes, les

Associations religieuses de jeunes gens, sous divers vocables, les Fraternités d'hommes et de femmes, du Tiers-Ordre Franciscain et de celui de Saint Dominique, l'Œuvre des catéchistes laïques, les Enfants de Marie, les Mères Chrétiennes, l'Œuvre de la régularisation des mariages, quoique, chez nous, cette œuvre ait bien peu à faire. Et, en pleine guerre, au plus fort de la tourmente, et poussé peut-être par la situation difficile que la guerre faisait à la classe ouvrière, nous avons fondé à Péra le premier Cercle ouvrier catholique.

UN CERCLE OUVRIER CATHOLIQUE

C'est là une création franciscaine de la Fraternité Saint-Louis sous l'obédience des Pères Capucins français. Ses membres ont cru trouver là une œuvre tout indiquée à leur amour du peuple si voisin de celui que leur père Saint François professait pour Dame Pauvreté. Et sous ce rapport, il nous a paru tout de suite que nous avions des maîtres à suivre : la grande figure de de Mun, celui que l'histoire religieuse de France appellera à juste titre l'ami, l'apôtre de l'ouvrier, se dessinait à nos yeux. Mgr. Baudrillart rappelait, tout récemment, à l'Académie, dans ce langage, dont vous connaissez tous l'élégance et la mesure toute athéniennes, comment l'Eglise a, dans l'ensemble, donné raison au programme de M. de Mun, par la grande voix de Léon XIII. L'illustre pontife, avant de publier, en 1891, sa célèbre Encyclique *Rerum Novarum*, avait fait au patriote français l'honneur de lui demander un mémoire dont il tint le plus grand compte.

Nous étions en pleine guerre ; il était difficile et même très dangereux de vouloir entrer en relations avec Paris pour nous procurer statuts et documents, pouvant nous guider dans nos premiers pas. Cependant nous ne voulions pas remettre à plus tard l'entreprise ; nous fûmes ainsi amenés à nous constituer en petit Comité pour la rédaction de statuts provisoires, tout en donnant à notre œuvre un caractère de simples exercices religieux, pour ne pas éveiller l'at-

tention de la police jeune-turque particulièrement tracassière. Mais maintenant, aucune crainte ne peut plus exister, et voilà pourquoi j'ai reçu mandat avant mon départ de Constantinople de demander l'affiliation de notre œuvre à l'Œuvre Générale des Cercles ouvriers catholiques de France, j'ai eu la joie de l'obtenir. Les dernières nouvelles reçues de là-bas m'annoncent d'ailleurs que son Excellence M. Defrance, Haut-Commissaire de la République, vient d'accorder à notre Cercle, la protection officielle du drapeau français. C'est donc comme un nouveau prolongement de la France catholique en Orient qui est ainsi créé, et ce sera le noyau de nombreuses autres organisations similaires. J'emporte avec moi les statuts de diverses Sociétés corporatives catholiques françaises comme ceux des Syndicats de la rue Cadet pour en établir d'identiques chez nous.

L'INFLUENCE DE LA FRANCE A CONSTANTINOPLE

Vous avez déjà, Messieurs, pu vous rendre compte par ce que j'en ai dit, de la part de la France dans notre mouvement catholique. Cette part est unique et c'est bien « en France catholique », pour employer un terme osé, que nous nous trouvons à Péra. Toutes nos œuvres sont françaises, toutes nos congrégations sont françaises, à l'exception des Frères Mineurs de Sainte-Marie, des Conventuels de Saint-Antoine, des Dominicains de Saint-Pierre et des Salésiens. Même dans ces Communautés, on est presque toujours obligé d'avoir un ou deux religieux français pour les confessions, la prédication et le contact avec la paroisse. La langue dominante est partout, le Français si elle n'est pas l'unique. Elle est celle en tous cas commune à tous les Catholiques de Constantinople, et dans cette langue se font le plus grand nombre des sermons. D'ailleurs, avec les écoles gratuites des Frères des Ecoles Chrétiennes, la connaissance du Français se répand jusque dans les plus humbles familles catholiques, et combien parmi les nôtres possédant actuelle-

ment de véritables situations, dans les Banques où les affaires, doivent à ces humbles Frères, admirables pionniers de l'Eglise et de la France, tout ce qu'ils sont. Honneur à ces hommes qui, renonçant aux avantages et aux joies mêmes du sacerdoce, consacrent toute leur vie loin du sol natal, à la tâche ingrate de l'éducation de la jeunesse étrangère.. Et que dire des Filles de la Charité et de leurs œuvres à Constantinople, depuis l'enfant abandonné qu'elles recueillent aux portes des églises jusqu'aux jeunes filles des classes élevées qu'elles éduquent. Quant aux Sœurs de Sion, elles reçoivent dans leurs pensionnats, celui de Pancaldi surtout, tout ce qui compte dans la haute Société de Constantinople et même de l'Orient. Saint Louis brille aussi d'un éclat particulier au firmament de notre activité catholique, Saint-Louis où les Capucins français de la province de Paris se dévouent avec une ardeur jamais lassée à la formation du Clergé d'Orient. Dans leur séminaire oriental tous les rites viennent du chaldéen de Mossoul au grec de l'Archipel et par la suite ce sont autant d'agents français qui se répandent jusque dans les plus humbles bourgades d'Anatolie. Ils sèment dans les très modestes écoles qu'ils ouvrent parfois à côté de leur presbytère l'amour du beau pays auquel ils doivent toute leur éducation sacerdotale.

Messieurs, il me semble superflu de m'étendre davantage. Vous le voyez, la France a à Constantinople, au point de vue Catholique, une situation unique que ne possède aucune autre nation. Elle est le pays aimé vers lequel tendent nos intelligences et pour lequel battent nos cœurs. Aussi loin que mes souvenirs personnels me reportent, tout petit enfant, encore en jupes, n'ayant pas gagné mes pantalons, je me vois aller à l'asile, dirigé par la cornette blanche. Là, les premières lettres que mes lèvres apprirent à formuler, furent les lettres françaises, et le nom de France me fut doux à prononcer. Plus tard, les premières études, les études supérieures ensuite, la réflexion des années sont venues préciser, fortifier en mon cœur, le sentiment qu'avait fait naître l'humble religieuse de France. Elle vit encore cette sainte fille à laquelle comme à une mère pieu-

sement aimée, va ma pensée pleine de gratitude. En m'apprenant à chanter l'*Ave* de Lourdes, elle me fit aimer le pays qui fut appelé à juste titre le Royaume de Marie. Et je ne suis pas, Messieurs, l'exception, je suis le grand nombre parmi les catholiques de Constantinople.

AU LENDEMAIN DE L'ARMISTICE

Au lendemain de l'armistice, en automne dernier, à l'arrivée des premiers soldats de France, l'amiral Amet voulut recevoir la colonie française. C'était le premier contact de ceux qui avaient souffert quatre années de réclusion avec leurs libérateurs. L'émotion était générale. L'amiral Amet déclara qu'il se mettait aussitôt à la disposition de tous pour la reprise de toutes leurs œuvres laïques et religieuses. Dès le soir même, ce fut une véritable avalanche de religieux et de religieuses venant lui réclamer l'infatigable poilu qui allait replacer sur leurs établissements le drapeau tricolore. L'amiral était étonné ; il n'en pouvait revenir de constater — il l'a franchement avoué — le nombre très grand de maisons et d'œuvres françaises à Constantinople. C'est ce patrimoine religieux et national qu'il s'agit, Messieurs, non seulement de maintenir, de défendre, mais d'étendre aussi.

Quels en sont les moyens ? Il y en a de plusieurs sortes. Tout d'abord au point de vue du pays, il ne faut pas marchander l'appui aux Congrégations religieuses, aux hommes et aux femmes admirables, qui travaillent là-bas à faire aimer l'Eglise, à faire aimer la France. On ne doit pas oublier que la propagande protestante anglo-saxonne, dispose de sommes énormes et qu'il serait malheureux qu'à ce point de vue les Catholiques soient distancés. Hélas, l'argent est le nerf de tout, parfois aussi des Œuvres de Dieu, en tous cas toujours des œuvres nationales. Si d'autres pays appellent l'appui des catholiques français, qu'on veuille bien réfléchir au fait, que Constantinople est le trait-d'union de

deux grands Continents et conserve une influence marquée sur tout l'Orient. Or, à ce point de vue, il est aussi indispensable — c'est le second point sur lequel je me permets d'attirer votre attention — que le missionnaire, que la religieuse qui vient en Orient, et surtout à Constantinople soit préparé à sa mission.

LES CHRETIENTES DISSIDENTES ET LE VATICAN

Constantinople est et restera le centre de l'Orthodoxie et c'est autour du Patriarche du Phanar que se groupent, ne serait-ce que nominalement, des millions de Frères, que le schisme néfaste de Photius a séparés de l'unité catholique. A ces frères surtout, il faut montrer ce que sont les entrailles de miséricorde de notre mère la Sainte Eglise et l'amour immense qu'à l'exemple du Christ, son Fondateur, elle a pour ceux de ses enfants que les passions nationales et politiques, l'ignorance, le temps, plus encore que des raisons de dogme et de théologie ont éloignés de son sein maternel. Aussi lisez les Encycliques des Papes, qui se rapportent aux Eglises d'Orient. Lisez Léon XIII, lisez Pie X, lisez Benoît XV, pour ne parler que de notre époque contemporaine. Dans ces pages officielles de la Chaire de Pierre qui reste envers et contre tous la lumière du Monde, quelle profondeur de vues, mais aussi quelle délicatesse de sentiment vis-à vis de ces Eglises vénérables dont le passé émeut en face de leur présent lamentable, qui ont donné à l'Epouse du Christ des enfants de prédilection, tels que les Chrysostôme, les Grégoire de Nazianze, les Athanase, les Basile, pour ne parler que de ceux-ci qui forment au diadème de sa couronne de mère, des pierres magnifiques d'un éclat impérissable. Il serait à désirer, Messieurs, que chaque missionnaire catholique aussi bien l'orateur de talent que le prédicateur de carême et de retraite, qui ne font que passer là-bas, que le modeste frère des Ecoles Chrétiennes et l'humble petite Sœur des Pauvres, il serait à désirer dis-je, que tous et cha-

cun, avant de fouler le sol de cet Orient si complexe et si difficile à étudier, s'imprégnassent bien de cet esprit du Vatican, esprit de bienveillance marquée de dilection voulue. Sa Sainteté Benoît XV, n'a-t-il pas, malgré le grand souci de cette guerre mondiale, donné ces dernières années, d'éclatants témoignages de sa particulière affection pour les Eglises d'Orient ? Il a institué la Congrégation « Pro Ecclesia Orientali » dont il a voulu lui-même assumer la présidence pour en marquer l'importance, tout en en confiant le Secrétariat à Son Eminence le Cardinal Marini, particulièrement versé dans les questions d'Oreint; au poste d'assesseur, il a enfin appelé un prélat oriental Son Excellence Mgr. Isaïe Pappadopoulo, le pieux et saint évêque des catholiques de rite grec. Par la fondation de l'Institut d'Etudes Orientales, et en y conviant sans distinction, Catholiques et Orthodoxes, il a également montré que dans son cœur de père commun de tous, les uns et les autres lui sont également chers. Cet esprit de Rome doit être entièrement le nôtre, quand nous allons en Orient. Nous ne devons pas oublier que nous n'y allons pas pour convertir les Turcs, ni les Musulmans. L'Algérie est là pour nous montrer l'inanité de nos efforts. Nous allons en Orient pour, tout en servant la cause de nos catholiques, montrer à nos Frères séparés et toujours aimés l'éclat de l'Eglise, cette charité divine que le Christ a mise en elle, pour que, par l'amour, elle attire tout à elle, et que par elle, tout converge vers Dieu qui est Amour. Je dis ceci, Messieurs, — on doit la franchise à ses amis et j'ai sous ce rapport de longues années d'expérience — parce qu'il m'est arrivé souvent de rencontrer des Missionnaires, hommes et femmes, très mal disposés vis-à-vis de l'élément chrétien oriental, parlant contre ces éléments, prenant partie contre eux en des faits et des questions qui n'ont rien à voir avec l'Eglise ou le dogme catholique. Là surtout, Messieurs, est aussi en partie la pierre de touche, le point délicat de la séparation des Eglises, cette séparation faite surtout de préjugés populaires que les siècles ont accumulés. L'Oriental ignorant, exploité par un clergé qui n'a du dogme et de la discipline catholique que des aperçus rudimentaires et faux,

rejettera sur l'Eglise catholique tout entière, sur son Chef auguste, souvent, en dépit et malgré toutes les manifestations officielles contraires, l'impression d'animadversion, de mépris, qu'il aura recueillie, sur des lèvres parfois très humbles. Certes, pour des âmes ardemment catholiques, éprises de cette unité magnifique qui fait notre force, le schisme apparaît dans toute sa laideur, mais il ne faudrait pas que cette impression de conscience intime se traduisit au dehors par un sentiment de malveillance vis-à-vis du prochain. Faut-il rappeler l'adage ? il faut détester le péché, aimer le pécheur; et cet amour aura d'autant plus de force en nous, que nous sentirons davantage l'immense grâce, toute gratuite, que Dieu nous a faite de nous faire naître catholique. Qui de nous peut, en effet, se vanter d'avoir mérité une telle grâce. Sous ce rapport, permettez-moi, Messieurs, de regretter une lacune dans les Œuvres catholiques françaises à Constantinople.

L'APOSTOLAT PAR LE JOURNAL

Je veux parler d'une Œuvre, absolument indispensable, d'une Œuvre de presse. Elle rendrait un double service : elle montrerait à tout l'Orient, car elle aurait une sphère d'action qui dépasserait de beaucoup le cadre de Constantinople, ce qu'est, d'une part, le catholicisme dans le monde, sa vitalité puissante, son immense fécondité, et, de l'autre, elle ferait connaître la part magnifique qu'a la France dans le mouvement catholique mondial. Vous n'ignorez pas que ce beau pays est dénigré à l'Etranger, surtout au point de vue religieux. L'on y voit beaucoup circuler cette littérature spéciale que je pourrais appeler *ad usum extraneorum* et dans laquelle, hélas! les sentiments les plus sains, les principes les plus solides de la famille et de la société humaine sont indignement bafoués. L'impression en est néfaste, corroborée encore par les racontars de ceux qui viennent ici de passage, et qui ne connaissent de Paris

que les boulevards et les plaisirs faciles que l'on y trouve. Nous savons, nous, Messieurs, que ce nest pas là la France, que c'est là l'*Etranger* en France, mais il faudrait que vous nous aidiez à faire partager cette conviction à tous, et à montrer à cet Orient qui est et reste religieux, que la France est toujours croyante, que c'est ici que l'on trouve les plus belles initiatives et les dévouements les plus généreux. Cette Œuvre est nécessaire; je suis venu à Paris pour en étudier la création. Aidez-moi, Messieurs, à la faire naître; vous aurez ainsi fait œuvre de bon catholique et de bon Français.

LES TURCS ET LES ARMENIENS

En dernier lieu, Messieurs, en ce moment où se joue le sort de Constantinople, il convient que nous, les catholiques, nous soyons résolument derrière le chrétien. Il ne faut pas que l'on ait l'impression malheureuse, là-bas, que la France catholique protège le Turc, le Turc, jeune ou vieux, qui a massacré des quantités considérables de nos frères. Si je restais à Paris, je voudrais vous parler des circonstances atroces dans lesquelles des centaines et des centaines de nos frères arméniens catholiques, pour ne parler que de ceux-ci, ont, évêques et prêtres en tête, cueilli la palme du martyre. Vos oreilles se dresseraient d'effroi, et vos cœurs en tressailleraient de peine. D'ailleurs, longues, très longues sont les annales du martyrologe chrétien d'Orient, depuis le jour, justicier de Dieu, il faut l'avouer, où les armées turques ont mis leur pied sur ces terres malheureuses. Tant de sang versé resterait-il sans sanction capitale ? Car ce sont ces Turcs, Messieurs, que l'on veut absoudre, parce que quelques-uns d'entre eux se déclarent francophiles, et la presse française de les prendre sur le mot, d'oublier rapidement que les Djavid, les Talaat, les Djemal faisaient, en juin 1914, les mêmes déclarations enthousiastes à M. Bompard pour avoir les 500 millions

du dernier emprunt, alors qu'ils avaient déjà partie liée avec l'Allemagne et que ce demi-milliard français allait servir à faire la guerre à la France. Durant la guerre, tous les Turcs à Constantinople étaient pour l'Allemagne et j'ai eu l'occasion d'avoir à ce sujet des déclarations aussi bien des Jeunes Turcs que de ceux actuellement au pouvoir. Le chrétien d'Orient, pour lequel tant de fois du sang français a coulé, doit être sûr de la France, surtout de la France catholique qui ne doit jamais oublier ce que, depuis Godefroy de Bouillon, ses fils ont fait pour le libérer du joug turc. A Constantinople, nous devons être pour les situations franches, c'est-à-dire pour l'internationalisation absolue de la ville avec départ du sultan et du gouvernement turc, et droits égaux pour toutes les puissances du moment qu'il semble difficile d'obtenir un mandat français exclusif.

C'EST LE CHRETIEN QUI EST L'AVENIR DE L'ORIENT

Du Turc, l'on ne fera jamais rien; c'est le chrétien qui est l'avenir de l'Orient et c'est résolument derrière lui que nous devons nous mettre. Assez des routines anciennes et des sempiternelles méthodes identiques d'action. Voyez l'Amérique, où les hommes sont pratiques, et prenons exemple d'elle. Nous y avons un double intérêt. En laissant le sultan à Constantinople, nous maintenons le même foyer d'intrigues que par le passé, et, à la faveur de ces intrigues, qui commencèrent, je puis l'affirmer en connaissance de cause, dès l'arrivée des troupes alliées au Bosphore, nous risquons d'y voir une influence tierce s'y établir, maîtresse absolue de la situation avec toutes ses conséquences. Nous serons amenés, pour contrebalancer cette influence, à faire une politique de turcophilie en nous aliénant les peuples chrétiens que nous sommes allés délivrer et peut-être en nous créant des malentendus avec la Russie régénérée. Le Turc ne nous sera d'aucun secours et nous perdrons le

Chrétien. Le premier nous sera laissé pour compte comme un solde défraîchi du grand magasin de l'Histoire. Dans la vie, l'avenir est aux audacieux. Il est aussi aux peuples qui savent aux grands carrefours de la vie du monde, ne pas s'attarder en des regrets stériles, et prendre nettement position en face des situations nouvelles. Que si, d'autre part, nous abandonnons la partie, il nous arrivera sur les rives du Bosphore ce qui nous est survenu en Egypte. Une situation internationale avec des droits précis pour chaque puissance est donc, à défaut de mandat français exclusif, la meilleure qui convienne au maintien de l'influence française. En Orient, à Constantinople surtout, la France ne peut jamais craindre le jeu libre et normal de la concurrence loyale.

Mais en réalité, en demandant le maintien du sultan à Constantinople, on croit défendre des intérêts matériels qui sont — il faut l'avouer — de tous points respectables. Cependant, ces intérêts ne peuvent se solidifier que par la paix des éléments, les statuts clairs et précis où personne ne puisse pêcher en eau trouble et provoquer ce malaise indéfinissable dont, du fait des affaires turques, souffrait, avant la guerre, toute l'Europe. D'ailleurs, *de facto,* l'empire turc n'existe plus et toutes les entreprises doivent se transformer, que ce soit à Beyrouth, à Bagdad, à Smyrne ou à Constantinople. Dans cette transformation que les financiers ne peuvent plus éviter, il serait téméraire de laisser la tête intacte. Loin donc de défendre ces intérêts, on les met en péril par la solution que l'on préconise. Le Turc à Constantinople, c'est l'idée de la revanche mise en lui, c'est la paix de l'Anatolie en danger, par la présence du Grec à Smyrne et de l'Arménien à Erzeroum et à Erzentjian qu'il n'est plus possible d'éloigner. Et puis, Messieurs, au-dessus de ces intérêts n'y a-t-il pas la France de l'idéal, et quelle affreuse situation serait celle de la supposer à Constantinople derrière l'oppresseur, de la voir soutenir Turc contre chrétien, alors que cette guerre fut une guerre de justice et de libération. Non, cela ne peut se faire: la France reste

le pays généreux par excellence et, par cela surtout, en dépit de ceux qui la jalousent, elle tient la tête des Nations.

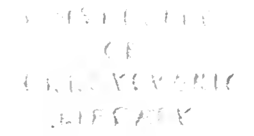
LE ROLE DE LA FRANCE

Consultez, Messieurs, l'histoire : ce ne sont point les pays les plus forts ni les plus riches qui ont duré dans l'esprit et dans l'admiration des peuples. Ce ne sont point l'or et la puissance matérielle que l'on exalte, mais les vertus et les élans généreux qui font les caractères et les âmes. Vous avez l'exemple de la Grèce antique; petite par son étendue, elle fut grande par le flambeau de l'idéal qu'elle tint. Le vainqueur romain lui-même dut, malgré toute sa puissance, recevoir au front l'empreinte ineffaçable de son esprit et de sa culture. Ce fut elle la vraie victorieuse, suivant l'heureux vers du poète latin. Grèce des temps contemporains, la France se doit à elle-même de ne connaître que les nobles causes. C'est par là qu'elle vivra dans les cœurs de tous à travers les siècles. *Valeat Gallia,* disait Léon XIII au cardinal Luçon, en 1898, en face de certaines amertumes qui lui venaient de l'autre côté du Rhin. Oui, Messieurs, *Valeat Gallia,* la France de Clovis, de Godefroy de Bouillon, des Croisades, de saint Louis, de Jehanne la bonne Lorraine, la France catholique qui a su inspirer à l'Orient cet amour profond et sincère que tout Français est heureux de rencontrer sur sa route. Pour cette France qui a une véritable mission dans le monde, *Gesta Dei per Francos,* nos cœurs débordent de reconnaissance et d'amour.

BLOUD et GAY, 3, rue Garancière, PARIS (6e)

PRIX :	L'unité.......	0 20	500 exemplaires...	60	»
—	100 exempl....	13	»	1.000 exemplaires...	105	»

Imp. spéciale de la maison BLOUD et GAY, 3, rue Garancière, PARIS



BLOUD et GAY, 3, rue Garancière, PARIS (6e)

Tracts de 8 pages in-8° illustrés

L'unité, 0 fr. 10 — 100 ex. 7 fr. — 500 ex. 33 fr. — 1 000 ex. 60 fr.

POURQUOI L'HUMANITE COMBAT L'ALLEMAGNE, par C. Jullian.

LA FRANCE EST-ELLE ENCORE UNE NATION CATHOLIQUE ? par Mgr Baudrillart, de l'Académie française.

LA PAIX par S. G. Mgr Landrieux.

PETIT CATECHISME DU FRANÇAIS SUR LA PATRIE, par R. Plus.

Tracts de 16 pages in-8° illustrés

L'unité, 0 fr. 20 — 100 ex. 13 fr. — 500 ex. 60 fr. — 1 000 ex. 105 fr.

LE CATHOLICISME A CONSTANTINOPLE ET LA QUESTION TURQUE, par F. Psalty.

PETIT CATECHISME DU FRANÇAIS SUR LA GUERRE, par P. Courbet.

LA FRANCE ET LES MISSIONS CATHOLIQUES, par Mgr Le Roy.

LA FRANCE MECONNUE, LA VRAIE FRANCE, par le R. P. Mathéo Crawley.

LES DEUX ROYAUMES DU CHRIST, par Don Gabriel Palmer, chapelain de S. M. le Roi d'Espagne.

LA MAUVAISE FOI ALLEMANDE (Douze journées historiques), par B. de Tuault.

LES JEUNES FILLES DEPORTEES, par H. Célarié.

LES PRETRES-SOLDATS AU CHAMP D'HONNEUR, par E. Pezet.

Tracts de 24 pages in-8° illustrés

L'unité, 0 fr. 30 — 100 ex. 20 fr. — 500 ex. 90 fr. — 1 000 ex. 155 fr.

LES PROGRES DU CATHOLICISME EN FRANCE, par le Chanoine X.

LA GUERRE, QUI EST RESPONSABLE ? par Maurice de Ganay.

Tracts de 32 pages in-8° illustrés

L'unité, 0 fr. 40 — 100 ex. 23 fr. — 500 ex. 110 fr. — 1 000 ex. 195 fr.

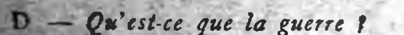
L'AMERIQUE AVEC LA FRANCE, par Mgr Baudrillart.

PETITE HISTOIRE DE LA GUERRE, par Georges Hoog.

LE DANEMARK CATHOLIQUE ET LA FRANCE.

Toute la France debout, pour la Victoire du Droit




Le Maréchal Joffre

Petit Catéchisme du Français sur la Guerre

par

Pierre Courbet

D — *Qu'est-ce que la guerre ?*

R — La guerre est un état de violence par lequel une nation cherche à imposer sa volonté à une autre, à s'agrandir de tout ou partie de son territoire, à s'enrichir de ses dépouilles, à l'assujettir à sa politique, et emploie la force des armes pour arriver à ces fins.

D. — *La guerre est-elle une chose condamnable ?*

R. — Oui, la guerre ainsi faite est une chose condamnable ; la nation qui en est responsable est coupable comme l'est un homme qui se jette sur son frère pour le dépouiller ou pour le tuer.

Mais la nation attaquée a non seulement le droit mais le devoir de se défendre, et **pour elle la guerre est une chose légitime et sainte.**

Tract du Comité catholique de Propagande française, N° 5.

D. — *Pourquoi dites-vous qu'une nation a le devoir de se défendre ? Une Nation n'a-t-elle pas le droit de renoncer à se défendre si elle y voit plus d'avantages que d'inconvénients ?*

R. — Non, une nation n'a pas le droit de renoncer à se défendre contre une injuste agression, même s'il doit en résulter pour elle de lourds sacrifices, pas plus qu'un homme n'a le droit de se laisser dépouiller de ses biens. Ces biens ne sont pas seulement à lui mais à ses enfants à qui il doit les transmettre.



M. Raymond Poincaré
Président de la République.

De même, une nation est comptable envers la postérité du patrimoine d'honneur et de richesses qu'elle a reçu des ancêtres et elle doit transmettre ce patrimoine intact aux générations à venir, comme elle doit leur transmettre également l'indépendance dont elle jouit.

D. — *Pouvez-vous citer un exemple d'une nation résistant ainsi à une injuste agression et consentant à tout perdre pour sauver son honneur ?*

R. — Sans remonter aux temps passés, **nous avons sous nos yeux la Belgique**, qui, plutôt que de consentir à un acte inique, s'est laissé envahir, torturer, martyriser, a perdu presque tout son territoire, a subi les pires violences, mais a montré à tous les peuples, par un exemple immortel, quel est leur devoir en face d'une injuste agression.

De l'origine et de la responsabilité de la guerre actuelle

D. — *Quelle est, dans la guerre actuelle, la nation qui a cherché à imposer sa volonté par la force des armes ?*

R. — C'est l'Allemagne.

D. — *Alors c'est l'Allemagne qui est responsable de la guerre actuelle ?*

R. — **Oui**, c'est l'Allemagne qui est responsable de la guerre actuelle qu'elle a longuement préparée et qu'elle a déclenchée en déclarant la guerre, à la Russie d'abord, le 1er août 1914, et à la France ensuite le 3 août 1914. **Ce sont là des faits et des dates contre lesquels aucune discussion n'est possible.**



Le Général Pétain

Général en chef des armées françaises.

D. — *Comment donc alors l'Allemagne et ses chefs politiques prétendent-ils sans cesse qu'ils font une guerre défensive ?*

R. — Parce que **l'Allemagne ment,** parce que ses chefs politiques mentent pour soutenir le moral de leurs peuples et les amener à consentir aux sacrifices qu'impose à toute nation une guerre défensive.

D. — *Y a-t-il une preuve de ces mensonges ?*

R — Oui, il y a une preuve de ces mensonges. Il y en a même plusieurs. Nous n'en citerons qu'une seule.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris n'a pas craint, pour justifier la déclaration de guerre dont il était porteur, d'affirmer officiellement que nos aviateurs venaient de jeter des bombes sur une ville allemande, Nuremberg. **Or, en 1916, le maire de Nuremberg, en réponse à une question qui lui avait été posée à ce sujet, a déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance d'un fait de ce genre.**

D. — *L'Allemagne n'a-t-elle pas commencé les hostilités avant toute déclaration de guerre ?*

R. — Oui, l'Allemagne a commencé les hostilités avant toute déclaration de guerre. Le gouvernement français ayant donné l'ordre à nos troupes de se retirer à 10 kilomètres en arrière de la frontière, de manière à éviter tout inci-

dent fâcheux, les Allemands en ont profité pour prendre possession de certains points importants de notre territoire, en particulier de Briey qu'ils ont occupé dès le 2 août de manière à s'assurer la possession des mines de fer qui devaient les aider à prolonger la guerre comme ils l'ont fait.



Le Maréchal Foch
Généralissime des Armées alliées.

De même un parti de cavalerie allemande venant de Mulhouse a passé notre frontière dès le 2 août et a assassiné quelques douaniers et soldats français avant toute déclaration de guerre.

D. — *N'y a-t-il pas d'autres preuves que c'est l'Allemagne qui a voulu et déclenché la guerre actuelle ?*

R. — Il y a une preuve décisive que c'est bien l'Allemagne qui a voulu et déclenché la guerre actuelle.

L'Italie était liée depuis longtemps à l'Allemagne par un traité d'alliance par lequel elle s'était engagée à lui prêter le concours de ses armes au cas où l'Allemagne serait attaquée. Or, dès le début de la crise, l'Italie, alliée de l'Allemagne, a déclaré qu'elle n'était pas tenue de lui prêter son concours et qu'elle resterait neutre. **C'est donc que l'Italie, toujours très informée des dessous politiques, savait que l'Allemagne avait voulu la guerre,** que ce n'était pas elle qui était attaquée mais que c'était elle qui attaquait.

D. — *La France avait-elle intérêt à faire la guerre à l'Allemagne ?*

R — Non, la France n'avait aucun intérêt à vouloir la guerre en ce moment. Comment aurait-elle pu songer à une guerre offensive ? Elle n'était même pas prête à résister à l'agression dont elle a été victime ! Le service militaire de trois ans, nécessaire pour répondre à l'augmentation de l'armée allemande, venait à peine d'être voté et n'avait pas eu le temps de produire tous ses effets. Notre artillerie lourde n'existait pour ainsi dire pas, alors que

l'armée allemande était en possession d'un matériel d'artillerie formidable destiné à faire réussir une attaque brusquée comme celle que l'on projetait.

D. — *La France n'aurait-elle pas eu de meilleures occasions de faire la guerre à l'Allemagne, si elle l'avait voulu ?*

R. — Oui, la France a laissé volontairement passer au moins une occasion unique où elle aurait pu faire la guerre avec la quasi-certitude de la victoire.



Le Colonel Deport
Inventeur du "75"

C'était au moment où notre armée venait d'être dotée du canon de 75, arme alors incomparable dont les Allemands ne possédaient pas l'équivalent. Eux-mêmes n'avaient pas encore d'artillerie lourde. L'alliance avec la Russie venait d'être conclue et soulevait l'enthousiasme de nos deux nations. Une guerre, déclenchée dans ces circonstances, nous aurait certainement valu une victoire prompte et décisive qui eût annulé pour longtemps la puissance allemande.

Dans son amour pour la paix, la France ne l'a pas voulu.

D. — *Comment l'Allemagne a-t-elle répondu à cette attitude pacifique de la France ?*

R. — En multipliant les conflits avce nous chaque fois que l'Allemagne en a trouvé l'occasion ou a vu une chance pour elle de nous faire la guerre avec avantage.

Elle avait commencé dès 1875. L'intervention diplomatique de la Russie et de l'Angleterre nous a seule sauvés à ce moment d'un effroyable désastre.

Il serait trop long de passer en revue tous les conflits qui ont suivi.

Rappelons seulement qu'en 1911 l'attitude agressive de l'Allemagne dans les affaires du Maroc a failli déclencher la guerre à laquelle nous n'avons alors échappé que par des concessions humiliantes, l'abandon en pleine paix d'une partie de notre territoire colonial.

D. — *Si la France n'a pas la responsabilité de la guerre actuelle, ne serait-ce pas la Russie ? N'est-ce pas elle qui a mobilisé la première ?*

R. — D'abord la mobilisation n'est pas la guerre.

Ensuite **la Russie n'a mobilisé qu'après l'Autriche**, alliée de l'Allemagne, et elle ne pouvait pas ne pas mobiliser après l'abominable agression dont l'Autriche s'était rendue coupable envers la Serbie.

D. — *En quoi a consisté cette agression ?*

R. — L'Autriche ayant rendu le gouvernement serbe responsable de la mort de l'archiduc héritier à Seravejo lui adressa un ultimatum des plus humiliants. La Serbie ayant, contre son attente, accepté cet ultimatum, l'Autriche, par une dérogation inouïe au droit des gens, n'hésita pas à déclarer quand même la guerre à la Serbie et se jeta sur ce petit peuple pour l'exterminer.

La Russie, protectrice reconnue des peuples balkaniques, **ne pouvait faire autrement que de prendre en mains la cause de la Serbie** et, pendant que les Autrichiens bombardaient Belgrade, elle a mobilisé une partie de son armée, tout en entamant des négociations diplomatiques avec la cour de Vienne.

Toutes les grandes puissances européennes, l'Angleterre en tête, sont intervenues en même temps pour tâcher d'arrêter le conflit. **Seule l'Allemagne a refusé de se prêter à ces négociations.** Tous les livres blanc, jaune, etc... publiés par les gouvernements en font foi.

C'est donc l'Autriche qui, à l'instigation de l'Allemagne, a tiré le premier coup de canon de la guerre mondiale. Et c'est l'Allemagne qui, au moment où l'Autriche, effrayée de sa responsabilité, acceptait de soumettre le conflit au congrès de La Haye, a brusqué les choses en déclarant la guerre à la Russie dont elle avait du reste envahi le territoire, comme elle devait envahir le nôtre, avant toute déclaration de guerre.

D. — *L'odieuse agression dont l'Autriche s'est rendue coupable envers la Serbie est-elle le seul crime de ce genre qu'on puisse reprocher aux Empires centraux?*

R. — Certes l'Autriche a été bien coupable. Maintenant, mourant de faim et complètement ruinée, elle multiplie ses invites

à la paix et ses prières au Tout-Puissant pour qu'il mette fin au fléau de la guerre, comme si ce n'était pas elle qui l'avait déchaînée sur l'humanité !

Mais l'Allemagne est encore plus coupable ; car **c'est elle qui a poussé l'Autriche, laquelle n'aurait jamais pris une initiative pareille sans son consentement.** C'est donc surtout l'Allemagne qui est responsable de l'agression contre la Serbie. Mais elle a commis un crime encore plus abominable en envahissant et en martyrisant la Belgique qui n'était pour rien dans le conflit.

D. — *Si la Belgique n'était pour rien dans le conflit, pourquoi donc l'Allemagne l'a-t-elle envahie ?*

R. — Pour écraser plus vite et plus facilement la France.

Notre frontière de l'Est, admirablement fortifiée par ce grand soldat et ce grand patriote que fut le général Séré de Rivière, était pour ainsi dire inviolable. Et de fait toutes les attaques allemandes s'y sont brisées, comme on l'a vu pour le fort de Troyon et pour Verdun.

Malheureusement (pour des raisons que nous n'avons pas à développer ici) notre frontière du Nord n'avait pas été mise sur le même pied de défense. Confiants dans la neutralité de la Belgique, neutralité garantie par toutes les grandes puissances, en particulier par le roi de Prusse, nous n'avions pas fermé avec assez de soin cette trouée de l'Oise qui est la grande porte ouverte depuis des siècles aux invasions dirigées sur Paris.


Le Général Pau
Ancien Commandant du 20e Corps

Les Allemands n'hésitèrent pas à en profiter.

Ils déclarèrent cyniquement que le traité au bas duquel ils avaient mis leur signature n'était qu'un *chiffon de papier*, et ils sommèrent les Belges de leur livrer passage.

Ce sera l'éternel honneur du roi Albert, unanimement soutenu par le gouvernement et l'opinion belges, d'avoir refusé de se faire le complice d'une véritable trahison

Et bravement, malgré la faiblesse numérique de son armée qu'il savait impuissante à résister aux innombrables hordes germaniques, il se mit en travers de leur route. Comme Léonidas aux Thermopyles, il succomba ; mais sa résistance héroïque nous permit de préparer notre défense et contribua par là à notre glorieuse victoire de la Marne.

Furieux de cette résistance sur laquelle ils ne comptaient pas, **les Allemands infligèrent aux Belges les traitements les plus abominables**, brûlant des villes comme Louvain, massacrant les populations comme à Dinant, tuant, pillant, violant, commettant en beaucoup d'endroits les pires excès, excès dénoncés et flétris par cet héroïque patriote et ce grand chrétien qu'est le cardinal Mercier, archevêque de Malines.

D. — *Quelles sont les conséquences qui ont découlé de la violation de la neutralité belge par l'Allemagne ?*

R. — Cette violation a d'abord soulevé l'indignation de tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde civilisé.

Mais c'est là une considération dont les Allemands, infatués de leur puissance militaire et se croyant sûrs du succès final, ne se souciaient guère.



Le Général Maunoury
un des vainqueurs de la Marne.

Au point de vue militaire, l'invasion de la Belgique a certainement permis aux Allemands d'envahir plus facilement les départements du Nord-Est de la France qu'ils tiennent encore sous leur domination.

Mais **elle a déterminé l'entrée en lice de l'Angleterre.** Ce grand pays, loyal et correct entre tous, n'a pu admettre qu'un traité qui portait sa signature fût traité comme un vulgaire *chiffon de papier*. Sur le refus de l'Allemagne de respecter la neutralité belge, l'Angleterre s'est donc jetée corps et âme dans cette lutte où elle a apporté à notre pays, d'abord par sa marine, puis par son industrie et enfin par son armée, le concours le plus précieux.

D. — *Est-il vrai que le blocus organisé par l'Angleterre est une arme illégitime et condamnable parce qu'elle frappe la population civile, les femmes et les enfants, autant que les combattants ?*

R. — De tout temps le blocus des côtes ennemies — comme celui des places fortes — a été considéré comme une arme légitime et une des plus efficaces qui puissent briser la résistance adverse.

Nous en avons souffert pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire sans que personne eût songé alors à en contester la légitimité. C'est par le blocus et par la famine imposée à une population d'un million d'âmes comprenant des femmes, des enfants, des vieillards, que les Allemands sont venus à bout de la résistance de Paris en 1870.

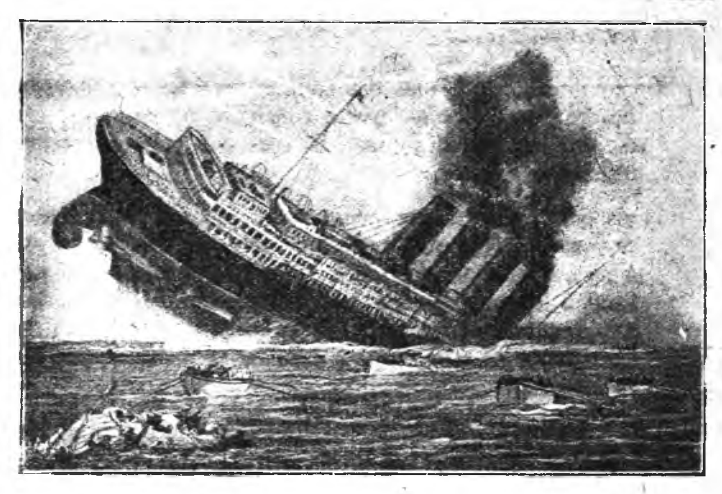
Les Allemands se plaignent que leurs femmes et leurs enfants souffrent de la faim! Ils n'avaient d'abord qu'à ne pas déclarer la guerre. Ils n'ont maintenant qu'à demander la paix.

Mais comment les Allemands peuvent-ils reprocher à leurs ennemis de s'en prendre aux populations civiles, eux qui, partout où ils ont passé, ont fait subir à ces populations les traitements les plus odieux, eux qui ont déporté des jeunes filles pour les obliger à travailler comme des esclaves, eux qui ont mis des femmes en avant de leurs troupes pour protéger celles-ci contre notre tir !

D. — *Si le blocus est une chose légitime, ne peut-on en dire autant de la guerre sous-marine telle que la mène l'Allemagne ?*

R. — Cette guerre est un abomination. **Elle est contraire à toutes les règles admises jusqu'ici pour la guerre sur mer.** Jamais on n'avait imaginé qu'une puissance civilisée en viendrait à couler froidement, sans avis préalable, des paquebots comme la *Lusitania*, *l'Ancona* et tant d'autres, avec les centaines de femmes et d'enfants se trouvant à leur bord. Jamais on n'avait vu des marins tirer sur des embarcations remplies de naufragés, comme les Allemands l'ont fait si souvent.

Ce sont ces excès monstrueux qui ont déterminé l'illustre président des Etats-Unis, M. Wilson, à intervenir dans la



La « Lusitania » torpillée par les Allemands

lutte et à nous apporter le concours de la grande nation américaine si éprise de droit et de liberté.

De l'Alsace-Lorraine

D. — *Qu'est-ce que l'Alsace-Lorraine ?*

R. — L'Alsace-Lorraine est **une partie de la terre de France** qui nous a été arrachée par l'Allemagne à la suite de la guerre de 1870.

D. — *L'Alsace-Lorraine n'est donc pas allemande ?*

R. — Non, **les territoires qui constituent l'Alsace-Lorraine faisaient partie intégrante de la France depuis plusieurs siècles**, l'Alsace depuis deux cents ans, la ville et la région de Metz depuis plus de trois cents ans ; et elles n'avaient jamais protesté contre leur incorporation à la France à laquelle elles étaient profondément attachées.

D. — *Quelles sont les preuves que l'Alsace et la Lorraine étaient profondément attachées à la France ?*

R. — Toute l'histoire moderne montre que ces provinces étaient parmi les plus patriotes et les plus françaises de la France à laquelle elles ont donné un grand nombre d'hommes illustres.

Qu'il nous suffise de citer, rien que pour l'armée, le général Kléber dont la statue orne une des places de Strasbourg, le glorieux maréchal Ney, dit « le brave des braves », les maréchaux Kellermann, Lefebvre, Molitor, le général Rapp, les amiraux Bruat, Dupetit-Thouars, sans compter un nombre considérable d'autres qui se sont distingués sur tous les champs de bataille, en Europe comme dans nos guerres coloniales.

Il est impossible de donner une preuve d'attachement plus grande à un pays que de verser son sang pour lui.

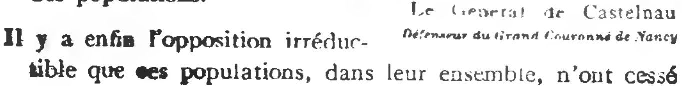
D. — *Y a-t-il d'autres preuves de l'attachement de l'Alsace-Lorraine à la France ?*

R. — Il y a d'abord la résistance acharnée que ces provinces ont de tout temps opposée aux invasions venues de l'Allemagne.

Il y a la douleur qu'elles ont manifestée au moment où le traité de Francfort les a détachées de la mère-patrie en 1871.



Il y a l'immortelle protestation par laquelle tous les élus de l'Alsace-Lorraine, à l'Assemblée nationale, ont déclaré à l'unanimité qu'ils regardaient comme nulle et non avenue la cession de leur pays à l'Allemagne, cession opérée par la force et contre le gré des populations.



Le Général de Castelnau
Défenseur du Grand Couronné de Nancy

Il y a enfin l'opposition irréductible que ces populations, dans leur ensemble, n'ont cessé

de manifester contre leur incorporation à l'empire allemand. Cette incorporation n'a jamais été consacrée par un vote approbatif de nos anciennes provinces.

D. — *Mais puisque la France avait consenti cette cession, peut-elle maintenant revenir sur ce consentement ?*

R. — Il est un principe de droit universellement admis, c'est **qu'une signature arrachée par la violence n'a aucune valeur légale.** La France en 1870 a été victime d'un odieux guet-apens et n'a déclaré la guerre à l'Allemagne qu'à la suite de machinations habilement préparées dont l'histoire est maintenant parfaitement connue. Le traité qui a mis fin à cette guerre est donc vicié dans ses origines.

Malgré tout, dans son amour pour la paix, la France n'a jamais voulu reviser sa signature ni essayer de reprendre par la force ce que la force lui avait enlevé. C'est l'Allemagne elle-même qui, par la déclaration de guerre du 3 août 1914, a déchiré le traité qu'elle nous avait imposé. Du fait de cette déclaration de guerre, la situation est



redevenue ce qu'elle était à la veille du traité de Francfort ; et nos provinces d'Alsace-Lorraine sont redevenues françaises de *droit*, comme sont français de *droit* les départements envahis encore détenus par nos ennemis.

D. — *Est-il vrai que les Alsaciens parlent allemand et appartenant à la race allemande n'ont pas le droit de revendiquer la nationalité française ?*

R. — Il est vrai que le peuple alsacien parle, non l'allemand proprement dit, mais un dialecte germanique. Mais les Belges aussi parlent, en grande partie, une langue d'origine germanique. Sont-ils Allemands pour cela ? Les Danois du Slesvig-Holstein, incorporés de force en 1864 à la Prusse, sont-ils Allemands parce que leur langue est dérivée de l'allemand ? En France même, n'avons nous pas des populations parlant des dialectes spéciaux et qui n'en sont pas moins foncièrement françaises ? Plus d'un million d'habitants de nos provinces de l'Ouest parlent le breton. Les Bretons ne comptent-ils pas parmi les plus Français des Français ? Les Basques parlent la langue euskarienne, les Provençaux la langue provençale, les Corses un dialecte italien. Tous ces gens ne sont-ils pas cependant d'excellents Français ? De même, les Alsaciens peuvent parler un dialecte allemand, mais, **comme disait Napoléon, ils se battent en Français.** Même depuis que leur pays a cessé d'être officiellement français, **des milliers d'Alsaciens n'ont cessé, au risque des peines les plus sévères pour eux ou leurs familles, de venir s'engager dans notre légion étrangère pour combattre et mourir sous le drapeau français.**

D. — *Un plébiscite serait-il nécessaire pour justifier ou légitimer le retour de l'Alsace-Lorraine à la France ?*

R. — Non, car si certains crimes peuvent, en droit, se prescrire par le temps, c'est à condition que les victimes ne persistent pas dans leurs réclamations. Ici **les victimes n'ont jamais accepté le nouvel état de choses** et n'ont cessé de réclamer contre les traitements qui leur étaient imposés.

En pratique, **un plébiscite serait impossible** ; car les Allemands encore maîtres du pays feraient tout pour en fausser le résultat qui serait du reste vicié d'avance par les

centaines de milliers d'immigrants boches qui se sont installés depuis cinquante ans dans le pays.



Le Général Galliéni
Le défenseur de Paris.

Enfin, comme nous l'avons dit, par le fait que les Allemands ont déchiré eux-mêmes le traité de Francfort, l'Alsace-Lorraine est redevenue française de droit comme elle l'était avant le traité de 1871, et **il n'y a pas plus lieu de lui imposer un plébiscite qu'il n'y a lieu d'en imposer un aux habitants de Lille ou de Saint-Quentin pour leur demander s'ils veulent ou non devenir Français.**

D. — *Que faut-il penser des autres provinces de la rive gauche du Rhin ?*

R. — La situation de ces provinces est toute différente de celle de l'Alsace-Lorraine ; elles n'ont été françaises que pendant moins de vingt ans, au cours d'une période profondément troublée. Elles ont été livrées à la Prusse par les traités de 1815. Leurs populations ont accepté leur sort, et malgré les sympathies qu'elles ont pu avoir autrefois pour la France, elles n'ont jamais manifesté le désir de redevenir françaises. Leur cas est donc tout différent de celui de l'Alsace-Lorraine. **Tout ce que nous pouvons demander, c'est que ces provinces soient de nouveau soustraites à la domination de la Prusse** pour qu'elles ne soient plus la pointe d'une épée toujours dirigée contre nous, et qu'elles constituent une puissance neutre comme la Belgique et la Suisse.

De la Paix

D. — *Pouvons-nous faire* vivement *la paix ?*

R. — Non, nous ne pouvons pas faire *vivement* la paix.

D. — *Pourquoi ne pouvons-nous pas faire vivement la paix ?*

R. — **Parce que la paix ne dépend pas seulement de nous, mais de l'Allemagne.**

D. — *En quoi la paix dépend-elle de l'Allemagne ?*

R. — **Parce que c'est à l'Allemagne à nous restituer d'abord tout ce qu'elle nous a pris et à réparer tout le mal qu'elle nous a fait.** Nous ne pouvons pas plus faire la paix avec elle qu'un homme brusquement attaqué au coin d'un bois ne peut faire la paix avec le bandit qui a failli l'assassiner et qui, ayant manqué son coup, détient encore dans sa poche le portefeuille de sa victime et sa montre dans son gousset.



Le Général Mangin

Quoique vaincue dans la plupart des combats qu'elle nous a livrés sur notre front depuis 1914, l'Allemagne se croit ou se prétend victorieuse parce qu'elle tient encore une partie importante de notre territoire dont elle entend se faire un gage contre nous. Si nous lui proposions la paix, elle ne l'accepterait qu'à des conditions onéreuses et humiliantes pour nous, telles que la cession des bassins miniers de Briev et de Longwy et le paiement de formidables indemnités.

Ce serait la honte de la France et sa ruine morale et matérielle pour des siècles.

D. — *Est-il vrai que nous cherchions à détruire l'Allemagne et que cette recherche chimérique soit le seul obstacle à la conclusion d'une paix immédiate ?*

R. — Il est faux que nous cherchions à *détruire* l'Allemagne. D'abord on ne peut pas *détruire* une nation de 65 millions d'âmes. Nous cherchons simplement à reprendre notre bien, puis à détruire le système politique et militaire qui, depuis cinquante ans, a permis l'établissement au centre de l'Europe d'une puissance formidable, menaçante pour la paix d'une façon toute spéciale.

D. — *Alors comment pourrons-nous avoir la paix ?*

R. — En délivrant nos provinces envahies et en **gagnant la guerre.**

D. — *Et comment pourrons-nous gagner la guerre ?*

R — Pour **gagner la guerre**, il nous **suffit** de patienter et **de tenir.**

L'Allemagne est près d'être à bout. Ses pertes en hommes sont effrayantes; sa mortalité à l'intérieur est considérable ; ses finances, son commerce extérieur sont ruinés. Elle avait mis son espoir dans la guerre sous-marine et avait annoncé que dans trois mois les puissances alliées affamées demanderaient la paix. Il y a plus d'un an que cette guerre a pris le développement sur lequel les Allemands basaient tous leurs calculs et elle a tourné contre leurs espérances. **Jamais les navires ne sont entrés si nombreux dans nos ports, et les flottes américaines y débarquent sans cesse les milliers d'hommes qui nous permettront de frapper le coup final.**

D. — *Sur quoi donc compte l'Allemagne pour prolonger ainsi la guerre ?*

R. — **Elle compte surtout sur la campagne pacifiste qu'elle a essayé de soudoyer chez nous et chez nos alliés** et qui, malheureusement, a produit les résultats que l'on sait chez les Russes et même chez les Italiens. Elle compte sur tous ses agents boches ou bochisants qui, déguisés en neutres ou à la solde de l'Allemagne, ne cessent de travailler sournoisement à démoraliser notre peuple pour le pousser à exiger la paix.

C'est là sa dernière chance de salut.

Serait criminel et traître à la patrie tout Français qui y prêterait la main.



Un héros français
Le capitaine aviateur Guynemer
mort au champ d'honneur.

BLOUD & GAY, Éditeurs, 3, rue Garancière, Paris (6e)

PRIX : L'unité	0 20	500 exempl.	60 »
— 100 exempl. . .	13 »	1.000 —	105 »

Imprimerie spéciale de la Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris.

Toute la France debout, pour la Victoire du Droit

MAURICE DE GANAY

LA GUERRE.

Ce que le Chancelier d'Allemagne appelle un chiffon de papier



Traité signé en 1831 par la Prusse garantissant la neutralité belge

QUI EST RESPONSABLE ?

POURQUOI CETTE QUESTION ? Pour maintenant.
Pour plus tard.

I. — QUI A COMMENCÉ LES HOSTILITÉS ?

1. Les déclarations de guerre. — 2. Les violations de frontières. — 3. La violation de la frontière française.

Tract du Comité catholique de Propagande française n° 6

II. — QUI A RENDU LA GUERRE INÉVITABLE ?

(Préliminaires Diplomatiques.)

A) Phase autrichienne.

1. L'Ultimatum : *a)* L'Autriche. *b)* L'Allemagne. *c)* Les Alliés. *d)* La Serbie. — 2. La Rupture : *a)* L'Autriche. *b)*. Les Alliés. — 3. La Déclaration de guerre.

B) Phase allemande.

1. L'Allemagne contre la Russie : *a. b. c. d. e. f. g. h.*
2. — — la Belgique : *a. b. c. d.*
3. — et l'Angleterre : *a. b. c.*
4 — contre la France. — *a)* Attitude de la France. — *b)* La déclaration de guerre : 1. Les faits invoqués.
   2. Leurs conséquences.

III. — QUI VOULAIT LA GUERRE ?

1. Les Alliances. — 2. La politique de Guillaume II. — 3. Le pangermanisme. — 4. Les attaques allemandes : *a)* diplomatiques. (1905-1911).
b) militaires. (1911-1914).

CONCLUSION



Dessin de Hansi.

LA GUERRE

QUI EST RESPONSABLE?

Pourquoi cette question?

En 1913, le Général de Moltke nous avertissait: « Il faut laisser de côté les lieux communs sur les responsabilités de l'agresseur ». (L. J. 3).

En 1917, même théorie: « Quant à la question de savoir *qui est responsable* de cette guerre, je n'y toucherai pas pour le moment, car, dans les circonstances présentes, il est parfaitement inutile de discuter du passé. » (Déclaration du Chancelier autrichien Czernin du 18 juillet 1917).

Cette question est oubliée par beaucoup, obscurcie par quelques-uns; plus que jamais il est parfaitement nécessaire d'y répondre, — par des chiffres, des faits, des textes, des dates, — parce que tout dépend de sa réponse.

1° *Pour maintenant.*

Elle nous dira qui fait la guerre d'ambition, et qui la guerre de légitime défense. En nous disant si notre cause est juste, elle nous dira « Pourquoi nous nous battons », comme dit Pétain.

2° *Pour plus tard.*

Le bandit qui a attaqué peut bien extorquer à sa victime des provinces et 5 milliards. C'est un vol.

Mais celui qui est en état de légitime défense, a le droit d'exiger de son agresseur:

des restitutions pour ce qui a été volé;
des réparations pour les dommages causés;
des garanties pour l'avenir.

La *Gazette de Francfort* (22 sept. 1917) dit: « Qu'importe de savoir qui est responsable de la guerre... Ce n'est pas en arrière, c'est dans l'avenir qu'il faut regarder. C'est un nouveau statut des Etats qu'il faut créer. »

Mais précisément à cause de l'avenir, il importe de savoir qui est responsable.

Il s'agit d'un *nouveau Statut des Etats,* d'une *Société des Nations,* soit. De quelle garantie est la signature de ces Etats? Leurs antécédents nous le diront, et nous avons besoin de le savoir, pour ne pas être dupes.

Voilà pourquoi, pour maintenant comme pour plus tard, pas un Français ou Allié, pas un neutre, pas un ennemi ne devrait ignorer:

Qui est responsable de cette guerre.

Trois Questions :

1. Des armées alliées ou des armées austro-allemandes,

Qui a commencé les hostilités ?

2. De la diplomatie alliée ou de la diplomatie austro-allemande,

Qui a rendu la guerre nécessaire ?

3. Des Alliés ou des Empires Centraux,

Qui voulait la guerre ?



Le maréchal Foch
Généralissime des Armées alliées.

Les grands chefs



Le maréchal Pétain
Général en chef des armées françaises

I

Qui a commencé les hostilités?

1. Les Déclarations de Guerre.

Quatre en moins de 8 jours partent de Vienne ou de Berlin:

le 28 juillet: l'Autriche à la Serbie;
le 1er août: l'Allemagne à la Russie;
le 3 août: l'Allemagne à la Belgique et à la France.

2. Les Violations de frontières.

Avant toute rupture cinq sont violées par les empires centraux:

les frontières serbe, russe, luxembourgeoise, belge, française.

Prenons comme exemple:

3. La Violation de la frontière française.

A. Le 2 août, M. Viviani signale officiellement à l'Allemagne des faits caractérisés de violations de frontière avant toute rupture. (L. J. 136, 139). Le 29, patrouilles allemandes à Cirey-sur-Vezouze. Le 2 août au matin, à Joncherey, à 10 kilomètres de la frontière, des cavaliers attaquent un petit poste. Le caporal André Peugeot est tué. Cette

même matinée, des cavaliers occupent Suarce; ils repartent emmenant 9 civils français et 25 chevaux (1).

B. Le président du Gouvernement luxembourgeois déclare à l'Allemagne qui avait invoqué des menaces ou des incursions françaises pour refuser de s'engager à respecter la neutralité du Luxembourg:

« Il ne se trouve pas sur le territoire luxembourgeois un seul militaire français... Au contraire, le 1er août, samedi soir, les voies de chemin de fer ont été détruites *sur le territoire français,* près de Mont-St-Martin-Longwy... J'ai pu me convaincre qu'on avait répandu intentionnellement de fausses nouvelles. » (Dudon, op. cit., p. 12.)

C. Et cependant, le 30 juillet, plus de 3 jours avant la déclaration de guerre, le Gouvernement français ordonna de maintenir nos troupes à 10 kilomètres en arrière de la frontière. (L. J. 136, 106).

Qu'est-ce que cela prouve?

« Oui, nous avons attaqué, avouent quelques Allemands, mais nous aurions été attaqués ». Est-ce vrai?

« Lorsque la guerre est devenue nécessaire, il faut la faire », dit le Général de Moltke en 1913. (L. J. 3.)

Voyons donc:

Qui a rendu la guerre inévitable ? et Qui a voulu la guerre ?

---

(1) Le Livre « Le mensonge du 3 août 1914 » cite 39 cas de violation de notre frontière dûment constatés, avec photographies et documents à l'appui.



Le général Pau
Ancien commandant du 20e Corps



Les grands Chefs



Le général Maunoury
L'un des vainqueurs de la Marne

II

Qui a rendu la guerre inévitable?

(*Les Préliminaires Diplomatiques*)

A) Phase Autrichienne

1. L'ULTIMATUM.

(Envoyé à Belgrade le 23, aux puissances le 24, réponse exigée pour le 25.)

a) L'Autriche

Exige de la Serbie de désapprouver toute propagande anti-autrichienne, de dissoudre certaines sociétés, de réformer l'enseignement, d'épurer l'armée et la magistrature. La Serbie doit, de plus, accepter chez elle la présence et la collaboration d'organes du Gouvernement autrichien, qui prendront part aux enquêtes. (L. B. S. 32).

(Un peu comme si la France, avant la guerre, avait dit à l'Allemagne: Vos pangermanistes font de la propagande antifrançaise; vous allez accepter des fondés de pouvoir français qui iront en Allemagne surveiller la répression de la propagande antifrançaise.)

C'était méconnaître à la Serbie son caractère d'Etat indépendant.

« Je n'ai jamais vu un Etat, dit sir Grey, adresser à un autre Etat indépendant un document d'un caractère aussi formidable ». (Cor. B., Sup. 5)

b) **L'Allemagne** était-elle au courant?

Elle l'a nié. Jagow, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à Berlin, affirme, le 24 juillet, à M. Cambon, notre ambassadeur, que son Gouvernement « avait totalement ignoré les exigences autrichiennes avant qu'elles fussent communiquées à Belgrade. » (L. J. 30.)

C'est faux. Rappelons ces faits :

1. Les révélations au Reichstag du député allemand Haase (fin juin 1917) ont appris qu'une Conférence eut lieu à Potsdam le 5 juillet 1914, où assistaient le Kaiser, le chancelier, les chefs militaires. On arrêta les points principaux de l'ultimatum, en escomptant la guerre comme probable (1).

2. Le 21 juillet 1914, deux jours avant l'ultimatum, M. Cambon apprenait qu'avaient été lancés en Allemagne les « avis préliminaires de mobilisation ». (L. J. 15.)

3. Le 23 juillet, le président du Conseil de Bavière confie à notre ministre à Munich qu'il avait connaissance de l'ultimatum. (L. J. 21.) Et Berlin l'ignorait?...

4. Sir Bunsen, ambassadeur anglais à Vienne, déclare savoir « d'une source privée, que l'ambassadeur allemand connaissait le texte de l'ultimatum... avant qu'il n'eût été expédié, et qu'il l'a télégraphié au Kaiser. » (Cor. B. 95.)

En tous cas, l'Allemagne :

1. Se solidarise avec l'Autriche.

« L'Autriche nous avisait de ces machinations (serbes) et nous demandait notre avis. De tout cœur nous pouvions dire à notre alliée que nous partagions sa manière de voir. Nous laissâmes, par conséquent, l'Autriche entièrement libre d'agir à sa guise vis-à-vis de la Serbie. » (Préface L. B.).

2. Elle aussi menace.

Le 24, dans une note aux puissances, elle « estime que la question actuelle est... à régler exclusivement entre l'Autriche et la Serbie... toute intervention d'une autre puissance devant, par le jeu des alliances, produire des conséquences incalculables. » (L. J. 28).

C'est dire aux autres puissances : Je suis là, et refuser à la Russie le droit d'aller au secours de la Serbie.

c) **Les Alliès.**

La Russie, tous le savaient, était la protectrice de la Serbie. Et l'ultimatum autrichien, c'était ou l'humiliation de la Russie dans les Balkans, ou la guerre.

---

(1) Malgré les démentis allemands, le fait de ce Conseil de la couronne est maintenant hors de doute. (Voir la critique des témoignages et démentis, dans R. Puaux, *Cahiers*, p. 731-790), notamment le témoignage de M. Morgenthau, ancien ambassadeur des E. U. en Turquie, qui affirme (*New York Herald*, 15 octobre 1917) tenir le secret de cette conférence d'un témoin, Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople (*Cahiers*, p. 754.)

Malgré cela, c'est M. Sazonoff qui écrit à M. Paléologue, notre ambassadeur à Pétrograd : « Il faut éviter tout ce qui pourrait précipiter la crise. Même si le Gouvernement austro-hongrois passait à l'action contre la Serbie, nous ne devrions pas rompre les négociations. » (L. J. 38.)

1re et 2e tentatives de conciliation :

1. Anglaise.

Sir Grey propose que les grandes puissances agissent pour conseiller la conciliation à Vienne et à Pétrograd. L'Allemagne refuse (L. J. 36-37). Cette tentative était faite en réponse à une tentative équivoque de l'Allemagne, demandant à l'Angleterre de conseiller à la Russie l'abstention (Cor. B. 6.) Par ce refus, l'Allemagne se découvre et montre comment sa demande à elle était peu sincère.

2. Russe.

M. Sazonoff offre de proroger le délai qui venait à expiration (L. O. 4.) La France, l'Angleterre, l'Italie approuvent (L. O. 15, 16. — C. B. 8, 9. — L. J. 40, 44).

L'Allemagne et l'Autriche font attendre la réponse, si bien qu'il est trop tard. (L. O. 11, 14, L. J. 41, 42, 45.)
(De ces deux tentatives, le Libre Blanc allemand ne dit pas un mot.)

d) **La Serbie.**

« Une personnalité allemande m'a confié qu'on avait craint ici que la Serbie n'acceptât en bloc » révèle M. Cambon (L. J. 47). C'est presque en bloc qu'elle cède.

Elle accepte sans restriction huit des dix points de l'Ultimatum. (L. B. S. 32.)

Pour la collaboration des agents autrichiens, elle admet celle « qui répondrait aux principes du droit international. » (Art. 5.) « De plus, des communications sur les résultats (des enquêtes) pourraient être données aux agents austro-hongrois » sans pouvoir accepter leur participation aux recherches en Serbie « parce que ce serait une violation de la Constitution et de la loi sur la procédure criminelle. » Même sur cette restriction, la Serbie est prête, « comme toujours, à accepter une entente pacifique, en remettant cette question soit à la décision du tribunal international de La Haye, soit aux grandes puissances. »

C'était céder tout ce que pouvait céder un Etat indépendant, sans cesser de l'être.

***

2. LA RUPTURE.

a) **L'Autriche.** La réponse serbe est remise au ministre d'Autriche le 25 juillet, à 5 h. 3/4. A 6 heures, sans en avoir referé à son Gouvernement, le ministre autrichien déclare les concessions « insuffisantes », et quitte immédiatement Belgrade. (L. B. S. 40. 41.)

b) **Les Alliés**

(Troisième et quatrième tentatives de conciliation.)

1. Sir Grey propose que les 4 puissances non intéressées (France, Allemagne, Italie, Angleterre) se réunissent en conférence, pendant que la Russie et l'Autriche « s'abstiendraient de toute opération militaire ». (Cor. B. 36.)

Tous acceptent (Cor. B. 19, 20), sauf l'Allemagne.

Le 27 juillet, M. de Jagow déclare à M. Cambon qu'il est impossible d'instituer une Conférence pour traiter des affaires de l'Autriche et de la Russie. Cambon lui demande alors brusquement si l'Allemagne voulait la guerre. L'autre proteste. « Il faut agir en conséquence, reprend Cambon. N'assumez pas personnellement une part de responsabilité dans les catastrophes que vous laissez préparer. » (L. J. 74). Il n'y eut pas de réponse.

2. Sazonoff essaie des pourparlers directs avec l'Autriche.

Jagow encore prié de recommander à l'Autriche la conciliation, répond qu' « il ne pouvait conseiller à l'Autriche de céder. » (L. O. 38). Et, le 28, l'Autriche refuse encore d'entrer en discussion à propos de la Serbie. (Cor. B. 31.)



3. LA DÉCLARATION DE GUERRE,

par l'Autriche, qui, ce même jour 28, commence les hostilités.

Le 29, la Russie mobilise, mais contre l'Autriche seulement, sans que les pourparlers pacifiques cessent entre la Russie et l'Autriche (L. J. 104, L. O. 49.)



B) Phase Allemande

1. L'ALLEMAGNE CONTRE LA RUSSIE.

a) 1er Ultimatum.

Le jour même de la mobilisation partielle de la Russie contre l'Autriche (29 juillet), l'Allemagne déclare qu'elle mobiliserait si la Russie n'arrêtait pas ses préparatifs militaires. (L. B. 24, L. O. 58, L. J. 100.)

« Je lui ai donné connaissance (à Sazonoff), d'un télégramme du chancelier, dans lequel il était dit qu'un nouveau progrès des préparatifs militaires russes nous forcerait à prendre des contre-mesures, et que cela signifierait la guerre. » (1).

(1) Déclaration de l'Ambassadeur allemand à Pétersbourg. Cité *Le Temps*, 25 septembre 1917.

Remarquons l'inconséquence :

Quand il s'agit de parler conciliation à l'Autriche, l'Allemagne dit : Cela ne me regarde pas.

Quand il s'agit de mesures militaires qui ne menacent que l'Autriche, l'Allemagne dit : Halte-là, ou je marche, et « cela signifiera la guerre. »

b) **5e et 6e tentatives de conciliation.**

— Le 29, le Tsar propose au Kaiser de soumettre le conflit au tribunal de La Haye.

(De ce télégramme révélé par le *Messager Officiel* de Pétrograd du 31 janvier 1915, le L. B. allemand ne dit rien.) (L. J. annexe V.)

— Le 30, M. Sazonoff dit à l'ambassadeur allemand : « Si l'Autriche se déclare prête à éliminer de son ultimatum les clauses qui portent atteinte à la souveraineté de la Serbie, la Russie s'engage à cesser toutes les mesures militaires ». (L. O. 60, L. J. 103. 119, Cor. B. 42.)

(De cette nouvelle tentative, le L. B. ne dit encore rien.)

Jagow mis au courant déclare, sans avoir consulté l'Autriche, que cette proposition est inacceptable pour l'Autriche (L. O. 63, L. J. 107.)

c) **Le coup de la fausse nouvelle.**

Le 30 juillet, cinq journaux allemands annoncent la mobilisation allemande. L'Ambassade russe télégraphie la nouvelle à son Gouvernement. Le coup fait, la nouvelle est démentie, et quand l'ambassadeur russe veut télégraphier à son Gouvernement cette rectification, on lui retarde la communication.

« On a facilité la nouvelle, on gêne le démenti ». (Barthou, *Op. Cit.*, p. 24).

Aussi, le 31, à la mobilisation générale de l'Autriche (31 au matin) répond la mobilisation générale de la Russie. (31 dans l'après-midi.) (L. J., 115-118.) (1).

d) **Le 2e Ultimatum de l'Allemagne.**

L'Allemagne somme la Russie d'arrêter, dans les 12 heures, tous préparatifs militaires « aussi bien contre l'Allemagne que contre l'Autriche ». (L. B. 25.)

---

(1) La mobilisation allemande et la mobilisation générale russe datent du même jour. Savoir laquelle a précédé l'autre de quelques heures ne déplace pas les responsabilités.

En effet :

1. Quand l'Allemagne décréta sa mobilisation, elle ne connaissait pas la nouvelle de la mobilisation générale russe.

2. Pour la Russie, la mobilisation « ne signifie pas la guerre », comme le répétera le lendemain le Tsar au Kaiser. (Voir plus bas). C'est ainsi que la Russie agit avec l'Autriche. Mais pour l'Allemagne, « cela signifiera la guerre », comme a dit le chancelier.

3. La volonté agressive de l'Allemagne n'est que trop claire. La Russie peut-elle, dans ce cas, ne pas se mettre en garde ; et elle sait que sa mobilisation demande un mois et plus, et celle de l'Allemagne quelques jours.

Pourquoi ne donne-t-elle pas à Vienne le même ordre, au moins le même conseil?

e) **L'Autriche cède** pour la 1re fois.

Nous avons vu les conversations continuer entre Russie et Autriche. Sur la suggestion de l'Angleterre, la Russie à nouveau, et sous une nouvelle forme, propose une médiation (L. O. 67, Cor. B. 56). L'Autriche avait peut-être escompté que la Russie céderait, comme pour la Bosnie-Herzégovine. Recule-t-elle devant la menace de la guerre européenne? Toujours est-il qu'elle accepte le principe de la médiation, et même de discuter « la substance de l'ultimatum ». (Cor. B. 58.)

(De ceci, pas un mot dans le L. B. allemand.)

f) **L'Allemagne reste intransigeante.**

Elle n'était intervenue que pour l'Autriche contre la Russie: qui toutes deux sont maintenant d'accord. Pourquoi persiste-t-elle dans l'intransigeance « si elle ne désirait pas la guerre pour son propre compte », comme disait ce 1er août l'ambassadeur anglais à M. de Jagow. (Cor. B., 61.)

g) **Dernière offre du Tsar.** — Ce 1er août, le délai de l'ultimatum expirait à mdi. A 2 heures, le Tsar télégraphie au Kaiser: « Je conçois que tu sois obligé de mobiliser. Mais je voudrais avoir de toi la même garantie que je t'ai donnée, à savoir que ces mesures ne signifient pas la guerre, et que nous poursuivrons nos négociations pour le bien de nos deux pays et la paix générale, si chère à nos cœurs... » (L. B. préface.)

La porte restait ouverte à la conciliation.

Le Kaiser répond au Tsar en demandant sèchement à son ultimatum « une réponse immédiate, claire, et non équivoque ».

h) **L'Allemagne déclare la guerre à la Russie,** ce 1er août, à 7 h. 10 du soir.

L'incendie allumé par l'Allemagne allait gagner l'Europe.



2. L'ALLEMAGNE CONTRE LA BELGIQUE.

a) **La neutralité belge**

Est garantie à perpétuité par l'Angleterre, la France, l'Autriche, la *Prusse* et la Russie. (Traité de Londres, 1839.)

Le premier devoir d'une nation neutre est de refuser aux belligérants le passage sur son territoire.

(Congrès de La Haye, 1907, art. 2, 5, 10).

Aussi, quand l'Allemagne le demande à la Belgique (délai de l'ultimatum pour le 3 août au matin), celle-ci dit noblement être décidée à faire respecter « par tous les moyens » les traités, le droit des gens et l'honneur. (L. G. 22. 23).

b) L'Allemagne viole la Belgique.

Ce passage par la Belgique faisait partie d'avance du plan de mobilisation. (Cf. note secrète de l'Etat-Major allemand du 19 mars 1913 publiée L. J. 2). Le tracé des voies ferrées stratégiques le montrait assez, et quand, le 31 juillet, l'Angleterre demande à l'Allemagne si la neutralité belge serait respectée, Jagow dit que « toute réponse risquerait de dévoiler au moins en partie le plan de campagne allemand ! » (Cor. B. 53).

c) **Causes.** — « C'est contraire au droit des gens », avoue le lendemain avec cynisme Bethmann-Hollweg (discours au Reichstag), mais « nous sommes dans la nécessité ». (L. G. 35).

Quelle nécessité ? Ecraser plus vite la France.

« La France pouvait attendre : nous pas. » (Même discours).

d) Conséquences.

Ce mouvement enveloppant donne à l'Allemagne la victoire de Charleroi.

(Nos troupes ne purent y être ramenées que tardivement de notre frontière de l'Est : preuve nouvelle que nous ne menacions pas la Belgique.)

Mais cette félonie détermine l'intervention anglaise. (Cor. B. 78).

***

3. L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE.

a) L'Attitude pacifique de l'Angleterre.

— Elle prend part aux négociations, les suscite parfois.

L'Allemagne le reconnaît. (L. B. préface).

— Elle refuse de s'engager vis-à-vis de la France.

« Il n'est personne ici qui sente que la Grande-Bretagne se trouve, au point où en est la question, engagée, soit par traité, soit par obligation. L'impression est toute différente de ce qu'elle était au moment de l'affaire marocaine. Il était question alors d'un conflit dans lequel la France était directement visée, tandis que dans la crise actuelle, la France se trouve entraînée dans une querelle qui n'est pas la sienne. Nous ne saurions nous engager d'une manière définitive à prendre part à une guerre éventuelle. Je l'ai dit à l'ambassadeur de France, qui a prié le Gouvernement de Sa Majesté britannique de réexaminer cette question. Je lui ai répondu que nous ne pouvions ni ne devions prendre d'engagement en ce moment, mais que nous examinerions certainement derechef la situation, aussitôt qu'un développement nouveau se produirait » (Le 31 juillet, Grey à son ambassadeur à Paris, Cor. B. Sup. 116).

b) Sous réserve toujours de la neutralité belge respectée.

Question de fidélité à sa signature, question d'intérêt national supérieur. Sur cette question, l'Angleterre demande des assurances (Cor. B. 51, 52) ; elle dit que « si l'un des belligérants venait à violer la neutralité belge tandis que l'autre la respecterait, il serait difficile de retenir l'émotion publique en Angleterre ». (Cor. B. Sup. 123). Avertissement d'un caractère « très sérieux ». (Cor. B. 72, 77).

c) **L'Angleterre reste fidèle à sa parole.**

L'Allemagne n'y croyait pas. Ce fut sa déception et sa colère que traduisit le chancelier allemand.

(Entrevue du 4 août avec l'ambassadeur anglais. Cor. B. 78.)

Vous allez faire la guerre « pour un chiffon de papier », dit le Chancelier, ce passage par la Belgique est « une question de vie ou de mort pour l'Allemagne ». — La neutralité belge « est une question de vie ou de mort pour l'honneur de l'Angleterre », répond l'ambassadeur.

Non, cet adversaire-là, l'Allemagne ne l'a pas voulu. Mais n'est-ce pas qu'elle en est encore responsable?...

4. L'ALLEMAGNE CONTRE LA FRANCE.

A. Attitude conciliatrice de la France.

a) Elle accepte toutes les propositions faites:

1. Par la Russie demandant que le délai de l'ultimatum autrichien fût prolongé. (L. O. 14, 15).

2. Par l'Angleterre proposant une Conférence des quatre puissances non intéressées. (Cor. B. 14, 15, L. J. 70).

b) Elle affirme immédiatement qu'elle respectera les neutralités belge et luxembourgeoise. (L. J. 122, 129).

c) Elle maintient ses troupes, même après la mobilisation, à 10 kilomètres de sa frontière. (L. J. 106).

d) Même après les violations nombreuses des frontières françaises par l'Allemagne, la note de Viviani reste très calme. (L. J. 136).

B. L'Allemagne déclare la guerre.

L'Allemagne n'avait pas réussi à se faire attaquer par la France; le temps pressait; l'invasion de la Belgique commençait: il fallait faire vite.

Le 3 août, à 6 h. 45 du soir, l'ambassadeur allemand vient au Quai d'Orsay déclarer la guerre. Il signale des violations du territoire allemand par des aviateurs français. « En présence de ces agressions, l'empire allemand se considère comme en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière puissance. » (L. J. 147).

a) **Les faits invoqués.** Ils sont vagues, impossibles à contrôler.

1. Un avion aurait « essayé de détruire des constructions près de Wesel ». L'Agence Wolff dit qu'il a été abattu. Voilà qui est facile à faire constater. Quel était l'aviateur? Où était son corps, etc...

2. D'autres auraient été « aperçus dans la région de l'Eifel ». Comme si nous disions dans les Vosges.

Où exactement?... Etaient-ce des Français?... Prouvez.

3. D'autres ont jeté des bombes près de Carlsruhe et Nuremberg.

« De Carlsruhe, il n'est pas question pendant cette période dans les journaux allemands », dit Barthou (Op. cit., p. 34).

De Nuremberg, la municipalité déclare le 3 avril 1916 :

« Le commandant par intérim du 3ᵉ Corps bavarois... n'a nulle connaissance que, avant ou après la déclaration de guerre, des bombes aient été jetées par des aviateurs ennemis sur les lignes de Nuremberg... Toutes les affirmations et informations de journaux à ce sujet sont manifestement apparues comme fausses. »

Donc aussi les affirmations de l'ambassadeur et du Kaiser qui a repris ce grief.

b) Leur conséquence.

Pour cela, déclarer la guerre ?...

Mais, en avril 1914, un zeppelin avait survolé notre frontière et atterri à Lunéville. La France n'a pas déclaré la guerre.

Les faits signalés le 2 août par Viviani sont autrement nombreux, précis, contrôlables et graves. (Un soldat français a été tué) (L. J. 139). La France n'a pas déclaré la guerre.

L'attitude de la France a été telle que, le jour de sa mort, Jaurès sortant du Quai d'Orsay disait à ses amis : « Nous serions à leur place, je ne sais pas ce que nous pourrions faire de plus pour éviter la guerre. » (Cité par *Le Temps*, 4 nov. 1916). (1).

Nous commençons à entrevoir maintenant

QUI VOULAIT LA GUERRE.

---

(1) Il nous faut parler ici du véritable chantage qui devait être proposé à la France.

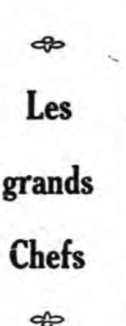
Le 1ᵉʳ *mars* 1918, à la Sorbonne, M. Pichon, ministre des affaires étrangères, révèle ceci : « La pièce signée Bethmann-Hollweg à la date du 31 juillet 1914, qui chargeait M. de Schoen de nous notifier l'état de danger de guerre avec la Russie en nous invitant à rester neutres, se terminait par ces mots :

« Si le gouvernement français déclare rester neutre, V. E. voudra bien lui « déclarer que nous devons, comme garantie pour sa neutralité, exiger la re- « mise des forteresses de Toul et Verdun, que nous occuperions et restituerions « après achèvement de la guerre avec la Russie».

« Voilà dit M. Pichon comment l'Allemagne voulait la paix à l'heure où elle déclarait la guerre. » (R. Puaux, *Cahiers*, p. 647).

Et 3 jours après, le 4 mars au Reichstag, le député Ledebour remarque : « La presse officieuse allemande a avoué l'authenticité des révélations de Pichon : c'est donc Bethmann qui a entraîné la France à la guerre .»







Le général Mangin
Le vainqueur de la Somme

Le Général de Castelnau
Défenseur du grand Couronné de Nancy

III

Qui voulait la guerre ?

Nous pourrions rappeler que « les gens d'outre-Rhin viennent dévaster notre pays pour la vingt-neuvième fois. C'est la quatrième fois depuis un siècle. » (M. Barrès). Mais, sans remonter plus haut, les quarante-cinq dernières années de l'histoire de l'Allemagne sont là pour nous ouvrir les yeux (1).

Après 1870, la France se relève très vite, trop vite au gré de Bismarck; dès 1874 et 1875, il cherche à l'écraser à nouveau. Il n'en est empêché que par l'intervention de l'Angleterre et de la Russie. Il comprend qu'isolée, l'Allemagne ne sera jamais maîtresse en Europe.

1. Les alliances.

Il contracte alliance avec l'Autriche en 1879, et l'Italie en 1882.

(En 1884 et 1887 des assurances sont prises du côté russe).

(1) Cf. Turquan, d'Auriac. *Les provocations allemandes* de 1871 et 1914 llandier.)

La France sent le danger, et pour rétablir l'équilibre européen s'allie à la Russie (1891) et à l'Angleterre (1904).

Où est l'alliance offensive, et où l'alliance défensive?

Voyez les dates.

2. La politique de Guillaume II.

L'œuvre de Bismarck fut l'unité allemande, fondée par la lutte contre les voisins immédiats.

En 1890, Bismarck est renvoyé par Guillaume II, qui inaugure sa *politique mondiale.*

Guillaume s'est servi d'un grand mouvement d'opinion qu'il a parfois favorisé, toujours toléré, et dont, souverain absolu, il reste responsable. Ce fut :

3. Le Mouvement pangermaniste.

(Plus on l'étudie, plus on comprend la guerre, son origine, ses méthodes, etc...) 1

C'est comme l'organisation d'une « *folie collective* » (Wetterlé), la folie de la grandeur de l'Allemagne, et le surchauffage de ses ambitions, « mélange détonant de croyances mystiques et d'appétits positifs. » (Alb. Petit, *Les Débats,* 31. 8. 15.)

Ses penseurs élaborent cette « *philosophie de rapaces* » (Imbart de La Tour) pour qui la force est le droit, crée le droit, le *droit du poing,* comme ils disent; pour qui la guerre est « le seul procédé pour développer sainement l'état international et national des sociétés. » (Lasson) (2).

Ses historiens proclament l'Allemagne au-dessus de tous, et le Messie des nations. Imposer par la force sa Kultur au monde, voilà son droit divin, son « droit divin racial » (Chamberlain). (Car le vieux bon Dieu, le Dieu allemand, est lui aussi réquisitionné. *Mit uns!*).

Ses professeurs répandent partout l'Evangile nouveau. (Universités,

(1) Cf. Revue des Deux-Mondes: 1. 12. 15. Imbart de la Tour.
15. 6. 16, et 1. 6. 17, Boutroux,
Revue politique et parlementaire, 10. 10. 13., Auerbach.

(2) Le style c'est l'homme, la langue c'est le peuple. La « Joie de faire mal » cela n'a de nom dans aucune langue, sauf la germanique. *Schaden freude,* disent-ils.

Collèges, écoles primaires). Presse, conférences, ligues redisent « *les droits* » de la plus grande Allemagne (1).

Ses économistes réclament pour elle une « *place au soleil* » (2)

Sa caste militaire et ses grands métallurgistes soutiennent la ligue pangermaniste (fondée en 1891), les ligues militaires et maritimes.

(Voir les incidents de Saverne et le Centenaire de Leipzig, en 1913).

Ses littérateurs chantent la guerre de proie, la « *guerre fraîche et joyeuse.* »

C'est dans cet état d'hallucination collective que ses troupes se sont ruées sur la Belgique et la France. Est-ce qu'il n'explique pas bien des choses?

4. Les attaques allemandes.

Elles commencent dès l'accord franco-anglais (1904).

A. **Par la voie diplomatique.** d'abord (1905-1911). Il s'agit de dissocier les Alliances, et d'isoler:

1. La France (par la campagne marocaine, où sont nuls les intérêts russes);
2. La Russie (par la campagne balkanique, où sont nuls les intérêts français).

---

(1) Notre grand Fustel de Coulanges disait déjà: « L'intérêt de l'Allemagne est la fin de ses infatigables chercheurs. » La méthode est de tradition chez les Hohenzollern. Frédéric II déclarait: « Je prends d'abord; je sais qu'il se trouvera toujours des pédants pour démontrer que j'étais dans mon droit. »

Guillaume II voit colossal. Il en a trouvé 93 pour déclarer au monde que ce dont on l'accusait « ce n'était pas vrai. »

Le principe des pédants pangermanistes est celui-ci: Tout territoire où jadis a passé un Germain est allemand à tout jamais. Ainsi la Lorraine, la Flandre, la Hollande, le Pays de Meuse, la Suisse, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Normandie, la Lombardie, etc...

Jeanne d'Arc, Léonard de Vinci, etc..., sont des gloires germaniques.

« Le Maroc de l'Ouest est-il allemand? », c'est le titre d'une brochure de Class, le président de la ligue pangermaniste. Oui, conclut-il, puisque les Berbères aux yeux bleus sont les fils des conquérants vandales. (Wetterlé, *Op. cit.*, p. 33)

Cf. la carte de « ce que l'Allemagne désire, d'après les principaux penseurs allemands », dans la Revue hebdomadaire, 22 septembre 1917.

(2) Parfait sophisme. Ils l'ont cette place. Ils sont partout. A Paris, à Anvers, aux Etats-Unis comme à Bagdad, en Turquie et en Chine. Leurs meilleures colonies ne sont-elles pas « celles qui sont conquises par le sang et organisées par l'argent des autres »? Ils le disent eux-mêmes.

Au reste, la place ne leur manque pas tellement chez eux. La preuve en est dans le ralentissement de leur émigration, qui date du grand essor industriel allemand.

De 1881 à 1890, 134.000 émigrés par an.
De 1891 à 1910 52.000 — —
En 1912 18.000 — —

« Depuis 15 ans, il (le nombre des immigrants) est supérieur à celui des émigrants. » (« *J'accuse* », p. 39).

1. LE MAROC.

Le discours belliqueux du Kaiser à Tanger, 1905 (1).
L'affaire des déserteurs à Casablanca, 1908 (2).
La menace de la « Panther » à Agadir, 1911.

Nous répondons :

a) En traitant : à Algésiras où la diplomatie européenne donne tort à la violence allemande.
b) En cédant : un ministre français porte ombrage au Kaiser. Il doit démissionner. (Juin 1905).
c) En abandonnant en 1911, au Congo, une portion de territoire, pour que l'Allemagne renonce à des droits inexistants sur le Maroc.

2. LES BALKANS. — En 1908, l'Autriche annexe par force la Bosnie-Herzégovine. L'Allemagne fait de l'Albanie une principauté allemande. La Russie cède les deux fois.

L'offensive diplomatique a manqué. Le bloc de l'Entente reste intact.

Mais où est la diplomatie agressive et où est la diplomatie conciliante ? Voyez les faits.

Peut-être Guillaume, — que l'Allemagne appelait l'Empereur de la Paix, — a-t-il longtemps espéré réaliser une sorte d'hégémonie financière et économique, pacifiquement, par la puissance de l'industrie et par l'organisation commerciale, par la force d'expansion de la natalité allemande, et par l'intimidation diplomatique, derrière laquelle se dressait une puissance militaire toujours plus formidable... Peut-être... Mais la solution pacifique d'Algésiras a profondément déçu l'opinion allemande. La popularité baisse de Guillaume, que quelques-uns surnomment *Guillaume le Peureux* (3). Le Kronprinz prend la tête des mécontents.

N'est-ce pas de cette époque que date le changement d'idées du Kaiser, qu'il laisse voir dans une conversation avec le roi des Belges en 1913 ? (4). Le Kaiser aurait dit qu' « il en était venu à penser que la guerre avec la France était inévitable, et qu'il faudrait un jour ou l'autre en venir là. »

(Rapporté par M. Cambon, qui dit tenir le propos de source sûre. L. J. 6.)

---

(1) En juillet 1905, le Kaiser dit à M. Isvolsky, alors ministre de Russie à Copenhague : « Dans l'affaire du Maroc, *j'ai jeté le gant à la France*. La France a refusé de le relever. Elle a donc refusé de se battre avec moi .Par conséquent, la question de l'Alsace-Lorraine n'existe plus entre nous. » (Déclaration de M. I., au *Temps*, 15 septembre 1917.)

La France ne voulait pas pour une province faire tuer 5 millions d'hommes. Il n'y avait pas prescription pour cela. On ne prescrit pas contre le droit.

Mais, de la part de l'*agresseur*, quel aveu !... Rapprochons ces dates.

Le discours à Tanger est quelques semaines après la défaite russe de Moukden : dix jours après le vote de notre loi de deux ans. (21-31 mars 1905.)

(2) « On répète couramment dans les milieux pangermanistes », écrivait P. Vergnet en 1913, que « nous aurons la guerre quand nous voudrons sur la question de la légion étrangère ». (*Op. cit.*, p. 236.)

(3) En 1912, dans le journal allemand *Deutsche Tageszeitung*. (D'après Wetterlé, *op. cit.*, p. 68.)

(4) Cf. M. Muret. L'évolution belliqueuse de Guillaume II. (Pavot).

B. La Lutte par la Force (1911-1914).

La préparation intensive à la guerre prochaine.

Par les lois militaires de 1911, 1912, 1913, 1 milliard est obtenu immédiatement, plus 1/2 milliard annuel. Ces lois « portaient les effectifs de paix à 900.000 hommes. Tout avait été prévu pour la mobilisation de 10 millions de combattants. » (Wetterlé, op. cit. p. 240). Un tel effort ne pouvait se soutenir longtemps (1).

Notre loi de 3 ans (1913) s'efforce de conjurer le péril imminent et nous donne 720.000 hommes sur pied de paix et 4.360.000 hommes sur pied de guerre.

Où sont les préparatifs militaires offensifs et où les préparatifs militaires défensifs? Voyez les chiffres et les dates.

L'Etat-major allemand essaie pourtant encore de donner le change.

> « Il faut faire pénétrer dans le peuple l'idée que nos armements sont une réponse aux armements et à la politique français. Il faut l'habituer **à penser** qu'une guerre offensive de notre part est une nécessité pour combattre les provocations de l'adversaire ». (Note secrète du 19 mars 1913, cité, L. J. 2).

---

(1) Le 31 janvier 1913, son correspondant à Berlin écrivait à l'*Echo de Paris:* « La guerre n'éclatera pas cette année, mais quand l'effort militaire allemand aura fait sentir son effet, c'est-à-dire à partir de mai 1914. » C'est en 1913 aussi que parut le livre prophétique de G. Vergnet: *La France en danger.* (Mignot.)

Le 15 mars 1913 notre attaché naval à Berlin indique qu'à la date du 1er octobre 1914, les lois militaires allemandes de 1911, 1912, 1913 auront réalisé les effectifs maxima.

A propos de la *mobilisation financière,* notre attaché remarque: « Si nous constatons que le gouvernement allemand s'efforce d'obtenir que cette énorme taxe d'un milliard de marks ne soit pas acquittée en plusieurs échéances, et si, comme le disent certains journaux le payement intégral devait être réalisé avant le 1er juillet 1914, il y aurait là pour nous une indication redoutable. »

Mobilisation maritime: C'est pour juillet 1914, qu'est prévu l'achèvement du Canal de Kiel.

Mobilisation industrielle: L'acide sulfurique est le sang de l'industrie de guerre. En 1912 et 1913 l'Allemagne constitue un stock en plus de ses importations normales de 600.000 tonnes de pyrite. « Que conclure de là? », dit M. Denys Cochin à la Chambre. Pour moi, c'est la preuve incontestable, avec beaucoup d'autres, de la préméditation du crime de nos ennemis. » (*Revue des 2 Mondes,* 15, 6. 18, 936.)



Les grands Chefs



Le général Galliéni
Le défenseur de Paris

Le colonel Deport
Inventeur du "75"

CONCLUSION

C'est bien une « guerre offensive », comme dit l'Etat-major allemand, une « guerre ayant un caractère agressif », comme le déclare, le 1er août 1914, le Marquis de San Giuliano à l'ambassadeur allemand,

« ne cadrant pas avec le caractère défensif de la Triple Alliance » : c'est pourquoi « l'Italie ne pourrait participer à la guerre ». (L. J. 124).

Une guerre où tout a été préparé, voulu, depuis plusieurs années.

Même le coup de force contre la Serbie. L'Autriche en avait averti l'Italie en août 1913, pour lui demander si, dans ce cas, l'Italie marcherait. (Révélé par Giolitti, président du Conseil, à la Chambre Italienne, le 5 décembre 1914) (1).

---

(1) En août 1916, le Prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres de 1912 à 1914, publia un mémoire secret que des indiscrétions firent tomber dans le domaine public, et qui fut connu un an et demi après, par sa publication dans un journal neutre de Stockholm, le *Politiken*.

Le mémoire « est un document historique de premier ordre. Il montre d'éclatante façon la bonne foi et l'amour de la paix de l'Angleterre et la bassesse et les fautes de la politique allemande responsable du conflit mondial. » (R. Puaux, *Cahiers*, p. 913).

Voici ses conclusions. (*Ibid.* p. 959, 960).

« Il ressort de toutes les publications diplomatiques et de ce qui n'a pas

Aussi, quand le chancelier Michaëlis vient dire : « L'Allemagne n'a pas voulu la guerre», ce n'est pas vrai (1).

Quand le Kaiser répète : « Je n'ai pas voulu cela », ce n'est pas vrai.

Et l'Allemagne et le Kaiser ont voulu la guerre.

Celui-là est responsable, qui, ayant démuselé les appétits d'un peuple, est entraîné par eux.

A ces protestations, combien je préfère le cynisme du journaliste alleman Harden :

« Renonçons à nos misérables efforts pour excuser l'action de l'Allemagne. Ce n'est pas contre notre volonté que nous nous sommes jetés dans cette entreprise gigantesque. Elle ne nous a pas été imposée par surprise. Nous l'avions voulue. Nous devions la vouloir ». (Revue *Die Zukunft*, novembre 1914.)

Voilà « pourquoi nous nous battons »,

Et voilà pourquoi nous avons le droit d'exiger :

1. *Que ce qui a été volé soit rendu.*
2. *Que ce qui a été détruit soit payé.*
3. *Que les garanties soient prises pour qu'ils ne recommencent pas dans vingt ans.*

Et « nous ne pouvons pas regarder la parole de ceux qui gouvernent aujourd'hui l'Allemagne comme une garantie d'un état de choses durable. » (M. Wilson au Pape, 27 août 1917.)

Restitutions, Réparations, Garanties, voilà notre droit, et tant que ce droit ne sera pas reconnu, nous avons le devoir — envers nous-mêmes, nos enfants et nos morts, — d'aller *jusqu'au bout.*

été réfuté par notre propre Livre Blanc — qui, par son insuffisance et ses lacunes, est une lourde accusation contre nous-mêmes, — que :

« 1° Nous avons encouragé le comte Berchtold à attaquer la Serbie, quoique aucun intérêt allemand ne fût en jeu et que le danger d'une guerre mondiale dût nous être connu, — le texte de l'ultimatum — est absolument indifférent.

« 2° Nous avons, dans les journees entre le 23 et le 30 juillet 1914, lorsque M. Sazonoff déclarait avec énergie qu'il ne pourrait pas souffrir une attaque contre la Serbie, repoussé la proposition de médiation britannique, quoique la Serbie, sous la pression anglaise et russe, eût accepté presque entièrement l'ultimatum et bien qu'un accord sur les deux points en litige eût été facile à obtenir et que le comte Berchtold fût même prêt à se déclarer satisfait de la réponse serbe.

« 3° Nous avons, le 30 juillet, quand le comte Berchtold voulait se raviser et sans que l'Autriche ait été attaquée, sur la simple mobilisation de la Russie, envoyé à Pétersbourg un ultimatum et, le 31 juillet, déclaré la guerre aux Russes malgré que le tsar eût donné sa parole, tant que les négociations seraient en cours, de ne laisser mettre en marche aucune troupe — nous avons ainsi détruit volontairement la possibilité d'une solution pacifique.

« Il ne faut pas s'étonner si, en face de ces faits indéniables, hors l'Allemagne, le monde civilisé tout entier nous attribue, à nous seuls, la responsabilité de la guerre mondiale. »

(1) Discours d'ouverture au Reichstag, 19 juillet 1917.

DOCUMENTS CONSULTÉS

I — RECUEILS OFFICIELS

Livre français : *Livre Jaune* (L. J.) — Belge : *Livre Gris* (L. G.) — Russe : *Livre Orange* (L. O.). — Allemand : *Livre Blanc* (L. B.). — Serbe : *Livre Bleu* (L. B. S.). — Anglais : *Correspondance du Gouvernement britannique* (Cor. B.) *Supplément* (Cor. B. Sup.)

— PUBLICATIONS DIVERSES

Un Allemand. *J'accuse* (Payot). — Fernau. *Précisément parce que je suis Allemand*)Ibid.). — R. Puaux, *Le mensonge du 3 août* (Ibid). *Les Etudes de la guerre* (Ibid). Cahiers consacrés uniquement à la question des origines de la guerre. — Durkheim et Denis. *Qui a voulu la guerre?* (Collin). — Dudon. *La guerre, qui l'a voulue?* (Lethielleux). — Abbé Wetterlé. *Lendemains réparateurs* (Floury). — L. Barthou. *Qui est responsable de la guerre?* Dans le livre *Sur les Routes du Droit* (Bloud). — P. Vergnet. *La France en danger* (Mignot).

BLOUD et GAY, Editeurs. 3, rue Garancière, Paris (6e)
Prix de l'Unité : **0** fr. **30.** — Conditions spéciales par quantités.

Toute la France debout, pour la Victoire du Droit



Strasbourg dans la nuit du 24 août 1870

POURQUOI l'Alsace-Lorraine doit redevenir Française

PAR
Georges Hoog
Secrétaire permanent du Comité catholique de Pr. Fr.

« Vous êtes Français pour toujours. La France apporte avec les libertés qu'elle a toujours représentées, le respect de vos libertés à vous, des libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs. Vous êtes l'Alsace, je suis la France. Je vous apporte le baiser de la France. »

LE GÉNÉRAL JOFFRE
aux Alsaciens, en Novembre 1914

NI LA FRANCE, NI L'ALSACE N'ONT VOULU LA GUERRE

DEMANDE. — *Quel est le but de guerre de la France en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine ?*

RÉPONSE. — **La réintégration de l'Alsace-Lorraine dans la patrie française.**

Tract du Comité catholique de Propagande française, n° 11

D. — *Est-ce pour reprendre l'Alsace-Lorraine que la France est entrée en guerre ?*

R. — Non, elle est entrée en guerre pour se défendre contre l'Allemagne qui l'a attaquée.

D. — *La France, avant le 1er août 1914, ne voulait donc pas la Revanche ?...*

R. — Elle n'oubliait pas les chères provinces qui lui avaient été arrachées en 1871 par la force, mais pour rendre la liberté à l'Alsace-Lorraine captive, elle n'aurait jamais voulu déchaîner sur le monde les horreurs d'une guerre.

« Depuis plus de quarante ans, les Français, dans un sincère amour de la paix, ont refoulé au fond de leur cœur le désir des réparations légitimes », disait, le 4 août 1914, M Raymond Poincaré, président de la République.

Et un peu plus tard, il disait encore :

« Quelques cuisants regrets qu'elle eût éprouvés, la France n'aurait jamais voulu faire une guerre de revanche. Elle savait trop ce qu'une guerre coûterait à l'humanité. »

D. — *Mais, maintenant, la France veut la Revanche ?*

R. — Oui, car l'Allemagne, en nous déclarant la guerre, a déchiré, elle-même, le traité de Francfort par lequel, le couteau sur la gorge, nous avions signé, en 1871, notre renonciation à l'Alsace-Lorraine. La guerre ayant été déchaînée par l'Allemagne et non par nous, il faut qu'elle serve au moins à réparer la brutale injustice commise, en 1871, en Alsace-Lorraine.

« Sans motif, a dit M. Poincaré, on a déclaré la guerre à la France. Son sang a coulé par la faute d'autrui. Comment pourrait-elle ne pas élever une revendication fondée sur la justice et le droit ? »

D. — *Et l'Alsace-Lorraine, elle, voulait-elle la guerre ?*

R. — **L'Alsace-Lorraine ne voulait pas non plus la guerre.**

M. l'abbé Wetterlé, député de Ribeauvillé au Reichstag, écrivait le 21 août 1914 dans l'*Echo de Paris :*

« Non, nous ne voulions pas que la guerre, avec son cortège lamentable de deuils et de ruines, fût la rançon de notre affranchissement. Nous aimions trop sincèrement la France pour souhaiter qu'elle payât notre liberté reconquise du sang généreux des meilleurs de ses enfants. Et il nous eût été horriblement douloureux qu'à cause de nous la jeunesse de France, cette jeunesse qui connût et qui connaît encore tous les héroïsmes, fût fauchée par les balles allemandes. A ce prix-là, le retour à la patrie tendrement aimée eût été payé beaucoup trop cher, et nous eussions préféré subir encore plus longtemps, au besoin même toujours, la morgue et l'insolence de nos maîtres barbares. »

D'autre part, M. Georges Weill, député socialiste de Metz au Reichstag depuis janvier 1913, engagé, le 5 août 1914, dans l'armée française, écrivait :

« Alsaciens et Lorrains, nous avons essayé, pendant la dure période de domination étrangère, de subordonner notre droit et nos espérances au souci suprême de la paix, et nous luttions pour obtenir, dans la paix, un régime qui nous eût permis de conserver à notre pays sa personnalité et son caractère national. Cette résignation voulue et réfléchie, nous ne la regrettons pas. C'est grâce à elle que nous pouvons avoir conscience, ainsi que tous les autres Français, de n'avoir rien négligé pour que la guerre fût évitée. Notre force morale, dans la crise présente, n'en est que plus grande. »

D. — *Sans doute. Mais avant la guerre les Alsaciens-Lorrains tenaient-ils le même langage pacifique ?*

R. — Oui. Dans une conférence faite à Paris, le 27 février 1913, M. Jacques Preiss, par exemple, ancien

député au Reichstag, l'un des plus ardents champions du patriotisme alsacien, déclarait :

« ...Ce n'est pas nous qui déciderons jamais de la paix et de la guerre en Europe... Nous n'hésitons pas à déclarer que nous ne voulons pas qu'on fasse la guerre pour nous ou à cause de nous, avec tous les deuils et les désastres qu'elle entraînerait à sa suite. »

D. — *Que voulait donc l'Alsace-Lorraine avant la guerre ?*

R. — Elle ne cessait pas de souhaiter d'être rendue à la France, mais, par amour de la Paix, elle se résignait à ne demander que l'autonomie. Lasse d'être traitée en « territoire impérial » (Reichsland), elle eût souhaité former, dans les cadres de l'Empire, une petite république autonome, avec un parlement Alsacien-Lorrain.

M. Jacques Preiss, dans la même conférence, déjà citée, déclarait :

« ...L'Alsace-Lorraine veut avoir son autonomie. Elle acclame la devise : « L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains ». Elle réclame sa mise sur un pied de complète égalité avec les autres parties de l'Empire. »

Evoquant la guerre balkanique de 1912-1913, il ajoutait :

« ...Tout le monde a dû se convaincre que, même chez des populations moins cultivées que la nôtre, chez des populations qu'on traite de demi-barbares, le principe des nationalités et le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ne peuvent plus de nos jours être considérés comme de vains mots. »

D. — *L'Alsace-Lorraine ne reçut-elle pas satisfaction de l'Allemagne ?*

R. — Non, et, à la vérité, elle ne pouvait espérer

recevoir satisfaction d'un vainqueur dont la main ne s'était jamais tendue vers elle, ouverte loyalement, pour la secourir, mais dont le poing dur s'était, au contraire, si souvent abattu sur elle pour l'assommer. Dans son désir de paix, dans son horreur de la guerre, elle n'en formulait pas moins avec obstination son programme d'autonomie. Réalisé, elle y eût trouvé quelques garanties de liberté qui lui eussent permis de demeurer fidèle à l'esprit français, à la culture française. Mais l'Allemagne ne lui octroya, le 26 mai 1911, qu'une caricature de Constitution. L'Alsace-Lorraine, en dépit de la Chambre basse à laquelle elle envoyait 60 députés, restait la chose de l'Empereur, puisque celui-ci nommait directement le gouverneur (Statthalter) suivant son bon plaisir, ainsi que la moitié des membres de la Chambre haute, qui contrôlait tous les actes de l'autre Chambre. Au Conseil d'Empire, enfin, où sont représentés tous les Etats qui composent l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine avait trois délégués, tous désignés par le Statthalter, agent de l'Empereur.

D. — *Comment l'Alsace accueillit-elle cette Constitution ?*

R. — **Tous les députés Alsaciens-Lorrains, sauf un, votèrent, en 1911, contre cette Constitution qui n'était qu'illusion, hypocrisie et mensonge.**

Voulez-vous d'ailleurs, à propos de cette Constitution, une opinion qui n'est pas suspecte, puisqu'elle émane d'un Allemand, et d'un **Allemand de qualité : le célèbre historien, Dr Martin Spahn** (*Deutsche Lebensfragen*, 1913, p. 83). Après avoir exposé comment, par un constant abus de pouvoir, le gouvernement impérial allemand intervient dans la vie politique des Etats confédérés, il ajoute :

« La manière dont fut réglée la question de la Constitution alsacienne-lorraine marque du sceau définitif cette manière d'agir. *Le projet s'était heurté à la résistance obstinée de la population alsacienne-lorraine, de ses représentants à la Chambre nationale, et de ses représentants au Parlement d'Empire.* Une Constitution est, par essence, l'affaire la plus intime, la plus personnelle d'un peuple. Le projet n'en fut pas moins imposé au pays alsacien-lorrain par le gouvernement d'Empire et par le Reichstag. Ce fut là le point culminant dans la série des coups de force par lesquels les pouvoirs d'Empire ont cru bon d'intervenir dans la vie des Etats particuliers et des communautés nationales. »

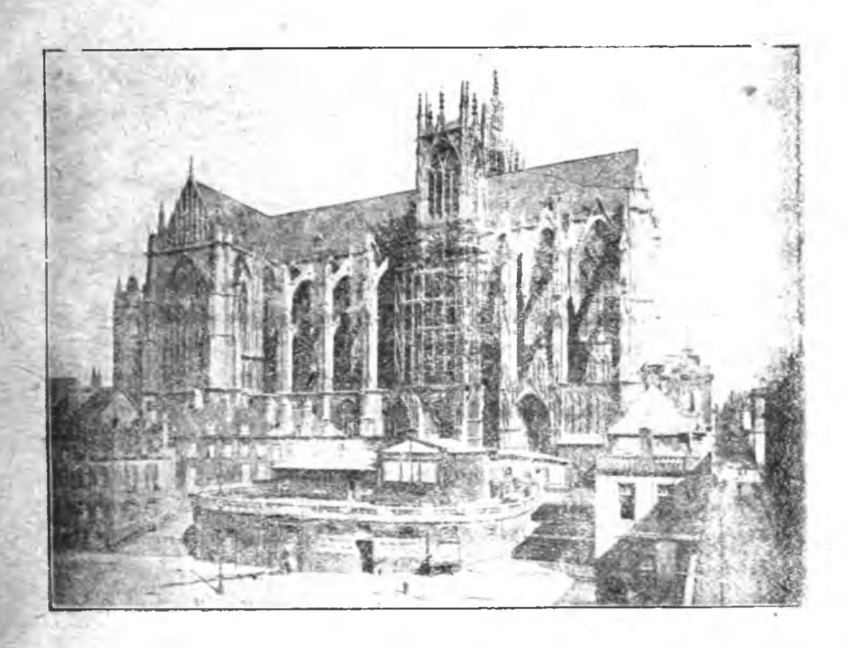
*
* *

D. — Mais maintenant l'Alsace-Lorraine, elle aussi, veut la Revanche ?...

R. — Oui, car, le 3 août 1914, un formidable fait nouveau s'est produit : la guerre. La guerre, non fomentée par l'Alsace, victime patiente et saignante, depuis quarante-cinq ans. La guerre, non déclarée par la France, victime elle aussi, qui n'a jamais désespéré du triomphe final de la justice, mais qui se serait fait scrupule de déchaîner sur le monde, même pour la plus noble des causes, les horreurs d'une conflagration européenne. La guerre, voulue, préparée, déclarée par le vainqueur de la France en 1871, par le tyran de l'Alsace depuis quarante-quatre ans, par l'Allemagne. Le monstrueux procès que l'Allemagne, en 1871, avait tranché, contre le Droit, par la force des armes, ce procès que l'Alsace et la France, par amour de la paix, n'osaient remettre en question, c'est l'Allemagne elle-même qui a pris la lourde initiative, l'effroyable responsabilité de le rouvrir brutalement. Comment, dès lors, l'Alsace n'eût-elle pas affirmé son suprême espoir ?

Elle l'a proclamé par la voix du député de Ribeauvillé l'abbé Wetterlé :

« Le destin a voulu que l'inévitable guerre fût provoquée, préparée, voulue par les insatiables appétits de domination du pangermanisme. Ce n'est pas la question d'Alsace-Lorraine qui a mis le feu aux poudres... Et parce que le fol orgueil des Allemands est l'unique cause de la guerre, nous avons maintenant



La Cathédrale de Metz

nous autres, Alsaciens et Lorrains, le droit de crier bien haut nos espérances. La revanche du droit aura été l'œuvre de ceux-là mêmes qui l'avaient si souvent et si longtemps violé... »

Elle l'a proclamé par la voix du député de Metz, **Georges Weill** ·

« ...L'ennemi nous a délivrés lui-même des réserves que nous dictait notre préoccupation de la paix. Hier encore, tandis que nous subissions toute sa puissance, il refusait de reconnaître nos

plus modestes revendications ; il allait, dans sa folie orgueilleuse et aveugle, jusqu'à nier l'existence de la question d'Alsace-Lorraine. Maintenant, il l'a posée, dans toute son ampleur ! Par la guerre qu'il a voulue et imposée à l'Europe il nous a rendu, en même temps, toute notre liberté de pensée et d'action. Il n'y a plus de réserve à nos espérances et à notre volonté patriotique ! Nous allons rentrer dans le cadre de la nation française, à laquelle nous appartenons par notre histoire et par nos traditions. Le droit des peuples, violé il y a quarante-quatre ans, sera intégralement rétabli. »

*
* *

L'origine de la guerre n'est pas dans un désir de revanche de la France au sujet de l'Alsace-Lorraine. Cette guerre doit cependant avoir pour conclusion nécessaire la réintégration des provinces annexées dans la patrie française, **parce que c'est l'Allemagne qui l'a déclarée.**

La France, de peur de briser la paix, n'osait pas rouvrir la question d'Alsace-Lorraine, remettre en discussion le traité de Francfort qui, signé par la France « sous le couteau », constituait le seul titre de l'Allemagne, — et quel titre ! Or, la paix a été brisée par l'Allemagne elle-même, le traité de Francfort déchiré par sa déclaration de guerre. Dès lors, la question est posée. Il faut la résoudre.

II

L'ALLEMAGNE A-T-ELLE DES DROITS SUR L'ALSACE-LORRAINE ?

DEMANDE. — *J'admets tout ce que vous venez de dire. Mais les Allemands prétendent avoir des droits sur l'Alsace-Lorraine. La social-démocratie allemande les expose ainsi dans sa réponse au questionnaire du Conseil des ouvriers et soldats russes à propos des buts de guerre, publiée par les journaux du 18 juin 1917.*

« En ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, il faut tout d'abord déclarer qu'elle ne peut pas être considérée comme un Etat national indépendant ni, d'aucune façon, comme ayant une nationalité distincte. Ethnographiquement, les neuf dixièmes de ses habitants sont d'origine allemande. Seulement un demi pour cent de sa population fait usage de la langue française. En outre, il faut remarquer que l'Alsace-Lorraine n'a pas changé de mains au cours de la guerre. A l'exception d'une très petite région, elle est restée sous la domination allemande. Appartenant d'abord à l'Allemagne, ethnographiquement et politiquement, les territoires de l'Alsace-Lorraine ont, au cours des âges, été séparés de l'Allemagne par la France au moyen d'une annexion forcée. A Francfort, en 1871, ils firent de nouveau retour à l'Allemagne. Il est donc absolument injuste de parler du droit historique de la France. Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France équivaudrait à une annexion de la part de cette dernière nation, et elle doit, en conséquence, être repoussée conformément au principe de la paix sans annexions. »

Voilà l'objection allemande.

Réponse. — En somme, les sociaux démocrates allemands essaient de retourner contre nous, en faveur de l'annexion allemande de l'Alsace, les arguments que nous invoquons contre eux pour justifier la réintégration de l'Alsace dans le patrimoine français.

Nous leur disons :

— L'Alsace doit redevenir française par la guerre actuelle, parce que vous l'avez annexée par la force en 1871 contre le vœu formel de ses habitants.

Ils essaient de répliquer :

— L'Alsace devait redevenir allemande par la guerre de 1871, parce que vous l'aviez annexée au dix-septième siècle par la force.

D. — *C'est cela. Mais voulez-vous répondre point par point à leurs affirmations ?... Voici la première : « L'Alsace-Lorraine ne peut être considérée comme un Etat national indépendant, ayant une nationalité distincte. »*

R. — Certes, ni politiquement, ni économiquement, l'Alsace-Lorraine ne réunit toutes les conditions pour former un Etat indépendant. Mais l'Alsace et la Lorraine possèdent un esprit traditionnel, une culture locale qui s'apparentent étroitement à l'esprit français, aussi étroitement que la culture bretonne ou provençale. Cela est vrai au point que l'esprit alsacien, la culture alsacienne apparaissent comme l'un des éléments constitutifs de la culture française, si une sous la variété et la richesse de ses aspects. Et c'est pourquoi, ni l'Alsace-Lorraine, ni la France ne demandent la constitution d'un Etat indépendant alsacien-lorrain. Maintenant que, sans crainte de déchaîner la guerre, puisque l'Allemagne l'a elle-même déchaînée, elles peuvent proclamer leurs

aspirations dans toute leur étendue, elle demandent d'être rendues l'une à l'autre.

D. — *Deuxième objection : « Ethnographiquement, l'Alsace-Lorraine est presque toute d'origine allemande : à preuve la langue que l'on y parle. »*

R. — Il n'y a plus guère que les « savants » allemands pour soutenir qu'une même nation doit englober, sans se soucier de leurs aspirations et de leurs volontés, tous les fils de la même race. L'argument, surprenant en tout état de cause, l'est plus encore sous la plume de socialistes qui font profession, à les entendre, de défendre la liberté des peuples.

Mais, d'abord, qu'est-ce que la race ?... L'allure physique ?... Peut-être bien, puisque des « savants » allemands ont prétendu, par exemple, reconnaître des frères de race dans tout homme qui a les cheveux blonds et les yeux bleus. Avec de pareilles théories, basées sur une pseudo-science universellement discréditée, ils pourraient arriver à démontrer bientôt que toute l'Europe est de race allemande. C'est absurde. Mais — soit ! — admettons un instant que la nationalité doive être déterminée d'après la race, et la race d'après l'allure physique. En quoi, je vous le demande, le type alsacien est-il essentiellement différent du type français, c'est-à-dire du type parisien, provençal, breton, picard ou gascon ? En quoi surtout le type alsacien est-il si parent du type allemand ? A l'examiner de près, on voit, au contraire, tout ce que le type alsacien présente de caractères communs avec le type français et tout ce qui le distingue profondément du type allemand.

D. — *Mais il y a la langue : les Alsaciens parlent un dialecte alémanique.*

R. — Ce dialecte n'est d'ailleurs pas la vraie langue

allemande. Mais quelle théorie encore que celle-ci : telle langue, telle nation ! En l'invoquant, la France pourrait revendiquer la Belgique wallonne et la Suisse française, puisqu'on y parle le français, — et l'Allemagne la Belgique flamande — ce qu'elle ose faire — et la Suisse alémanique. Un Suisse, M. Karl Ringer, le remarquait, fin décembre 1917, dans une lettre adressée à l'un de ses compatriotes germanophiles :

« Ce même argument, écrivait-il, n'est-il pas toujours avancé par les pangermanistes qui voudraient aussi revendiquer — théoriquement pour le quart d'heure — notre Suisse alémanique, comme faisant partie de la Grande Allemagne pangermaine ? Pensez-vous l'appliquer à la Suisse comme à l'Alsace ? »

Ils ont fait mieux. N'ont-ils pas prétendu annexer Dante, Le Tasse, Diderot, Gounod et jusqu'à Racine dont le nom — le nom simplement, et non plus le langage — dénoterait, d'après eux, l'origine germanique ?...

Quant à Jeanne d'Arc, dans sa brochure éditée en 1887 et rééditée en 1912 : « *Vous voulez l'Alsace-Lorraine ?... Nous vous prendrons toute la Lorraine et encore plus* », le junker Kurd von Strantz écrit qu'elle « ne parlait pas français mais allemand, car le patois welche de Lorraine est de souche allemande et que, au surplus, si la Pucelle d'Orléans a embrassé le parti du roi de France, ce ne fut aucunement par patriotisme national ».

Faut-il s'indigner ?... Haussons plutôt les épaules.

La vérité, c'est que la persistance en Alsace, sous le régime français, du vieux dialecte alsacien, comme, d'ailleurs, de tous les dialectes de nos provinces, est tout à l'honneur de la France. Si la domination française en Alsace-Lorraine fut, en effet, si facilement acceptée,

réclamée même comme une protection, c'est qu'elle était faite de tolérance, de bonté, de tact, — toutes vertus dont les Allemands, de 1871 à 1914, se sont montrés si totalement dépourvus. C'est ainsi, écrivent MM. C. Pfister, professeur à la Sorbonne, et Hinzelin, qu'« aucune mesure de rigueur n'était prise, même pour propager la langue française en Alsace et dans les régions de Lorraine où l'on parlait allemand. Aujourd'hui l'Allemagne voudrait se faire un titre de propriété de ce qui est, pour la France, un titre d'honneur ». (*La France et les Alsaciens-Lorrains*, 1917, p. 4.)



Celle qu'un Strantz veut annexer

D. — *Troisième objection des socialistes allemands : « L'Alsace-Lorraine n'a pas changé de mains au cours de la guerre », c'est-à-dire qu'elle n'est que partiellement encore occupée par les armées françaises.*

R. — Encore un argument étrange sous la plume de socialistes, pour lesquels, croyions-nous, le droit de conquête n'existait pas, pour lesquels seul valait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Quand on admet le droit de conquête, on doit admettre évidemment qu'il faut occuper militairement un pays pour le posséder. Mais, pour nous, il n'y a pas de droit de conquête ; il y a le droit des nations à ne pas être opprimées par des nations plus fortes ; il y a le droit de l'Alsace comme il y a celui de nos départements du Nord envahi, même occupés par les armées allemandes, à secouer le joug de l'Allemagne, dont ils ne veulent pas, dont ils n'ont jamais voulu.

D. — *Dernière objection : « Les territoires de l'Alsace-Lorraine ont, au cours des âges, été séparés de l'Allemagne par la France au moyen d'une annexion forcée. »*

R. — Non, — et nous allons le prouver. Ce qu'il ne faut pas oublier, en tout cas, c'est que **l'Alsace-Lorraine est de vieille souche gauloise.** L'Alsace-Lorraine faisait partie de la Gaule, première ébauche de la France. Dans ses *Commentaires sur la guerre gauloise*, César (l'an 59 avant Jésus-Christ) constate que les Gaulois sont « voisins des Germains qui habitent *au delà du Rhin* » et que « le pays habité par les Gaulois... *va jusqu'au Rhin* ». Donc, dès avant l'ère chrétienne, on considérait que l'Alsace-Lorraine était gauloise et non germanique.

Sous la domination romaine, les Alsaciens durent subir l'assaut des hordes germaines. A la chute de

l'Empire romain, la région de la rive gauche du Rhin fit partie des Etats soumis aux Mérovingiens, puis aux Carolingiens.

Le traité de Verdun, en 843, qui partageait l'héritage de Louis le Débonnaire entre ses trois fils, passe à bon droit pour l'origine des Etats modernes de France, d'Allemagne et d'Italie. Il est à remarquer que le royaume de Germanie ne comprenait que les pays à l'est d'une ligne qui partait de l'embouchure du Weser, suivait le cours inférieur de l'Ems et gagnait ensuite la rive droite du Rhin, jusqu'au-dessus de Bâle. Le royaume de Lothaire, ou Lotharingie, représentait entre la France et la Germanie, une zone disputée et qui de fait n'a jamais cessé de l'être, bien qu'au commencement du XI[e] siècle la Lorraine et ses dépendances soient entrées dans la mouvance du Saint-Empire romain germanique, aussi imposant par le nom qu'il l'était peu par son influence et par sa force réelle.

D. — *N'est-ce pas de cette situation que l'Allemagne tire argument ?*

R. — Oui, mais le Saint-Empire germanique n'était en rien semblable à l'Allemagne actuelle. Il n'existait pas alors, à proprement parler, de nation allemande. Et l'Alsace était toute peuplée de seigneuries et de villes libres, petites républiques fort jalouses de leur autonomie. Souvent ces petits Etats, lors de la guerre de Trente ans, par exemple, firent cause commune avec la France : c'est ainsi que, catholiques ou protestants, les Alsaciens, dans cette guerre, firent appel à la France pour les défendre soit contre l'empereur d'Allemagne, soit contre la Suède. Aussi le traité de Westphalie, qui, en 1648, réunit officiellement l'Alsace à la France ne fit-il que donner une consécration de principe à une

situation de fait. Voici, d'ailleurs, comment s'exprimaient les rédacteurs du traité :

« Le suprême domaine et tous les autres droits sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun, et sur les villes de même nom et leur finage, nommément sur Moienvic, lesquels appartenaient ci-devant à l'Empire, *appartiendront à l'avenir à la Couronne de France, et lui devront être incorporés, à perpétuité, irrévocablement...*

« ... L'Empereur... comme aussi l'Empire cèdent tous les droits... qui jusqu'ici ont appartenu tant à lui qu'à l'Empire et à la famille d'Autriche, sur la ville de Brisack, le Landgraviat de la Haute et Basse-Alsace... les transportent tous et chacun d'iceux au Roi Très Chrétien et au royaume de France.

« ... Tous les droits, régales et appartenances, sans réserve aucune, appartiendront au Roi Très Chrétien et seront incorporés à perpétuité à la Couronne de France, avec toute sorte de juridiction et souveraineté, sans que l'Empereur, l'Empire, la Maison d'Autriche, ni aucun autre y puisse apporter aucune contradiction. De manière qu'aucun Empereur, ni aucun Prince de la Maison d'Autriche, ne pourra, ni ne devra jamais usurper, ni même prétendre aucun droit et puissance sur les dits pays, tant au delà qu'au deçà du Rhin. »

C'est ainsi que l'Alsace, née gauloise, redevint officiellement française.

D. — *Et la Lorraine ?*

R. — Englobée d'abord, comme l'Alsace, dans le Saint-Empire germanique, elle s'en évada dès l'année 1542. Charles-Quint reconnut l'indépendance absolue du duc de Lorraine, qui cessa d'être son vassal. En 1737, le beau-père du roi de France Louis XV devint duc de Lorraine, et, à sa mort, en 1766, la Lorraine, elle aussi, redevint officiellement française.

D. — *Mais après ce séjour plus ou moins long dans le Saint-Empire, l'Alsace-Lorraine ne souffrit-elle pas de son retour à la France ?*

R. — L'histoire vous répondra. Soixante ans après

le traité de Westphalie, vingt-huit ans après l'entrée des Français à Strasbourg. dès 1709, l'ambassadeur prussien Schmettau écrivait :

« *Nous ne pouvons pas reprendre l'Alsace, parce qu'il est notoire que ses habitants sont plus Français encore que les Parisiens.* **Il faut donc laisser les Alsaciens à la France qu'ils adorent, on lui en ôter seulement les biens et les revenus, car on ne pourra ôter les cœurs d'autre manière que par une chaîne de deux cents ans. Même conquise,** *la terre d'Alsace couvera un brasier d'amour pour la France.* »

En effet, l'Alsace-Lorraine était déjà préparée, — par son esprit et sa culture propres, qu'elle avait su défendre, grâce à l'autonomie dont jouissaient ses seigneuries et ses villes libres, contre les influences du germanisme, — à devenir une province française : l'union, la fusion, se fit donc sans heurt ni crise, naturellement. Et, à partir de ce moment, toutes les grandes dates de notre histoire nationale furent, pour l'Alsace, autant d'occasions, spontanément saisies par elle, de s'associer aux grandeurs de la patrie, d'affirmer sa volonté, sa fierté, sa fidélité françaises.

Louis XIV se plaisait à dire d'un de ses officiers alsaciens :

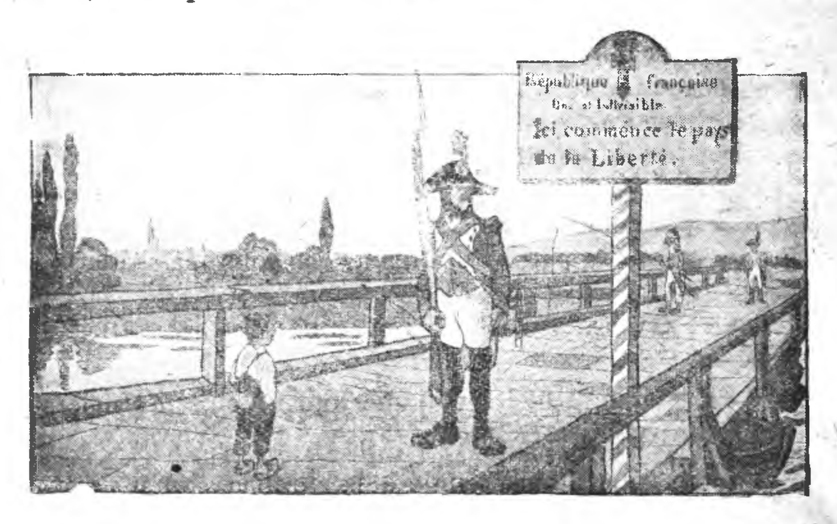
« Sa famille, à elle seule, me fournit plus d'officiers que toute la Basse-Bretagne. »

Avant même d'être réunie à la France, on l'a vu, l'Alsace nous avait déjà maintes fois apporté un concours militaire précieux. Mais depuis leur réunion à la France, notamment dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'Alsace et la Lorraine furent parmi les provinces qui donnèrent à la France le plus de soldats — véritables soldats d'élite — et de généraux : par exemple, **Rapp, Kléber, Kellermann et Ney.** Elles nous donnent aujourd'hui : **Maud'huy, d'Urbal, Micheler, Dubail, Hirschauer,** et combien d'autres.

Lors de la Révolution française, les manifestations de loyalisme français furent, en Alsace, aussi nombreuses qu'enthousiastes.

« Rien ne saurait dépeindre, écrit l'artiste alsacien Hansi, la joie universelle qui salua le nouveau régime, où le pauvre comme le riche, le paysan comme le seigneur, étaient déclarés libres et égaux en droits. On accrocha, pour commencer, au beau milieu du pont de Kehl, un écriteau immense où les Badois, ébahis, pouvaient lire : *Ici commence le pays de la liberté* ».

A la séance du 5 août 1789 de l'Assemblée nationale, alors que les privilèges féodaux viennent d'être supprimés, les députés de l'Alsace déclarent :



Le pont de Kehl (par Hansi)

« Renoncer en ce moment aux privilèges de sa province est un acte où il y a bien peu de mérite, car c'est devenir plus Français encore, et *le nom de Français est aujourd'hui le plus beau nom qu'on puisse porter sur la terre.* »

Le 12 octobre 1789, à l'Assemblée nationale encore, lecture est donnée des *dons patriotiques* faits *librement*

par les villes ou les provinces. Ici, ouvrons le compte rendu officiel de la séance :

« On lit la feuille des dons patriotiques ; il en a été offert par un grand nombre de Communautés d'Alsace *qui déclarent vouloir rester pour toujours unies à la France.* »

Le 13 juin 1790, à Strasbourg, se déroulait la fête religieuse et civique de la Fédération du Rhin : « A la face du Dieu de l'univers », les Strasbourgeois juraient fidélité à la nation française ; et ils renouvelaient ce serment solennel un mois plus tard, à Paris, à la Fête de la Fédération, en promettant « de demeurer unis à tous les Français par les liens de la plus indissoluble fraternité ».

N'est-ce pas encore à Strasbourg que, le 25 avril 1792, naquit l'hymne national français, la Marseillaise, — d'abord nommé le Chant de l'Armée du Rhin ? C'est, en effet, pour conduire à la bataille contre la Prusse les jeunes volontaires du Bas-Rhin qu'à la demande de Dietrich, maire de Strasbourg, le capitaine du génie Rouget de Lisle composa le chant fameux.

L'année 1798 fut témoin d'une nouvelle manifestation, émouvante entre toutes, de l'attachement de l'Alsace à la patrie. En cette année, la ville de Mulhouse sollicita l'honneur d'être réunie à la France. Un traité fut préparé, dont voici les premiers mots : « La République française accepte le vœu des citoyens de Mulhouse. » Le 15 mars 1798, les Français se présentèrent devant Mulhouse. « Avancez, bons Français, leur dirent les Mulhousiens ; la victoire vous précède : la paix vous suit. » Et le drapeau de Mulhouse fut enveloppé dans un étui tricolore sur lequel ces mots étaient tracés : « *La République de Mulhouse repose dans le sein de la République française.* »

En 1815, au Congrès de Vienne, quand la Prusse émit la prétention de jeter son dévolu sur nos provinces de

l'est, ce fut, dans toute l'Alsace, une explosion d'unanime indignation.

En 1848, aux fêtes du 200e anniversaire de la réunion de l'Alsace à la France, le maire de Strasbourg déclara :

« Nous sommes venus ici en foule, à deux pas de la frontière, à deux pas de l'étranger qui nous entend, pour nous féliciter, à ce moment solennel, d'être compris au sein de la grande famille française, d'être comptés parmi les enfants de la jeune République, et nous nous retrouverions tous ici, si le tocsin du danger sonnait pour la France, si la France faisait un appel à nos bras, à notre dévouement. »



Ainsi parlait le maire de Strasbourg il y a soixante-dix ans. Il exprimait le vœu permanent de l'Alsace depuis deux siècles. Mais il exprimait aussi, par avance, le vœu de l'Alsace annexée, opprimée de 1871 à 1914, et que la guerre actuelle doit, au nom même du droit des nationalités, rendre à la mère-patrie.

L'ALSACE-LORRAINE



On ne choisit pas sa mère (Dessin d'Abel Faivre dans l'*Echo de Paris*.)

III

PAS DE PLÉBISCITE EN ALSACE-LORRAINE !

DEMANDE. — *Le 4 juillet 1917, à la Fête de l'Indépendance américaine, M. Ribot, président du Conseil, prononçait les paroles suivantes :*

« S'agit-il de cette question d'Alsace-Lorraine qui tient si fort à notre cœur, les Etats-Unis ont compris qu'aucun sophisme ne pourra nous empêcher de revendiquer le bien qui nous a été ravi par un abus de la force et qu'il n'est besoin d'aucune consultation pour nous créer un titre à cette revendication. La protestation des représentants de ces provinces arrachées à la France résonne aujourd'hui avec la même force qu'il y a quarante-cinq ans. Voilà un procès jugé. »

Et alors, je vous pose cette question :

La France et les Alliés se proclament les champions de la liberté des peuples, du droit des nationalités. Dès lors, de deux choses l'une : ou l'Alsace-Lorraine veut redevenir française et, consultée, elle le dira — ou elle veut rester soumise à l'Allemagne, et, dans ce cas, comment les Français, s'ils sont sincères, voudraient-ils la conquérir de force ?...

RÉPONSE. — C'est là, justement, qu'est le « sophisme » dénoncé par M. Ribot. « La protestation des représentants de ces provinces arrachées à la France résonne aujourd'hui avec la même force qu'il y a quarante-cinq ans », dit M. Ribot. Rappelons donc dans quelles

circonstances elle fut formulée ; rappelons-en les termes. Cette simple et rapide revue historique fera, mieux que tous les raisonnements, éclater le « sophisme » d'une consultation, d'un plébiscite en Alsace-Lorraine.

Le 8 février 1871, sous la botte de l'envahisseur, la France avait procédé aux élections à l'Assemblée nationale. Toute l'Alsace et toute la Lorraine, dans un superbe mouvement d'union sacrée, s'étaient dressées pour crier leur amour de la patrie souffrante. Tandis que le catholique Keller était nommé par le Haut-Rhin en tête de liste, Gambetta, dont le nom signifiait alors « guerre à outrance », était élu par les quatre départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe.

Dès le 16 février, à Bordeaux, les députés alsaciens et lorrains déposaient sur le bureau de l'Assemblée une « déclaration » dont voici les points essentiels :

« 1°) L'*Alsace et la Lorraine ne veulent pas être aliénées*. Associées depuis plus de deux siècles à la France dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ces deux provinces, sans cesse exposées aux coups de l'ennemi, se sont constamment sacrifiées pour la grandeur nationale ; *elles ont scellé de leur sang l'indissoluble pacte qui les rattache à l'unité française...*

« 2°) La France ne peut consentir ni signer la cession de l'Alsace et de la Lorraine...

« 3°) L'Europe ne peut permettre ni ratifier l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine...

« En foi de quoi nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier, à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités, VOTE OU PLÉBISCITE, qui consentiraient abandon, en faveur de l'étranger, de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine.

« *Nous proclamons*, par les présentes, à *jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française*, et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de le revendiquer éternellement par toutes les voies envers et contre tous usurpateurs. »

La Chambre des députés française, dans la séance du 4-6 juin 1917, quarante-six années plus tard, « contresignait cette protestation unanime » et « déclarait attendre de la guerre... le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie... »

Le 1er mars 1871, l'Assemblée nationale, la mort dans l'âme, ayant dû ratifier, par 546 voix contre 107, les préliminaires de paix qui prévoyaient le cession à l'Allemagne de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, les députés alsaciens et lorrains élevèrent une dernière protestation :

« Livrés, au mépris de toute justice, et par un odieux abus de la force, à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir.

« *Nous déclarons encore une fois nul et non avenu le pacte qui dispose de nous sans notre consentement.*

« La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme et la mesure que notre conscience nous dictera. »

Tels étaient les sentiments de l'Alsace en 1871. Elle était violentée par la conquête allemande. Son âme restait à la France.

D. — *Que firent donc les Alsaciens ?*

R. — Ils pouvaient choisir entre deux solutions : déserter leur chère petite patrie pour ne pas subir la nationalité allemande ; ou bien y demeurer pour y cultiver l'amour de la France.

D. — *A laquelle de ces deux solutions les Alsaciens s'arrêtèrent-ils ?*

R. — L'Alsace-Lorraine annexée comptait 1.517.490

habitants. 536.317 optèrent pour la France, c'est-à-dire qu'ils prenaient le douloureux parti de quitter le pays. En fait, 428.277 seulement le quittèrent avant le délai fixé : 1er octobre 1872. Les autres, soit un peu plus d'un million, ne quittèrent pas le pays, soit qu'ils considérassent comme leur devoir de Français d'y demeurer, soit qu'ils y fussent rattachés absolument par leurs familles ou leurs affaires. Ce n'étaient pas les moins bien inspirés, du point de vue français, puisqu'ils contribuaient à maintenir là-bas la mère-patrie. De 1873 à la fin de 1895, 191.000 Alsaciens-Lorrains vinrent encore s'établir en France, ce qui porte le chiffre des émigrants à quelque 600.000. Des immigrés allemands, bien entendu, vinrent prendre leur place.

D. — *Quelle était la proportion de ces immigrés allemands sur la population totale de l'Alsace-Lorraine ?*

R. — Le quart environ. A la veille de la guerre actuelle, on comptait, en Alsace-Lorraine, sur une population de 1.800.000 habitants, 450.000 immigrés allemands.

D. — *La protestation des Alsaciens-Lorrains contre la domination allemande se maintint-elle après la guerre ?*

R. — Elle s'est constamment maintenue depuis 1871. Voici des faits :

En 1874, les provinces annexées purent élire au suffrage universel quinze députés pour le Reichstag. Quinze « protestataires » furent élus, parmi lesquels les évêques de Metz et de Strasbourg et quatre prêtres. L'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, s'était vu offrir la candidature par des protestants et des juifs aussi bien que par des catholiques.


Mgr Dupont des Loges

Aussitôt le Reichstag réuni, M. Teutsch, au nom de la députation alsacienne, faisait au Reichstag une déclaration qui se terminait ainsi :

« En nous choisissant pour les représenter, nos électeurs ont voulu avant tout affirmer *leur sympathie pour la patrie française et leur droit de disposer d'eux-mêmes.* »

Et M. Teutsch déposait le projet de résolution suivant :

« ... Plaise au Reichstag de décider que la population d'Alsace-Lorraine qui, sans avoir été consultée, a été incorporée à l'Empire allemand par le traité de Francfort, soit appelée à faire connaître expressément son avis sur cette incorporation. »

Inutile de dire que le Reichstag refusa — et pour cause — de donner suite à ce projet.

D. — *Les élections suivantes, en Alsace-Lorraine, donnèrent-elles les mêmes résultats ?*

R. — **Aux élections de 1877,** un groupe « autonomiste » se révéla : il eût accepté, pour l'Alsace, le rattachement à l'Empire, à condition qu'elle bénéficiât d'une certaine autonomie, c'est-à-dire qu'elle eût, dans l'Empire, la même situation que les Etats confédérés. Ainsi s'affirmait la volonté de l'Alsace, en dépit de son violent amour pour la France, de ne pas être l'occasion d'une nouvelle guerre.

En 1881, quinze « protestataires » furent encore élus.

Il en fut de même en 1887, au lendemain de l'affaire du commissaire français Schnæbelé, arrêté en territoire français par les policiers allemands, — machination avortée de l'Allemagne pour amener une nouvelle guerre franco-allemande. Cette époque se signala, d'ailleurs, par une persécution au cours de laquelle l'Alsace fut soumise à une véritable terreur. L'Alsace ne faiblit pas : elle donna même 68.000 voix de plus à ses députés « protestataires ».

D. — *Comment expliquez-vous que l'attitude de plusieurs députés actuels de l'Alsace-Lorraine ne soit pas nettement protestataire ?*

R. C'est qu'à partir de 1893, des partis, politiques et non plus simplement nationaux, apparurent dans les luttes électorales : le parti du centre Alsacien-Lorrain, de la nuance de l'abbé Wetterlé, député de Ribeauvillé ; le parti démocratique, de la nuance de M. Blumenthal, député-maire de Colmar jusqu'en 1912 ; le parti socialiste de la nuance de M. Georges Weill, député de Metz, eurent leurs candidats. Ils pouvaient être divisés sur les questions politiques, sociales, religieuses ; l'accord, au point de vue national, demeurait intact. Au reste, quand éclata la guerre, l'abbé Wetterlé comme MM. Blumenthal et Georges Weill passèrent aussitôt en France.

Il n'en reste pas moins qu'à la faveur de ces divisions, les immigrés allemands ou leurs descendants purent souvent faire élire des candidats d'un caractère équivoque. Cette manœuvre réussit particulièrement bien aux dernières élections qui précédèrent la guerre, celles de 1911 et de 1912.

« Partout les voix des immigrés allemands, écrivait M. Blumenthal, ancien maire de Colmar, dans le *Petit Journal* du 11 octobre 1914, leur ont fourni l'appoint nécessaire pour remporter la vic-

toire. Ces députés ne représentent nullement l'opinion moyenne des populations d'Alsace-Lorraine quant à la question nationale. Sur les quinze sièges du Reichstag attribués au Reichsland, cinq sont occupés par des socialistes, appartenant au parti de la sozial-démocratie de Berlin. Parmi ces cinq, il y a un Prussien, un Badois et un Saxon ; une circonscription a élu un démocrate allié aux Allemands ; les neuf autres, parmi lesquels un Prussien, forment le groupe alsacien-lorrain ; mais ce sont en très grande majorité des centristes germanisants. »

Cependant, et malgré l'influence certaine exercée par les immigrés allemands sur la campagne électorale, la défaite du nationalisme alsacien était plus apparente que réelle.

« A y regarder de bien près, remarquait à cet égard M. l'abbé Wetterlé, si quelques chefs du parti nationaliste avaient mordu la poussière, leurs idées avaient triomphé, car les candidats de tous les partis leur avaient, pour les vaincre, emprunté tout leur programme. Jamais gouvernement ne fut critiqué, bafoué, renié aussi universellement que celui de l'Alsace-Lorraine au cours des élections de 1911 et de 1912. » (*Ce qu'était l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera*, p. 162.)

D. — *Soit. Mais il s'agit là de luttes politiques, toujours ardentes. Dans la vie courante, les relations entre Alsaciens et Allemands n'étaient-elles pas plus apaisées ?*

R. — Un grave incident qui éclata en Alsace-Lorraine moins d'un an avant la guerre, en novembre 1913, devait mettre en pleine lumière la méthode de gouvernement de l'Allemagne en Alsace-Lorraine et l'état d'âme des Alsaciens-Lorrains vis-à-vis de leurs oppresseurs.

Un lieutenant du 93e régiment d'infanterie prussienne, M. Forstner, en garnison à Saverne en Alsace, ayant appris qu'un de ses soldats — un Prussien — avait fait

deux mois de prison pour avoir donné un coup de couteau à un Alsacien, lui dit :

« *Ce n'est pas moi qui t'aurais puni pour ce coup-là. Au contraire, pour chacun de ces sales « wackes » (voyous) que tu abattras, je te donnerai 10 marks.* »

« Cochons de wackes » : c'est l'injure habituelle que le Prussien Forstner décochait aux Alsaciens.

Violente indignation dans tout Saverne. Manifestations dans la rue. Le colonel, von Reuter, ne punit pas le coupable ; mais il songe à punir la population. Ce n'est que vingt jours plus tard que le vil insulteur est enfin blâmé. Les manifestations hostiles à l'officier prussien continuent. Répressions brutales. Interpellations au Reichstag le 3 décembre. Le ministre de la Guerre couvre l'autorité militaire. Mais le Reichstag vote un blâme par 293 voix contre 54. Malgré cela, bien entendu, le chancelier est maintenu à son poste par le Kaiser. Enfin, traduit en conseil de guerre en janvier 1914, M. Forstner est acquitté, aux applaudissements des pangermanistes.

Ainsi, jusqu'à la veille même de la guerre, après quarante ans d'occupation, le divorce s'affirmait complet, brutal entre l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne. Le traité de Francfort, plus que jamais, révoltait l'âme alsacienne.

D. — *Mais le traité de Francfort ne porte-t-il pas la signature de la France comme celle de l'Allemagne ? Et est-ce qu'un député alsacien, l'évêque de Strasbourg, n'invoqua pas cet argument en 1874 pour s'opposer à la « mise en question » du traité de Francfort ?*

R. — Il est vrai que, seul de toute la députation alsacienne, le Dr Raess, en 1874, invoqua cet argument qui

souleva contre lui l'indignation de toute l'Alsace-Lorraine, à commencer par ses électeurs qui, même, le sommèrent de démissionner.

Argument détestable, en tout cas, parce que, en 1871, les coutumes et les mœurs n'autorisaient déjà plus les gouvernements à se transmettre, comme jadis, des populations, telles de simples marchandises, suivant leur bon plaisir, ou les exigences de leur politique, ou les hasards de la guerre. Le XIXe siècle avait vu triompher ce principe dans le Droit que les populations ont des aspirations et des volontés qui doivent être respectées. Or, les aspirations et les volontés de l'Alsace-Lorraine furent odieusement bafouées.

Mais admettons que la signature donnée par la France, le couteau sur la gorge, en un temps où la conscience publique s'insurgeait contre de semblables cessions de peuples, eût force de loi, — ce que nous nions, — l'argument se retourne contre l'Allemagne. Ce n'est pas la France, en effet, qui, en 1914, déclara la guerre à l'Allemagne et qui, par conséquent, rompit le traité de Francfort, **c'est l'Allemagne et l'Allemagne seule.**

D. — *Vous concluez donc contre le plébiscite ?*

R. — Oui, parce que la stricte justice s'oppose à ce que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France soit précédé d'un plébiscite.

Il ne doit pas l'être, car l'Alsace-Lorraine a été arrachée à la France par la force des armes, contre sa volonté, clairement, nettement et constamment exprimée. **Un plébiscite serait aussi injurieux pour la France** — dont il semblerait suspecter le bon droit, — **que pour l'Alsace-Lorraine** — dont il paraîtrait mettre en doute les aspirations.

Il ne peut pas l'être, car, pour présenter une garantie de loyauté, de **sincérité**, la consultation devrait être

limitée naturellement aux seuls Alsaciens d'origine française et à leurs descendants, qu'ils soient demeurés en Alsace ou qu'ils aient émigré en France, — et l'on en conçoit, dès lors, la difficulté pratique, pour ne pas dire l'impossibilité.

Y admettre les immigrés allemands :

Ce serait consacrer, une fois de plus, le dépouillement de la victime par l'oppresseur, en donnant une voix à l'Allemand indûment installé dans sa conquête et en la refusant au légitime occupant chassé par l'envahisseur ;

Ce serait vicier par avance le résultat du scrutin, comme furent viciées, de la même façon et pour les mêmes raisons, les élections qui, en Alsace-Lorraine, précédèrent immédiatement la guerre de 1914.

D. — *Cependant, la cession de la Savoie et du Comté de Nice à la France par l'Italie, en 1860, ne fut-elle pas précédée d'un plébiscite ?*

R. — La Savoie et Nice n'avaient jamais été ravis à la France, comme l'Alsace-Lorraine, au mépris de la justice. Les gouvernements étaient d'accord sur la cession. Les populations, consultées, ratifièrent cet accord : en Savoie par 130.000 voix contre 2.000 ; à Nice par 25.000 voix contre 160 : cette consultation était logique et juste.

***

Ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Alsace-Lorraine qui ont déchaîné cettte guerre, qui ont déchiré le traité de Francfort, qui ont reposé sur les champs de bataille le problème d'Alsace-Lorraine. **C'est l'Allemagne.** *Qu'elle en supporte toutes les conséquences !*

La principale doit être, pour nous, le retour à la France de l'Alsace-Lorraine !

= de l'Alsace-Lorraine, de vieille souche gauloise, que les XVII*e et* XVIII*e siècles rendirent à la France à la grande joie de ses habitants ;*

= de l'Alsace-Lorraine qui, depuis lors, ne cessa jamais d'affirmer son union indissoluble avec la mère-patrie ;

= de l'Alsace-Lorraine qui, depuis 1871 notamment, protesta constamment, bravant les pires persécutions, de son amour de la France ;

= de l'Alsace-Lorraine, qui, en 1914, avait donné à la France 171 *généraux, et dont tous les fils qui purent franchir la frontière, au péril de leur vie — ils sont 20.000 — vinrent s'engager dans l'armée française ;*

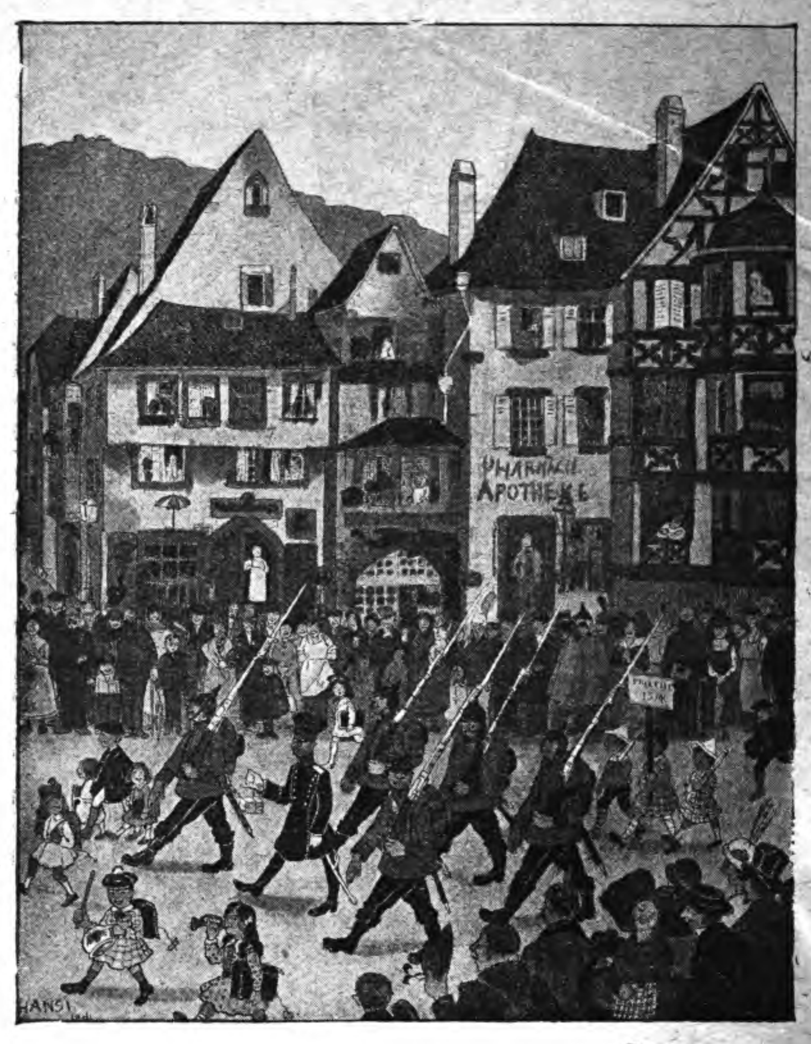
= de l'Alsace-Lorraine qui, par la voix des siens réfugiés en Suisse en si grand nombre, proclamait encore les 11 et 12 mai 1918, en pleine guerre, sa volonté :

« *Les Alsaciens-Lorrains réunis à Baden les 11 et 12 mai expriment unanimement le vœu que l'Alsace-Lorraine* soit purement et simplement unie de nouveau à la France.

« *Après avoir pris connaissance du travail accompli par la* Commission d'études du Comité pour l'Indépendance de l'Alsace-Lorraine, *les délégués constatent avec satisfaction que les travaux de cette commission l'ont conduite au même résultat et qu'elle s'est prononcée également pour* le retour pur et simple de l'Alsace-Lorraine à la France... »

Nous devons à l'obligeance des dessinateurs Hansi et Abel Faivre et de M. Floury, éditeur, d'avoir pu reproduire plusieurs des dessins qui illustrent ce tract.

Imprimerie spéciale de la Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris.



Le lieutenant Forstner allant acheter son chocolat à Saverne.
(Dessin de Hansi.)

***BLOUD & GAY,** Éditeurs, 3, rue **Garancière, Paris** (6e)*

PRIX :	**L'unité**	**0'40**
—	**100 exemplaires**	**25 »**
—	**500** —	**110 »**
—	**1.000** —	**195 »**

Toute la France debout, pour la Victoire du Droit

La Mauvaise Foi allemande

DOUZE JOURNÉES HISTORIQUES

23 Juillet-3 Août 1914



Le « chiffon de papier »
Fac-similé du traité de 1839 garantissant la neutralité de la Belgique, violé par l'Allemagne en 1914.

« La neutralité n'est qu'un mot... un traité n'est qu'un chiffon de papier. »

(Paroles de Bethmann-Holweg à sir Goschen, ambassadeur d'Angleterre, quand, le 4 août 1914, celui-ci vint remettre la déclaration de guerre à l'Allemagne.)

La mauvaise foi des dirigeants de l'Allemagne, pendant les douze jours de fièvre qui ont précédé la déclaration de guerre à la France, éclate dans les documents diplomatiques. Le seul résumé de ces pièces publiées par les belligérants montrera, de façon frappante, que les Puissances Centrales n'ont

Tract du Comité catholique de Propagande française, N° 13

reculé devant aucune fausse déclaration pour arriver à leurs fins.

Leur but était de rejeter sur leurs adversaires la responsabilité historique de cette guerre mondiale dont elles ont préparé et produit l'explosion au moment précis où, seules et supérieurement outillées, elles étaient en état d'entamer une lutte avec toutes les chances du succès.

Les faits parleront d'eux-mêmes et mettront en évidence cette mauvaise foi.

23 JUILLET

Causes premières

Le 28 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche, François-Ferdinand et son épouse morganatique, la duchesse de Hohenberg, étaient tués de deux coups de revolver, à Serajévo, par un *sujet austro-hongrois.*

Un « document formidable »

Prenant prétexte de ce drame pour essayer de prouver l'existence d'un complot favorisé par le Gouvernement serbe contre la monarchie austro-hongroise, le comte Berchtold, premier Ministre d'Autriche, adresse à M. Pachitch, premier Ministre serbe, un ultimatum contenant dix demandes de mesures à prendre par la Serbie. L'acceptation de ces mesures doit être donnée *sans réserves,* le 25, à 18 heures, sous peine de rupture des relations diplomatiques.

Mensonge allemand

L'Allemagne a prétendu ne pas avoir connu cette note avant sa remise. Pourtant, le Consul de France à Munich rapporte qu'il en a été avisé, ce jour-là, par le Président du Conseil bavarois. M. de Bunsen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, déclara le 1er septembre 1914 avoir appris d'une source privée que l'ambassadeur d'Allemagne en Autriche, M. de Tchirsky, en avait, avant son expédition, télégraphié le texte à l'Empereur d'Allemagne.

24 JUILLET

Intervention anglaise

Le ton comminatoire de l'ultimatum autrichien (« document formidable, unique dans les annales diplomatiques », dira Grey) a surpris les chancelleries. L'Angleterre veut s'interposer pour éviter un conflit. Dans ce but, sir Edward Grey, Ministre des Affaires Etrangères, s'entend avec M. Sazonow, premier Ministre du Tzar, et M. Viviani pour prier l'Allemagne d'obtenir de l'Autriche, son alliée, une prolongation de délai de l'ultimatum, afin de pouvoir en étudier le dossier judiciaire. Mais M. de Bethmann-Holweg, Chancelier de l'Empire d'Allemagne, estimant qu' « il faut laisser l'Autriche infliger à la Serbie un châtiment mérité » et que « les puissances ne doivent pas s'immiscer dans le conflit », refuse de communiquer cette demande à l'Autriche.

L'Allemagne se prépare

L'Allemagne commence ses préparatifs militaires : les bureaux de recrutement rédigent les ordres de mobilisation. A 18 heures, les colonels des régiments de Metz donnent à leurs officiers des instructions secrètes sur l'emplacement des troupes de couverture. On installe des mitrailleuses contre avions sur la gare de Dusseldorf et les hôtels voisins.

25 JUILLET

Deuxième tentative de médiation

Une deuxième tentative pour réunir à Londres des délégués, est adressée par l'Angleterre à l'Allemagne, afin que l'Autriche arrête ses préparatifs de guerre et qu'en même temps Sazonow obtienne de la Serbie une réponse modérée à l'ultimatum autrichien. L'Allemagne se contente de transmettre la demande. L'Autriche la repousse.

Étonnante soumission de la Serbie

La réponse serbe est conciliante au delà de tout ce qu'on pouvait attendre : elle accepte huit des dix exigences autrichiennes et offre de s'en remettre pour les deux autres à la

décision des Puissances ou du Tribunal de La Haye. « A moins de vouloir la guerre à tout prix, l'Autriche sera satisfaite. »

Rupture quand même

A *17 h. 58*, la réponse serbe est remise à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Belgrade. A *18 heures*, celui-ci répondait à M. Pachitch, Président du Conseil des Ministres de Serbie : « Etant donné que le délai fixé est expiré et que la *réponse n'est pas satisfaisante*, la rupture des relations diplomatiques entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie revêt, dès cet instant, le caractère d'un fait accompli. » *Le soir même*, il quittait Belgrade. « A Berlin, dit M. Cambon, on avait craint que la Serbie n'acceptât en bloc la note autrichienne. »

Les préparatifs allemands s'accentuent

A Cologne, grands transports d'artillerie ; on déboise autour des forts de Metz ; on construit des batteries et on place des réseaux de fil de fer ; on installe des postes de T. S. F. sur les sommets des Vosges. *Un dirigeable allemand passe au-dessus d'Auboué (Meurthe-et-Moselle), à 23 heures.*

26 JUILLET

La Russie veut « causer »

La Russie voudrait, par « une franche et loyale explication, « obtenir des modifications à l'ultimatum à la Serbie. L'ambassadeur autrichien à Pétrograd n'a pas les pouvoirs suffisants pour le faire ; il les demande au comte Berchtold.

L'Allemagne voudrait localiser le conflit entre l'Autriche et la Serbie : convaincue de l'incapacité de la Russie, et même de la France, à soutenir une guerre, elle croit que la Russie laissera écraser la Serbie sans intervenir par les armes.

La mobilisation partielle autrichienne est décrétée.

L'Allemagne est pressée

L'Empereur Guillaume II rentre à Potsdam et l'Allemagne, semblant mépriser tous les pourparlers, agit. La garnison de Metz s'installe dans les forts, établit des lignes télégraphiques vers la frontière. Les gares sont occupées militairement. Ordre est donné aux chemins de fer de répartir leur matériel en vue de

la mobilisation et de déblayer les gares. La cavalerie de Dusseldorf et de Crefeld est dirigée d'urgence, par voie de fer, sur Cologne et Aix-la-Chapelle. Les quatre dernières classes libérées de service militaire reçoivent l'ordre de se tenir à la disposition de la Kommandatur. Cette nuit-là encore, *un dirigeable survolait Commercy* entre 1 h. 30 et 3 h. 30.

27 JUILLET

Troisième essai de médiation

Seule l'Allemagne estime « les exigences autrichiennes modérées », et la « *réponse serbe inacceptable* ». Aux sollicitations de l'Angleterre et de la France, les Ministres allemands objectent que les termes de « conférence, médiation, intervention » déplaisent à l'orgueil autrichien et que ceux de « conversation, conseils amicaux » seraient plus admissibles.

Pourquoi le Chancelier n'indique-t-il pas une formule qui serait acceptée par l'Autriche ? Le moyen ou la méthode importent peu à l'Angleterre, à la Russie et à la France, elles sont disposées à accepter toutes les formules que suggèrera l'Allemagne pour faire une démarche conciliante à Vienne

Un mot historique

Quel n'est pas l'étonnement de M. Cambon au sujet de la note serbe d'entendre Jagow répondre à sa question : « En avez-vous eu connaissance ? » par : « *Je n'en ai pas encore eu le temps !* » Cette parole n'est-elle pas « énorme » au moment où le sort de l'Europe est une question de minutes ? Jagow ne répond pas.

La Russie insiste

De son côté, Sazonow qui n'a pu encore arriver à discuter avec l'ambassadeur austro-hongrois, puisque Berchtold ne donne pas à son subordonné les pouvoirs nécessaires, renouvelle sa demande par l'intermédiaire de l'Allemagne. L'Autriche, malgré l'avis favorable de son alliée, reste muette. Sazonow lui fait savoir que si les troupes autrichiennes franchissent la frontière serbe, les districts du Sud de la Russie, Odessa, Kiew, Kazan, Moscou, seront aussitôt mobilisés. Ceux de Vilna, Pétrograd et Varsovie faisant face à la frontière allemande ne le *seront encore en aucun cas*. « Si la Russie s'en tient à ces quatre districts, l'Allemagne ne mobiliserait pas », affirme Jagow.

28 JUILLET

David et Goliath ! « S'il ne veut pas renoncer à son rang de grande puissance, le Gouvernement austro-hongrois n'aura plus qu'à poursuivre la réalisation de ses revendications... au besoin en prenant des mesures militaires. *La Serbie a menacé la monarchie austro-hongroise dans son existence.* » Telle était l'opinion de Bethmann-Holweg le 28 juillet. Si on veut bien comparer la puissance de l'immense empire d'Autriche avec celle du petit royaume de Serbie, qui se remettait péniblement alors de la double guerre des Balkans, on ne peut que sourire du ridicule d'une telle opinion.

Quatrième proposition de Grey Après bien des tergiversations l'Allemagne semble finir par admettre *le principe* d'une 4e proposition anglaise, en vue d'une médiation, mais suggère qu' « il conviendrait d'attendre le résultat de la conversation engagée entre Vienne et Pétrograd ». Or, Berchtold ne donne toujours pas de pouvoirs à son ambassadeur pour discuter avec Sazonow.

Le Conflit éclate L'Autriche déclare la guerre à la Serbie et envahit le petit royaume.

Le 22 déjà, à Vienne, courait le bruit que « la Serbie allait être traitée comme une autre Pologne » par une armée composée d'au moins huit corps d'armée. On croit encore maintenant que la Russie « ne tiendra pas le coup ». D'ailleurs la moitié des troupes sont mobilisées : *les réservistes de toutes les catégories sont appelés.*

L'Allemagne se réjouit Jagow est tout heureux, en apprenant la nouvelle, d'annoncer à Goschen, ambassadeur anglais, qu'en présence de l'état de guerre, la 4e proposition de l'Angleterre « paraît réduite à néant par les événements qui l'ont devancée ».

La « Couverture » est en place En attendant, pour ne pas perdre une minute, les préparatifs allemands sont poussés à fond : les garnisons des villes-frontières (Mulhouse, Strasbourg, Metz, Trèves, Aix-la-Cha-

pelle), avançant jusqu'aux poteaux frontières, sont remplacées par des troupes venues de l'intérieur ; la mise en place des troupes de couverture est manifeste, indéniable ; les *classes de réservistes encore non appelées doivent rejoindre par le premier train.* Des paquebots allemands en partance à Port-Saïd reçoivent l'ordre d'attendre pour embarquer des *réservistes* allemands.

29 JUILLET

L'Autriche défie la Russie

A la première heure, l'armée austro-hongroise franchit la frontière serbe et bombarde Belgrade.

La Russie relève le gant

Comme conséquence de l'envahissement de la Serbie et de la mobilisation « partielle » (! ! !) autrichienne, la Russie, à midi, mobilise les districts d'Odessa, Moscou, Kiew et Kazan et notifie aussitôt cette décision à toutes les puissances.

Avec l'assentiment de MM. Viviani et Sazonow, Grey soumet à Bethmann une cinquième proposition : l'Autriche occupera les territoires serbes dont elle s'est emparée et la Russie arrêtera ses préparatifs militaires pendant que la France, l'Allemagne et l'Italie se réuniront à Londres pour discuter le problème austro-serbe.

L'Allemagne se dérobe encore

« Ceci ne dépend pas de nous, Vienne ne répond pas », dit Bethmann, et ne voulant pas indiquer « la forme de son choix » pour une médiation, il se plaint des armements français et russes, oubliant volontairement les siens sur les frontières.

Par contre, l'Autriche, toujours persuadée que la Russie « n'étant ni en humeur, ni en état de faire la guerre », « ne marchera pas », continue son action en Serbie.

L'Allemagne menace

Les armements allemands sont poussés à fond et l'Allemagne somme, d'une part, la France de cesser ses préparatifs sous peine de voir proclamer à Berlin le « Kriegsgefahrzutand » (état de danger de guerre) et, d'autre part, la Russie de suspendre sa mobilisation *contre l'Autriche*, sinon l'Allemagne mobilisera à son

tour. Ce n'est pas sur ce ton de menace que l'Empereur a télégraphié au Tzar : « Une entente directe entre l'Autriche et ton gouvernement est toujours possible... tes mesures militaires.... hâtent une calamité... et rendent impossible ma mission de médiateur ». Tandis que l'ambassadeur allemand menace la Russie, Guillaume II essaie de l'adoucir. N'est-ce pas de la duplicité ? Le Tzar l'a si bien senti qu'il répond : « Merci de ton télégramme conciliant et cordial ; mais le message de ton ambassadeur étant conçu dans des termes très différents, *je te prie de m'expliquer cette différence.* Il serait juste de remettre le problème austro-serbe à la Conférence de La Haye. » Cette offre n'eut jamais de suite.

Sa brutalité

Le 29, à 17 h. 30, s'ouvre le Grand Conseil de Potsdam présidé par l'Empereur et composé de 7 militaires et 3 civils. « A Potsdam, les militaires l'ont emporté », dira plus tard Jagow. Cette réunion régla sans doute le plan de la guerre : tout d'abord, attaquer la France surprise, tourner son armée par la Belgique et la réduire en un mois ; puis se jeter sur la Russie qui n'ayant pu encore terminer sa mobilisation, sera accablée par toutes les forces réunies de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est le triomphe « Kolossal », prompt, complet.

Il faut neutraliser l'Angleterre

L'Angleterre reste le point noir. Aussitôt après le Grand Conseil et pour en avoir le cœur net, Bethmann convoque sir Goschen, l'ambassadeur d'Angleterre, et « *offre une forte enchère pour s'assurer la neutralité britannique* » ; promet « de ne pas chercher d'acquisitions territoriales en France », évite de s'engager en ce qui concerne les colonies françaises et laisse échapper que « *l'Allemagne pourrait se trouver dans la nécessité d'entreprendre des opérations en Belgique* », mais n'obtient rien de Goschen.

Prudence extrême

Ce jour même, le Gouvernement français, pour éviter toute cause de conflit, retirait ses troupes à 10 kilomètres à l'intérieur des frontières. *Un dirigeable allemand, comme les trois nuits précédentes, passait au-dessus du territoire français de Cornimont (Vosges)*, près de Gérardmer, à 21 h. 50, allant vers Remiremont.

30 JUILLET

Mobilisation n'est pas guerre

La situation est extrêmement grave. Entre la Russie et l'Autriche les mobilisations ont amené les armées aux frontières ; mais, dit Berchtold, « mobilisation n'est pas guerre », dès lors « il n'y a pas lieu de considérer comme présentant un caractère hostile les mesures militaires qui ont été ou pourraient être prises de part et d'autre ».

Le Grand Conseil agit

Il n'en est pas de même pour l'Allemagne. Le Grand Conseil de la veille produit ses effets : à midi, une édition spéciale de cinq grands journaux berlinois, dont l'officieux *Lokal Anzeiger*, publie l'ordre de mobilisation générale. Les ambassadeurs en avisent aussitôt par le télégraphe leurs Gouvernements respectifs.

Fausse alerte ? ? — Non !... Traquenard

Deux heures après, les mêmes ambassadeurs sont prévenus par Bethmann et Jagow, que la *nouvelle est fausse*. Pourtant, le correspondant berlinois du *Neues Wiener Tageblatt* de Vienne, télégraphia ce *30 juillet, à 10 heures du matin*, à son journal, pour lui annoncer la *nouvelle qu'il tenait d'un adjudant de l'Empereur.*

Preuves flagrantes

Ce même jour, M. Dumaine, ambassadeur de France à Vienne, avisait le quai d'Orsay que « toute chance de localiser le conflit n'était pas perdue quand... *la nouvelle de la mobilisation allemande est parvenue à Vienne* ».

La preuve la plus flagrante que cette nouvelle n'était pas fausse, c'est le télégramme suivant adressé par le 20e Corps d'Armée, à Nancy, au Ministère de la Guerre : « *Communications téléphoniques entre Metz et Strasbourg interceptées par poste centrale bureau de Nancy, annoncent mobilisation allemande pour ce soir !* »

Le même jour, un Consul allemand d'une ville neutre recevait, dans la matinée, ordre de convoquer tous les ressortissants allemands *pour leur communiquer l'ordre d'appel.*

N'était-ce pas la mobilisation ?

Coup manqué Le but évident de cette « fausse » alerte est de brusquer les mobilisations de la Russie et de la France et de les faire déclarer avant celle de l'Allemagne dont les préparatifs militaires continuent. Les routes de la frontière sont barrées. Les contingents de l'Allemagne centrale sont en route par voie ferrée vers la frontière. Le Général Commandant le XV[e] Corps allemand fait paraître à l'ordre du C. A. qu'une importante manœuvre aura lieu aux environs de Strasbourg et « qu'il n'y aura pas lieu de s'inquiéter si l'on entend le canon ». (La France devait donc être attaquée ce jour-là ?) Enfin, la mise, en place de toutes les troupes de couverture est terminée.

31 JUILLET

Mobilisation générale austro-hongroise *A l'aurore de ce jour*, la mobilisation générale est proclamée en Autriche. On se rend compte maintenant que « la Russie marchera ». Les pouvoirs « pour donner des explications supplémentaires » sur la note à la Serbie sont envoyés à l'ambassadeur autrichien à Pétrograd, mais « sans discuter la note à fond ».

La Russie riposte ...A son tour, la Russie, devant les mesures immenses prises en secret depuis six jours par l'Allemagne sur la frontière russe comme dans la Baltique, et devant la mobilisation de toute l'armée austro-hongroise, décrète, *à midi*, sa mobilisation générale.

... et reste l'arme au pied Toutefois, garantie est donnée que les troupes ne franchiront pas la frontière tant que dureront les pourparlers et tant qu'elles ne seront pas attaquées. Sazonow, manifestant son ardent désir de paix, a dit hier : « Jusqu'au dernier moment, je négocierai. » Les pourparlers, quoique imprécis de la part de l'Autriche, continuent. Sazonow montre à Pourtalès le fond de sa pensée : « En intervenant à Pétrograd alors qu'elle refuse d'intervenir à Vienne, l'Allemagne ne cherche qu'à gagner du temps afin de permettre à l'Autriche d'écraser le petit royaume serbe avant que la Russie n'ait pu le secourir. »

Le Tsar espère... Mais l'Empereur Nicolas a un tel désir de conjurer la guerre qu'il est fait en son nom une nouvelle proposition : « Si l'Autriche, reconnaissant que son conflit avec la Serbie a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les clauses qui portent atteinte à la souveraineté de la Serbie, la Russie s'engage à cesser toutes mesures militaires. » Le comte de Pourtalès promet de transmettre cette offre à son gouvernement. *Aucune trace de cette transmission n'existe dans les documents diplomatiques.* Elle n'eut jamais de suite.

... contre toute espérance Prenant comme prétexte la mobilisation russe, l'Allemagne proclamait *à midi* le « Kriegsgefahr » (état de guerre) qui doit précéder de 24 heures la mobilisation. Il est surprenant que la mobilisation russe ait pu servir de prétexte acceptable puisque, *dans la soirée*, Guillaume II télégraphiant à George V, disait : « Je viens d'apprendre du Chancelier, par des renseignements que celui-ci vient de recevoir *à l'instant*, que Nicolas a ordonné *cet après-midi* la mobilisation de son armée. » La déclaration du *Kriegsgefahr* avait donc *précédé* et *non suivi* la mobilisation russe.

Le feu aux poudres Poursuivant son plan, l'Allemagne adresse : 1° à la Russie un ultimatum de douze heures pour cesser sa mobilisation aussi bien contre l'Allemagne *que contre l'Autriche ;* 2° à la France une sommation d'avoir à répondre dans les dix-huit heures si elle compte rester neutre en cas de guerre russo-allemande. Le public sait, par le discours de M. Pichon, que cet ultimatum de l'Allemagne exigeait comme garantie de la neutralité de la France, *la remise à l'Allemagne des camps retranchés de Toul et de Verdun !*

Quels remords et quelle punition ç'eût été pour la France si elle avait renié sa signature au traité d'alliance franco-russe !

Grey « commence à voir clair » De nouveau, l'Angleterre veut de l'Allemagne une déclaration ferme, comme celle du Gouvernement français, assurant son respect de la neutralité belge. Mais Jagow, toujours fuyant,

évasif, désire... « consulter l'Empereur... le Chancelier ». Il lui semble difficile de répondre « sans dévoiler le plan de campagne de l'Allemagne » (comme l'a fait Bethmann, le 29). Il finit par ne pas répondre du tout. Goschen ne peut le faire parler.

Signature d'Empereur

Quant à la neutralité du Luxembourg, également garantie par un traité, signé en 1867 par l'Empereur d'Allemagne, l'Angleterre et la France, cette dernière n'hésite pas, ce jour même, à renouveler, au sujet de ce petit Etat, le maintien de son engagement. Questionné à cet effet, le Ministre d'Allemagne au Grand-Duché répond « *qu'il va de soi que la neutralité du Luxembourg sera respectée par l'Allemagne* si la France en fait autant ». Deux jours après, malgré les protestations du Gouvernement luxembourgeois, *les troupes allemandes débarquaient à Luxembourg...!*

1er AOUT

Une sixième proposition Grey

L'Angleterre lutte encore pour la paix. Une sixième suggestion de Grey de suspendre les armements, reçoit l'acceptation de la France, de l'Autriche et de la Russie.

Guillaume le félon

Mais l'Allemagne s'en tient à ses ultimatum à la Russie et à la France. Le Tzar a garanti que ses troupes ne franchiraient pas la frontière pendant les pourparlers ; l'Empereur refuse de s'engager de la même façon. Et même quand, à la suite d'un malentendu entre son ambassadeur à Londres et sir Ed. Grey, il a pu croire à la neutralité de la France, il télégraphie au roi George V : « Si la France m'offre une neutralité... je m'abstiendrai de l'attaquer et j'emploierai mes troupes ailleurs... Mes troupes sur la frontière sont, en ce moment, *arrêtées par ordres télégraphiques et téléphoniques dans la marche en avant au delà de la frontière française.* » Ceci est donc bien l'aveu que l'ordre était donné aux troupes allemandes de franchir la frontière ? Et la guerre n'était pas encore déclarée !

Et le délai d'ultimatum de l'Allemagne à la France n'était pas encore expiré !

Le feu à l'Europe... La nouvelle de la mobilisation générale allemande arrive à Paris. Pour riposter à cette mesure, le Gouvernement français proclame à son tour la mobilisation de toutes les troupes.

Le Comte de Pourtalès est venu près de M. Sazonow chercher la réponse russe à l'ultimatum allemand de la veille. Le Gouvernement du Tzar n'en donne aucune à cette sommation insolente, brutale et inacceptable. Aussitôt Pourtalès remet à Sazonow une note disant : « *La Russie ayant manifesté par son refus que son action était dirigée contre l'Allemagne,* l'Empereur, au nom de l'Empire (d'Allemagne), se considère en état de guerre avec la Russie. »

... allumé par l'Allemagne Il est bon de remarquer — pour mettre en lumière la fausseté des protestations pacifiques des dirigeants allemands, l'Empereur, Bethmann, Jagow et autres — que cette déclaration de guerre éclate juste au moment où, sur l'instigation de l'Angleterre, les puissances ont accepté la suspension des armements, et où l'Autriche *reprend avec la Russie les pourparlers sur le fond* de l'ultimatum à la Serbie : *la garantie de ne pas occuper de territoire et de ne pas attenter à la souveraineté de l'Etat serbe* qui rend inexistante la cause primitive du conflit.

2 AOUT

Violation du Luxembourg L'Allemagne ne s'arrête plus. De grand matin les troupes allemandes entrent en territoire luxembourgeois par les ponts de Remich et de Wasserbilig. La Prusse renie sa signature au traité de 1867. Son ministre à Luxembourg, M. de Buch, a renouvelé sa fausse déclaration de neutralité du Grand-Duché

La proclamation du Général Tulff von Tscheppe, commandant le 8e Corps d'Armée allemand, qui a violé la frontière de ce pays est affichée le 2 dans l'après-midi et dit : « La France a violé la neutralité et a commencé les hostilités sur le sol du Luxembourg. »

Où cela ? Il lui serait impossible de préciser. S'il s'était

produit des escarmouches entre Français et Allemands sur ledit territoire, c'est à lui, von Tscheppe, commandant le corps allemand d'occupation, qu'aurait incombé le soin de repousser les Français. Il se rend donc coupable d'un mensonge, puisqu'il sait que les actes ne se sont pas produits.

D'autres viols de frontière

Mais, en revanche, du 29 juillet au 2 août, des patrouilles allemandes étaient signalées commettant des actes de guerre, aux boix de Parux et de Petitmont, et près de Xures. De plus, une douzaine d'autres violations de la frontière française sont signalées, ce 2 août, à Chavanatte, Romagny, Suarce, Reppe, etc..., dont quelques-unes avec mort d'hommes, prisonniers, réquisitions militaires, etc.

L'Angleterre se fâche

Devant l'attitude de défi de l'Allemagne, l'Angleterre donne l'appui de la flotte anglaise au Gouvernement français. En l'absence d'une déclaration nette de l'Allemagne, elle envisage la violation de la neutralité belge par l'Allemagne — si elle a lieu — comme un *casus belli*.

La neutralité belge

Garantie par deux traités (en 1839 et 1870 signés par la Prusse), cette neutralité avait été l'objet, en 1911, des déclarations officielles de Bethmann que, en cas de conflit, *l'Allemagne respecterait la neutralité de la Belgique*. En 1913, Jagow, à la réunion de la Commission du budget du Reichstag, avait renouvelé ces protestations. Le 31 juillet 1914, questionné à ce sujet, M. de Below, ambassadeur d'Allemagne à Bruxelles, avait répondu « *qu'il était certain que les sentiments exprimés à cette époque n'avaient pas changé* ». La Belgique était donc en droit de compter sur la sincérité de son voisin de l'Est. Aussi, n'est-ce pas sans un sentiment de méprisante indignation qu'elle reçut, le 2 août, dans la soirée, une note de M. de Below, disant que « l'intention des Français étant de marcher sur la Meuse et Namur, l'Allemagne, craignant que la Belgique ne soit pas en mesure de repousser sans secours » cette marche française, se « *trouve obligée* de violer de son côté *la neutralité belge* ».

Cet ultimatum, qui portait ces mots « Très confidentiel », sans doute pour obtenir une sorte de complicité discrète (et

espérée de l'Allemagne), assignait douze heures à la Belgique *pour se défendre* ou *se déshonorer.*

3 AOUT

« Violation du droit des gens »

La Belgique proteste : les intentions françaises, prouvées par sa déclaration de la veille, sont au contraire de respecter la neutralité belge. Les forces militaires du pays défendront le territoire s'il était envahi par qui que ce soit. L'occupation de la Belgique est une violation du droit des gens. A la tribune du Reichstag, le 4 août, Bethmann le reconnaîtra.

« Le mensonge du 3 août 1914 »

A 18 h. 45, M. de Schœn remet à M. Viviani la déclaration suivante : « Les autorités allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée, commis sur le territoire allemand par des aviateurs français. L'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus au-dessus de la région de l'Eifel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer de Karlsruhe et de Nuremberg. Je suis chargé de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière puissance. »

« Fabrication » d'une agression

Il est inutile d'insister sur l'inexistence et l'absurdité de ces prétextes. Aucun aviateur français n'a pu survoler à ce moment la Belgique, l'Allemagne ou la Bavière. L'enquête a prouvé que, seuls, des aviateurs allemands auraient été assez voisins de Wesel et de la région de l'Eifel pour survoler ces territoires. Jamais un journal allemand n'a parlé d'avions français ayant survolé Karlsruhe à cette époque. Quant au soi-disant avion français de Nuremberg, son existence a été formellement démentie par le bourgmestre de la ville et le général allemand qui y commandait le IIIe Corps d'Armée bavarois : aucun avion n'y a été vu et aucune bombe n'y a jamais été trouvée.

La déclaration de guerre ne pouvant être décidée par l'Empereur sans un vote du Bundesrath, *à moins d'une agression étrangère,* il fallait donc une agression. Elle n'existait pas : *on la fabriqua.*

L'armée allemande entre en Belgique Le lendemain, 4 août, dès cinq heures du matin, les troupes allemandes franchissaient la frontière belge, à Gemmich, et, à dix heures du matin, l'Allemagne déclarait la guerre à la Belgique.

L'Allemagne au pied du mur Dans la journée, l'Angleterre exige de l'Allemagne l'arrêt de sa marche à travers la Belgique et, sur le refus formel de Jagow et de Bethmann, Goschen, au nom de son Gouvernement, déclare l'état de guerre pour le soir même à minuit.

Enfin ! Le 6 août seulement, après huit jours de pourparlers restés sans résultats (par suite de la volonté de l'Allemagne qui venait, par ses déclarations de guerre inattendues à la France et à la Russie, de mettre le feu à l'Europe), l'Autriche, cause initiale du cataclysme, se déclarait en état de guerre avec la Russie.

Ce court exposé aura suffi pour donner une idée des moyens honteux et vils dont l'Allemagne s'est servie pour satisfaire sa folle ambition d'hégémonie mondiale : falsifications de documents et de faits, omissions volontaires de textes et de pièces dont l'existence était établie par les publications officielles de ses adversaires, *de son alliée* et *même par son propre* « *Livre Blanc* », illégalités formelles et mensonges effrontés vis-à-vis de son peuple. Rien n'y a manqué.

Quelle confiance avoir en un Gouvernement qui regarde les traités comme des *chiffons de papier, la neutralité d'un pays comme un terme sans signification et pour qui la* « *nécessité stratégique* » n'a pas de loi !

B. DE TUAULT.

BLOUD & GAY, *Éditeurs, 3, rue Garancière, Paris (6e)*

PRIX : L'unité	0 20	500 exempl.	60 »
— 100 exempl. . .	13 »	1.000 —	105 »

415-18 — Imprimerie spéciale de la Librairie BLOUD ET GAY, 3, rue Garancière, Paris

Toute la France debout, pour la Victoire du Droit

CRIMES ET CHATIMENTS

L'Amérique avec la France (1)



M. Woodrow Wilson,
Président de la République des Etats-Unis

PAR

Mgr. A. BAUDRILLART
De l'Académie française





M. Raymond Poincaré,
Président de la République française.

Un paradoxe qui se vérifie.

« L'Amérique avec la France », tel est le sujet de cette étude, et si j'avais à la placer dans une série, je donnerais pour titre à cette série : « Crimes et Châtiments ». N'y a-t-il pas cependant, dans ce rapprochement, quelque chose d'un peu paradoxal ? Non.

Lorsqu'en septembre dernier l'on me demanda de me rendre en Amérique, avec Mgr l'évêque d'Arras, pour y porter l'hommage de la France catholique au grand cardinal Gibbons, qui célébrait le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale, puis pour y servir activement, auprès de nos coreligionnaires, la cause française, j'éprouvai d'abord un sentiment de crainte :

« Mais, disais-je, je ne suis point capable de prendre la parole en anglais ; et, quand je le serais, je connais trop peu les milieux américains pour y tenir le langage qui convient. » — « Bast ! me répondit-on avec esprit, ne vous préoccupez pas outre mesure. Pourvu que vous sachiez prononcer avec conviction les noms de

(1) Conférence donnée à la Société des Conférences, le vendredi 21 février

Tract du Comité catholique d[e pr]opagande française.



Le Général Pershing,
Commandant de l'armée américaine.

La Fayette et de Rochambeau, que vous placiez quelque part dans votre discours les mots de liberté et de démocratie, que vous finissiez par ceux de civilisation et d'humanité, vous serez applaudi et même compris. »

J'étais porté à sourire d'un tel avis ; le lecteur aussi peut-être; et pourtant, sous sa forme humoristique, cet avis était non seulement bon, mais sérieux; et il traduisait deux grandes vérités. Celle-ci d'abord : le peuple des États-Unis est entré dans la guerre pour payer à la France, injustement attaquée, la dette de reconnaissance qu'aux premiers jours de son existence nationale il avait contractée envers elle ; la parole lapidaire qui, au cimetière de Picpus, jaillit du cœur du général Pershing, l'un des plus beaux mots que l'histoire ait relevés, et qui a sur tant d'autres l'avantage d'avoir été réellement prononcé : « **La Fayette, nous voici !** », c'est le cri de l'âme de toute la nation parvenue au terme de l'évolution qui la fit sortir de la neutralité. Seconde vérité : le peuple des États-Unis est entré dans la guerre, non par esprit de conquête, ou par amour du lucre, mais pour défendre la liberté, la civilisation et l'humanité, outragées et menacées par la Germanie.

« L'Amérique avec la France », oui, voilà bien l'un des châtiments du crime allemand, celui qui a déjà rendu et qui, dans la suite, rendra possibles tous les autres.

Prophétie accomplie.

Est-ce à dire que les États-Unis n'eussent aucun motif national de se prononcer en faveur des Alliés contre l'Allemagne ? Je ne le prétendrai pas, et vraiment un peuple et ses chefs n'ont pas le droit de faire totalement abstraction d'un tel point de vue, à moins que leur honneur n'ait été directement provoqué ; mais, en ce cas, l'honneur n'est-il pas la plus noble partie du patrimoine national ?

Si, depuis sa campagne aux Philippines et sa rencontre avec l'escadre allemande dans le golfe de Manille, l'amiral Dewey avait ...nt de fois répété avec une prophétique insistance : « Notre pro... guerre sera contre l'Allemagne », c'est que le grand marin ...tement entrevu les nuages qui montaient de ce côté-là: ... possible entre le J... et l'Allemagne, des intrigues



Le Colonel House,
Délégué américain
à la Conférence de la Paix.

au Mexique, la rapide extension des colonies allemandes au Brésil, la mainmise sur les forces militaires du Chili et sur les ressources économiques de l'Argentine, les négociations de la Wilhelmstrasse pour favoriser, entre les trois grandes puissances de l'Amérique du Sud, la fondation d'une ligue destinée à contenir l'influence prépondérante de Washington, les apparitions sensationnelles de la flotte allemande sur les côtes d'Amérique, les tentatives de l'empereur Guillaume pour susciter, même en Europe, des ennemis aux États-Unis, en dénonçant le péril américain, enfin, et peut-être surtout, le danger que faisait courir à l'unité nationale l'orgueilleuse prétention d'Allemands qui, tout en s'affirmant citoyens américains, se réclamaient aussi de leur nationalité d'origine : en un mot, **tout ce qu'ont révélé et les papiers du comte Bernstorff et les attentats criminels dirigés contre les usines qui, depuis le début de la guerre, travaillaient au profit des Alliés.**

L'idéal et l'intérêt d'accord.

Pour conserver sa prépondérance dans le Pacifique, sa juste influence dans les États du Sud, sa liberté d'action en Europe, pour parachever son unité, il était utile, peut-être nécessaire, que l'Amérique prît part à la guerre mondiale et qu'elle s'y rangeât à côté de ceux qui combattaient les extravagantes et redoutables visées du pangermanisme (1).

Mais, encore une fois, ce ne sont pas de telles considérations qui ont entraîné le peuple américain. Elles échappaient au grand nombre ; même expliquées, elles n'eussent été ni comprises, ni admises par tous, sans parler des Allemands et des fils d'Allemands, huit millions d'hommes ! Les Irlandais, par exemple, redoutaient plus la suprématie britannique que la suprématie allemande, et de même les Juifs le triomphe de la Russie. Les intérêts économiques de certains États coïncidaient avec ceux de

(1) Gabriel ALPHAUD : *L'action allemande aux États-Unis* (2 août 1914-25 septembre 1915) ; *Les États-Unis contre l'Allemagne* (25 septembre 1915-4 avril 1917), Paris, Payot 1915 et 1917. Cf Paul LE FAIVRE. *American's hour in the War*. Editions de la *Nouvelle Revue nationale*.



M. Baker,
Ministre de la Guerre des Etats-Unis.

l'Allemagne. Or, **le Président, en vrai chef d'État populaire, entendait s'appuyer sur l'opinion, et même sur l'opinion moralement unanime.** Au surplus, je ne sais pas si ces considérations purement politiques auraient suffi à déterminer M. Wilson lui-même ; je suis porté à croire que non ; il incarne trop parfaitement l'esprit de son peuple, l'esprit américain.

Les États-Unis ne sont pas une nation comme les autres, semblables à nos vieilles nations européennes. Leurs origines ne se perdent pas dans la nuit des temps ; nulle légende à leur berceau.

Une nation consciemment formée.

C'est une nation qui s'est formée consciemment, en vertu d'un contrat librement consenti, et qui s'est développée, non moins consciemment, selon la logique des principes qu'elle avait volontairement posés.

A une de ces heures, comme il en sonne quelquefois, rarement, au cours de l'histoire, elle s'est détachée d'une domination, longtemps légitime, qui avait perdu son droit à la fidélité ; en appelant au Juge suprême de l'Univers de la droiture de leurs intentions — ce sont les termes mêmes de la Déclaration d'indépendance — ses fondateurs ont pris devant Dieu et devant les hommes leurs résolutions et leurs responsabilités ; ils ont proclamé l'indépendance de leur pays et ont engagé au soutien de cette indépendance leurs biens, leur vie, leur honneur.

Nés d'une ardente aspiration vers la liberté, ils en ont professé le culte. Fils d'une époque qui portait dans ses flancs la déclaration des droits de l'homme, ils se sont fait de ces droits l'idée la plus haute, ils y ont reconnu la charte de l'humanité nouvelle ; mais, plus sages et plus heureux que d'autres, parce que plus fidèles à la tradition de leurs ancêtres, ils ne perdirent de vue, ni les devoirs de l'homme, ni les droits de Dieu, garants de nos propres droits et de nos devoirs.

Idéalisme et religion.

Jamais nation n'avait été marquée dans ses origines d'un sceau plus idéaliste et plus religieux. Avant d'être les fils de la liberté



M. Lansing,
Ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis.

politique, ils étaient les fils de la liberté ou de la propagande religieuses. Pour sauver la liberté de leurs âmes, puritains de Boston, ou catholiques du Maryland, avaient quitté la mère-patrie persécutrice. Et les frères qu'ils allaient s'adjoindre, en avançant vers l'ouest, des grands lacs à l'embouchure du Mississipi, n'étaient-ils pas les enfants de la France, de la France catholique, dont les missionnaires et les soldats avaient découvert, évangélisé, administré toute la région ? Nos missionnaires, dont j'étais si heureux, il y a quelques semaines, de retrouver les dignes successeurs dans nos congréganistes, attelés à la même tâche qui fut celle de leurs ancêtres spirituels, exilés volontaires, — volontaires, pas toujours hélas! — mais exilés afin de mieux servir la cause de la civilisation et celle de Dieu ! Nos soldats, premiers exemplaires des héros, civilisateurs eux aussi, qui ont fondé notre empire africain ! **Puritains et catholiqnes anglais, missionnaires et soldats français, quelle semence d'idéalisme, de désintéressement et, si nombreuses que puissent être les défaillances personnelles des uns ou des autres, de moralité et de foi !**

Les apports étrangers.

Qu'ils viennent maintenant les émigrés de toutes les nations, que le besoin de gagner leur vie, que même la soif de l'or les attire, que les affaires semblent le tout de leur existence, qu'importe! Les cadres sont formés; ils sont solides; ils dureront. La nation a pris son caractère et son pli; elle les gardera et elle les imposera; d'autant que, pendant tout le XIXe siècle, un troisième apport de même nature, l'apport de millions d'Irlandais, idéalistes eux aussi, victimes eux aussi de persécutions politiques et religieuses, et persuadés qu'ils ont pour mission de porter dans le monde la Croix du Rédempteur, ne cessera, sous une forme nouvelle, de fortifier la tradition primitive.

Idéalisme et liberté.

Ne nous étonnons plus si nous relevons, dans toutes les manifestations de la vie publique, la trace de ce double esprit de liberté



M. Herbert Hoover,
Ministre du Ravitaillement.

et d'idéalisme religieux. A New-York, devant une foule immense, à Chicago, devant des hommes d'affaires, à Toledo, devant des ouvriers et des ouvrières, j'ai vu tous les meetings commencer, quel qu'en fût l'objet, par une invocation à Dieu; j'ai vu, dans un banquet de six cents personnes, hommes et femmes se recueillir, les mains jointes, pendant deux minutes, au signal du président; j'ai vu, dans une même réunion, un pasteur protestant, un rabbin, plusieurs évêques prier ensemble, puis successivement, à haute voix, et toute l'assistance, quinze mille personnes, s'incliner sous la bénédiction du cardinal Gibbons. Certes, tous ne sont pas religieux, mais tous respectent la religion et bien peu conçoivent une société sans religion. **Socialement parlant, l'Amérique est un pays moral et religieux ; qu'on lui parle morale et religion, elle comprendra.** Que l'on brave quotidiennement et outrageusement les lois de la morale et que l'on ose faire de la religion la complice du crime, elle comprendra aussi, et sa conscience révoltée criera plus haut même que l'intérêt.

N'est-ce pas un autre idéalisme encore, et très noble, qui a poussé vers les États-Unis tant d'êtres humains qui souffraient dans leurs pays d'oppressions héréditaires? Sur le bateau qui me ramenait en France, n'ai-je pas rencontré cinq cents Tchéco-Slovaques et cinq cents Polonais qui, de plein gré, malgré l'armistice déjà conclu, s'arrachaient à leur existence laborieuse et paisible, pour courir défendre par les armes, au péril de leur vie, leur patrie naissante, ou renaissante? Lorsque nous passâmes devant la statue de la Liberté, tous, d'un même cœur, s'unirent à nos légionnaires et à nos chasseurs pour chanter *la Marseillaise*. Croyez-vous qu'à ceux-là il était nécessaire, ou même utile, de parler le langage de l'intérêt pour les convaincre et les entraîner?

J'ai dit : la nation a pris son caractère et son pli. En vérité, y a-t-il donc une nation américaine? Cet assemblage d'hommes de tout pays, de toute race, de toute religion, peut-il constituer une nation? A Chicago seulement, vingt-six nationalités catholiques sont représentées et elles ont chacune leur église. Dans la même ville, vous voyez une ville anglaise, une ville italienne, une ville grecque, une ville orientale, une ville juive, une ville nègre juxtaposées. Et cependant, les nègres exceptés, tout cela se fond; l'unité se fait et elle se fait rapidement.

L'unité nationale et sa source.



Le Général Bliss,
Chef de l'Etat-Major américain.

De cette fusion et de cette unité, l'instrument principal est l'école, l'école vraiment nationale, c'est-à-dire une école où on ne renie pas de parti pris les trois quarts de l'histoire et de la tradition nationales, où l'on ne fait pas non plus de l'instruction primaire une arme de guerre contre les croyances religieuses. L'école neutre aux Etats-Unis n'est pas l'école sans Dieu; et, pour qui la préfère, il y a l'école confessionnelle; des milliers d'écoles sont tenues par des religieuses, je dis des religieuses, puisque presque toute l'éducation est aux mains des femmes. Mais toutes les écoles, par les mêmes méthodes, par les mêmes programmes, par les mêmes exercices, par les mêmes chants, inculquent à tous avec les mêmes habitudes d'esprit, le même culte de la patrie et de ses institutions.

La conquête intérieure.

Au surplus, ces institutions de la libre Amérique ont une force singulièrement prenante. Souvent, elles saisissent l'immigré lui-même, sans attendre la seconde génération et le conquièrent totalement à sa patrie adoptive. Le croiriez-vous? **De tous les orateurs que nous avons entendus, le plus énergique à flétrir les torts de l'Allemagne, à démontrer la culpabilité du Kaiser, à affirmer le bon droit de la France, fut un évêque allemand,** né à Ratisbonne, en Bavière, venu à 14 ans aux Etats-Unis, Mgr Schrembs, évêque de Toledo. Toute sa conduite nous démontra la parfaite sincérité de ses paroles; au sortir d'un splendide meeting, tenu dans sa ville épiscopale et où les Alliés avaient été acclamés : « Bonne journée pour notre cause! » nous dit-il cordialement. Et, dans l'intimité, il nous expliqua les raisons de son attitude; il parlait en vrai chrétien, en bon évêque, en pur Américain.

C'est qu'en effet le danger que j'ai signalé tout à l'heure, et qui tendait à faire des Allemands immigrés un corps inassimilé dans l'Union, était un danger de date récente, provoqué par l'orgueilleuse exaltation de la puissance allemande, une des formes, en un mot, du pangermanisme envahisseur qui sévissait depuis quelques



Affiches américaines de l'Emprunt.

années. Ce danger aurait grandi; au point où il en était en 1914, il pouvait encore être assez aisément conjuré; on en a eu la preuve, une fois la guerre déclarée; quelques mesures énergiques ont suffi à ramener dans le rang ceux qui prétendaient encore faire bande à part, ainsi qu'à réprimer les tentatives criminelles dont, ne l'oublions pas, le président Wilson lui-même faillit être victime (1).

Les Allemands, comme l'a fait observer justement M. Jules Cambon (2), s'étaient trompés en croyant que leurs frères d'origine, mis en demeure de choisir, seraient plus fidèles à leur ancienne patrie qu'à la nouvelle, de même qu'ils s'étaient trompés en tenant le peuple des États-Unis pour étranger à toute préoccupation désintéressée.

Ainsi l'Amérique pouvait être entraînée dans la guerre et elle pouvait l'être par des motifs d'ordre moral et national; c'est la première vérité que je voulais mettre en lumière. Encore fallait-il que ces motifs fussent réels et qu'ils apparussent avec évidence.

L'Allemagne admirée.

Or, **au début de la guerre, la très grande majorité du peuple américain n'était nullement inclinée à porter sur l'Allemagne des jugements sévères**; elle admirait la puissance allemande, la science allemande, l'organisation allemande, l'industrie allemande, l'habileté commerciale allemande, et, en effet, dans tout cela, il y avait des choses dignes d'admiration : « Nous ne nous sommes pas plaints, dira le président Wilson au Congrès, le 4 décembre 1917, de la prospérité que l'Allemagne acquérait par son adresse, par son travail, par sa science, par ses initiatives; nous n'avons pas essayé de nous y opposer, nous l'avons plutôt admirée. Elle s'était créé par son commerce et son influence un véritable empire que la paix du monde assurait. Nous ne demandions pas mieux que d'accepter les rivalités en

(1) G. Alphaud : *Les États-Unis contre l'Allemagne*, p. 235.
(2) Jules Cambon : L'erreur allemande sur les États-Unis. *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1919.

matière d'industrie, de science, de commerce que sa prospérité nous suscitait, et nous ne demandions pas mieux que d'y résister, ou d'y succomber selon que nous aurions ou non l'intelligence et l'habileté de la surpasser. » Que de fois le même président, avant et après la déclaration de guerre, n'a-t-il pas dit : « Nous aimions, et même nous aimons le peuple allemand. » « C'est bien à cause de cette amitié, a-t-il ajouté dans le discours même du 2 avril 1917, où il proclama la guerre inévitable, que nous avons montré une patience et une indulgence qui, sans elle, eussent été impossibles. »



Affiches américaines pour l'enrôlement volontaire.

La France telle que l'Allemagne la faisait voir.

Cet état d'esprit, les Allemands l'entretenaient par la plus active et la plus indiscrète propagande. Non contents de se louer eux-mêmes, ils nous desservaient sans relâche. La calomnie ne leur coûtait guère; mais, sur quelques points, chaque nation a le devoir de reconnaître ses fautes : elle trouvait le terrain préparé par nos propres erreurs. La politique religieuse de notre gouvernement avait indisposé contre la France, non seulement la masse des Irlandais catholiques et leurs chefs si écoutés, mais toutes les âmes chrétiennes; le spectacle de nos congrégations, si bienfaisantes dans leur action et demeurées si françaises malgré le sort injuste qui leur avait été imposé, était un argument toujours vivant et toujours invoqué. L'immoralité de la littérature française était passée en proverbe. A la Bibliothèque publique de Boston, — dans le bâtiment que décorent les admirables fresques de Puvis de Chavannes, — il y avait à la disposition des lecteurs un catalogue des romans anglais et un catalogue des romans allemands. Il n'y en avait pas pour les romans français, car, affirmaient les bibliothécaires, il était impossible d'inviter le grand public de la salle à prendre connaissance d'une telle production. Dans certains collèges de l'Ouest, les jeunes filles exigeaient qu'on retirât de la bibliothèque les livres français. Le *Moulin Rouge* et le *Roman jaune* résumaient pour beaucoup l'opinion qu'ils se faisaient de notre patrie (1).

(1) F. Baldensperger : *Note sur les moyens d'action intellectuelle de la France à l'étranger*, pp. 48-49.



R. Lincoln,
Président de la République des Etats-Unis (1859-1864).

Un cas de conscience national.

Ajoutons que, pendant les premiers mois de la guerre, l'opinion troublée par ces préjugés, par les audacieuses affirmations de l'Allemagne et même, il faut l'avouer, par ses victoires du début, ne discerna pas clairement de quel côté était le droit. N'oublions pas que, chez tous les neutres, l'Allemagne avait répandu le bruit, qui parfois engendra la conviction, que la France et même l'Angleterre avaient les premières violé la neutralité de la Belgique. Au commencement de 1915, dans une réunion de l'Église méthodiste, le président Wilson lui-même n'émettait-il pas cette curieuse et significative opinion : « Il n'existe pas, à mon avis, d'homme suffisamment sagace pour prononcer à l'heure actuelle un jugement, mais nous devons tenir nos esprits prêts à accepter la vérité lorsque le résultat de ce conflit titanique nous la révélera (1). »

Nous conclurons que **ce n'était pas chose facile de mettre en branle, pour la faire marcher à côté des Alliés, la masse énorme du peuple américain.**

Il y fallut, est-il besoin de le rappeler, que la France, héroïque et sublime dans sa résistance et dans sa tenue morale, lui apparût de nouveau, suivant la belle remarque de M. Bergson, comme la Jeanne d'Arc des nations (2) ; il y fallut l'extraordinaire maladresse, disons avec M. André Hallays, dans un livre récent (3), *la miraculeuse inintelligence* et l'extrême impudence des Allemands qui, par d'audacieuses intrigues à l'intérieur de l'État, par de dangereuses menées en Chine, aux Philippines, dans l'Amérique du Sud, au Canada, et surtout au Mexique (4), par d'évidentes violations du droit des gens, par des atrocités répétées, par des meurtres comme ceux de Miss Cavell ou du capitaine Fryatt, par des torpillages comme ceux du *Lusitania* et du *Sussex*, provoquèrent, jusqu'à l'exaspérer, l'instinct national, et plus encore le sens moral du peuple américain.

---

(1) Cité par LICHTENBERGER : *L'opinion américaine et la guerre*, p. 44.

(2) Cité par C. BOUGLÉ : *Voici les Américains ; pourquoi et comment*, dans le *Bulletin de l'Union des grandes Associations françaises contre la propagande ennemie*. Juin 1918.

(3) *L'opinion allemande pendant la guerre*. Paris, PERRIN, 1919.

(4) Gabriel ALPHAUD : *Les Etats-Unis contre l'Allemagne*, 1re partie et 2me partie, ch. v.

... Le Président Wilson le résoud...



Washington,
1er Président de la République des Etats-Unis (1789-1797).

Mais il y fallut aussi l'esprit politique et la parole appropriée, la parole efficace d'un homme qui se sentît « en communion avec la conscience profonde de son pays, capable de recevoir ses inspirations et de lui communiquer les siennes » (1), de l'amener à des résolutions précises, et finalement de le jeter dans l'action : cet homme, ce fut le président Wilson.

Veux-je prétendre par là, comme quelques-uns se sont plu à le faire, que l'illustre président ait entrevu du premier coup le but où il conduirait son pays, l'intervention, et surtout *la croisade* à côté de la France et de ses Alliés ? Non.

Contemplez la figure de M. Wilson, comme il m'a été donné de le faire de près, dans l'audience qu'il daigna nous accorder à la Maison Blanche, le 24 octobre dernier. Ce qui vous frappera d'abord, c'est l'opposition des deux parties du visage : le haut et le bas ; le haut, un front large et élevé, un regard où passent des éclairs d'acier et des nuages de rêve ; le bas, une mâchoire puissante, prête à mordre, les lignes de la bouche et du menton arrêtées, presque dures, que le sourire même ne réussit pas à adoucir complètement.

Le président Wilson est fait de ces contrastes : caractère original, tranché, capable de fermeté et de persévérance, mais aussi, l'histoire de la guerre l'a prouvé, d'hésitations et même de fluctuations. C'est un idéaliste, un professeur nourri de philosophie, voire de kantisme, et c'est un positif, un homme d'action réaliste ; c'est une conscience et c'est un habile homme ; c'est le chef d'un parti, — et il n'oublie pas son parti, — mais c'est aussi le chef de tous les Américains ; **c'est un pacifique, un humanitaire, mais qui n'ignore pas que la guerre peut seule résoudre certaines crises et amener certains résultats favorables, non seulement à un pays, mais même au genre humain.** Les yeux fixés sur les deux plus grands de ses prédécesseurs, Washington et Lincoln, au rang desquels il se prend, dit-on, à rêver que l'histoire le placera un jour, — et ce n'est pas impossible, — il a voulu incarner comme eux les plus hautes tendances morales de l'Amérique, ses aspirations

(1) *Le Président Wilson*, par M. Boutroux. *Les Débats* du 15 décembre 1918.



Affiches américaines
pour l'enrôlement volontaire.

nationales et le désir passionné de sa grandeur.

Les deux hommes qu'il sentait en lui se combattirent en M. Wilson, l'un faisant naître chez l'autre des scrupules, jusqu'au jour où les Allemands lui eurent imposé l'évidence de ce que réclamaient de lui et le devoir moral et le bien du pays ; cette évolution, parallèle à celle qui s'accomplissait dans la nation, s'acheva dans les premiers mois de 1916. Dès lors, en dépit de l'interprétation traditionnelle de la doctrine de Monroë, — à laquelle, au surplus, la guerre contre l'Espagne avait déjà fait un accroc, — l'intervention des États-Unis dans la guerre était inévitable.

Washington, Monroë, Wilson.

M. Wilson avait compris que si Washington, dans son message d'adieux, avait invité les États-Unis à se garder d'intervenir entre la France et l'Angleterre aux prises pendant la Révolution, c'était afin de laisser à l'Union le temps de se fortifier et de se constituer un esprit national qui ne fût ni anglais ni français, mais américain ; il avait compris encore que si, trente ans plus tard, le président Monroë avait, lorsque les colonies espagnoles achevaient de conquérir leur indépendance, proclamé l'intangibilité du sol américain et du même coup son splendide isolement, ce n'était pas pour interdire à tout jamais aux États-Unis d'intervenir dans les affaires du monde.

Or, cette heure, troisième heure décisive dans l'histoire des États-Unis, M. Wilson estimait enfin qu'elle venait de sonner. **Il voulait qu'entre les peuples de l'Europe, épuisés par trois ans de guerre, le peuple américain jetât dans la balance le poids de son épée et s'érigeât en arbitre,** mais qu'il le fît conformément à ses traditions et à ses principes, de telle sorte que, de l'entrée en scène du Nouveau-Monde, naquît un monde nouveau. Les États-Unis combattront parce qu'il y va de leur dignité dans le présent et de leur grandeur dans l'avenir ; mais ils combattront pour châtier le crime et assurer le triomphe du droit, pour le juste contre l'injuste, pour le bien contre le mal.

Là est la clé de ces discours qui ont conquis l'opinion américaine et si fortement impressionné celle de tout l'univers : **programme**

national, sans doute, mais surtout verdict moral. Crimes et châtiments : l'Amérique avec la France.

Munis de ce fil conducteur, lisez ou relisez les déclarations mémorables par lesquelles le président Wilson a conduit peu à peu l'Amérique à la guerre et défini l'esprit avec lequel elle y entrerait. Elles s'enchaînent avec une logique à laquelle la proposition faite, le 19 décembre 1916, à tous les belligérants de préciser leurs buts de guerre ne contredit nullement.



Affiches américaines pour l'enrôlement volontaire.

Le premier son de cloche avait été donné par la note du 8 avril 1916, à la suite du torpillage sans avertissement du vapeur *Sussex*, dont la perte avait entraîné la mort de plusieurs citoyens des États-Unis. M. Wilson avait fait entrevoir, en cas de récidive, la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne; puis, par la note du 20 décembre, la nécessité prochaine pour les neutres lésés d'intervenir dans la guerre, afin que la civilisation ne subît pas un tort irréparable. Le 22 janvier 1917, il prononçait au Sénat son premier discours sur les conditions de la paix et, du même coup, sur les devoirs qui incomberaient au Gouvernement américain quand il s'agirait d'établir, afin de rendre cette paix définitive, un ordre de choses nouveau : « Il est inconcevable, disait-il, que les États-Unis ne jouent aucun rôle dans cette grande entreprise. Ils trouveront là, précisément, l'occasion en vue de laquelle ils se sont préparés par tous les principes et tous les desseins de leur politique, par les traditions bien éprouvées de leur Gouvernement, depuis les jours où ils ont édifié leur nation nouvelle dans la haute et noble espérance qu'elle pourrait, en tout ce qu'elle ferait, montrer au monde le chemin de la liberté. »

L'Allemagne ne comprend pas.

Par quelle aberration, après d'aussi solennels avertissements, l'Allemagne crut-elle pouvoir déclarer la guerre sous-marine à outrance? Elle n'avait pas compris.

En dépit de la rupture diplomatique signifiée le jour même (3 février 1917), le président Wilson lui tend une perche de sauvetage; si elle ne la saisit pas, elle achève de se mettre dans son tort et fait éclater aux yeux des plus prévenus la



M. Jusserand,
Ambassadeur de France à Washington.

dangereuse fureur qui l'anime et fait d'elle l'ennemie de l'humanité.

« Je ne puis me décider à croire que ces hommes n'auront aucun égard à la vieille amitié qui unit leur peuple au nôtre, ni aux engagements solennels échangés entre nous, qu'ils détruiront les vaisseaux américains et causeront la perte de citoyens américains en s'acharnant à appliquer le barbare programme naval qu'ils ont annoncé vouloir adopter. Seuls des actes éclatants, palpables, pourront me faire croire cela, même maintenant. Nous sommes les sincères amis du peuple allemand... **Nous ne désirons servir aucun dessein égoïste... Nous désirons seulement nous maintenir fidèles aux principes immémoriaux de notre peuple...** Dieu veuille que nous ne soyons pas, par des actes d'injustice voulus de la part de l'Allemagne, provoqués à défendre ces principes (1). »

... Mais M. Jusserand avait vu clair.

Le peuple américain avait donné raison à son chef; après une période électorale obscure, où l'opinion française n'a pas vu clair, mais où, grâce à Dieu, notre ambassadeur à Washington avait vu clair, M. Wilson avait été réélu (2). Le jour même où il inaugure sa seconde présidence, il révèle le fond de sa pensée sur la politique de son pays et le pas nouveau que les circonstances « d'une variété et d'une grandeur singulières » qui se sont produites depuis quatre ans lui permettent de faire.

Le tournant de la politique wilsonienne.

« Nous sommes un peuple mélangé et cosmopolite; nous sommes de la race de toutes les nations en guerre; mais la neutralité, telle que nous l'avons pratiquée, nous a étroitement groupés en face des acteurs de la guerre; elle a resserré notre communauté...

(1) Discours au Congrès, 3 février 1917.
(2) Gabriel Alphaud : *Les Etats-Unis contre l'Allemagne*, 3me partie, ch. VIII. Le vote présidentiel eut lieu le 7 novembre 1916.

Nous avons souffert de graves torts sur les mers, mais nous n'avons pas souhaité d'en commettre à notre tour... Comme certains outrages qui nous étaient faits étaient devenus intolérables, nous avons continué à montrer clairement que nous ne souhaitions pour nous-mêmes que ce que nous étions prêts à réclamer pour toute l'humanité... **Nous ne désirons ni conquête, ni avantage... Nous ne sommes plus les simples citoyens d'un État. Les heures tragiques de trente mois d'une perturbation si profonde ont fait de nous les citoyens du monde.** » L'Amérique fera triompher les principes qui sont les siens, ceux d'une humanité affranchie; pour y parvenir, elle se purifiera de tout esprit de faction; « elle sera unanime dans ses sentiments, dans ses desseins, dans sa conception du devoir, vu l'occasion qui s'offre à elle de servir l'humanité... La nuit qui obscurcit encore notre route se dissipera bientôt. Nous marcherons dans la lumière, si nous soutenons notre caractère, celui-là même que nous avons souhaité manifester... à tous ceux qui désirent l'exaltation de la liberté, de la justice et du droit (1). »



M. W. Sharp,
Ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

La goutte qui fait déborder le vase.

Les Allemands n'ont pas saisi la perche; ils se sont obstinés à ne pas comprendre, à ne pas croire, à ne pas voir; les actes éclatants et palpables que réclamait le président Wilson, ils les ont commis. C'est le crime : voici le châtiment.

Le 2 avril 1917, jour à jamais mémorable, le président des États-Unis s'adresse au Congrès :

« La méthode de guerre que les Allemands emploient actuellement contre le commerce est une méthode de guerre contre l'humanité. C'est une guerre contre toutes les nations. Le défi est jeté à toute l'humanité. »

Les États-Unis relèveront le gant : « Notre mobile, toutefois, ne sera pas la vengeance, ou la victorieuse affirmation de la puissance

(1) Discours du 5 mars 1917.



Affiches américaines de l'Emprunt.

matérielle du pays, mais une défense du droit, du droit de l'homme dont nous sommes seulement un des champions. »

La politique allemande à l'égard des États-Unis a été une politique de guerre; les États-Unis accepteront officiellement l'état de guerre qu'on leur impose; ils coopéreront étroitement avec les puissances qui font la guerre à l'Allemagne; l'Amérique avec la France! C'en est fait.

Le message décisif.

Et voici l'immortelle conclusion de ce message :

« C'est une chose effrayante que de conduire ce grand peuple pacifique à la guerre, à la guerre la plus terrible et la plus meurtrière de toutes. **La civilisation même semble être en jeu; mais le droit est plus précieux que la paix,** et nous nous battrons pour les choses qui nous tiennent le plus profondément au cœur, pour la démocratie, pour le droit qu'ont ceux qui se soumettent à une autorité d'avoir une voix dans leur propre Gouvernement, pour les droits et la liberté des petites nations, pour l'empire universel du droit, basé sur un concert de tous les peuples libres qui amènera la paix et la sécurité pour toutes les nations et qui enfin affranchira le monde. A une telle tâche, nous pouvons consacrer nos vies, nos fortunes, tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons, avec l'orgueil de savoir que le jour est venu où l'Amérique a le privilège d'employer son sang et sa force au service des principes qui l'ont fait naître, en vue de ce bonheur et de cette paix qu'elle a tant aimés. Dieu aidant, elle ne peut agir autrement. »

Pour la justice et la civilisation !

Désormais, Wilson est le justicier. A Washington, en juin 1917, il dénonce le pangermanisme, celui des écrivains et celui des hommes d'État; en août, dans sa réponse au Saint-Père, il dresse, par la plume de Lansing, le plus foudroyant réquisitoire contre le Gouvernement du Kaiser :

« Le but de cette guerre est de délivrer les peuples libres de la menace et de l'emprise d'une vaste organisation militaire, dirigée

par un Gouvernement irresponsable qui, ayant comploté secrètement la domination du monde, a tenté d'y arriver sans considération pour les obligations sacrées des traités, ou la longue pratique et les principes, de tout temps vénérés, du droit et de l'honneur international; d'un Gouvernement qui a choisi son heure pour la guerre; qui a attaqué férocement et soudainement; qui ne s'est arrêté devant aucune considération de droit, ou de pitié; qui a inondé un continent entier d'une mer de sang, non seulement du sang des soldats, mais du sang d'innocentes femmes, du sang des enfants, du sang des malheureux sans défense; et qui se dresse encore maintenant, frustré de son dessein premier, mais non pas vaincu, l'ennemi des quatre cinquièmes du genre humain. »



Affiches américaines
pour l'enrôlement volontaire.

La force au service du droit.

Aussi désormais, c'est la guerre, la guerre jusqu'à la victoire du droit, et quoi qu'il en puisse coûter; le brutal triomphe de l'Allemagne à Brest-Litowsk et sa furieuse offensive sur le front anglo-français en mars 1918, amènent cette réplique qu'appuient des actes décisifs :

« L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, la force seule devra décider si la justice et la paix régneront parmi les hommes, si le droit, comme l'Amérique le conçoit, ou la domination d'un seul comme l'Allemagne la conçoit, réglera les destinées de l'humanité. **Il n'y a par conséquent pour nous qu'une seule réponse possible : c'est la force, la force à outrance, sans restriction, ni limite, la force ici justifiée qui, triomphante, fera du droit la loi du monde et renversera dans la poussière toutes les dominations égoïstes** (1). »

Lorsque, quelques mois plus tard, elles seront tombées, ces dominations égoïstes, et que la Conférence de la paix inaugurera ses séances, le président Poincaré exprimera la pensée de tous, celle que je me suis efforcé de mettre en lumière, en ces fortes paroles :

---

(1) Discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis. Baltimore, 6 avril 1918.



Les Etats-Unis contre l'Allemagne.

Dessin de Raemackers dans Le Journal.

Pour gagner « une cause ».

« L'intervention des États-Unis a été plus et mieux qu'un grand événement politique et militaire. Elle a été un jugement souverain porté devant l'histoire par la haute conscience d'un peuple libre et de son premier magistrat sur les responsabilités énormes encourues dans la lutte effroyable qui déchirait l'humanité (1). »

Et, de son côté, le président Wilson ne fera que rendre justice à son peuple et à lui-même lorsque, se remémorant les soldats américains qu'il croisait chaque jour dans nos rues, il déclarera :

« Ces hommes sont venus ici comme pour une croisade; ils ne sont pas venus ici pour gagner une guerre, mais pour gagner une cause. Moi aussi, je dois me considérer comme un croisé et agir dans cet esprit (2). »

L'esprit de croisade, grâce à Dieu, n'exclut ni l'esprit, ni les grands résultats politiques.

Deux guerres, deux « croisades » qui se répondent.

Les Français de Louis XVI, volant au secours des *insurgents*, étaient des croisés eux aussi; mais en assurant la juste indépendance d'un peuple opprimé, ils lavaient la France de l'humiliation du traité de Paris; les soldats de Lincoln étaient des croisés eux aussi, mais en purifiant l'Amérique de la tache de l'esclavage, ils consacraient son unité, écrasant les tendances séparatistes et introduisant l'unité dans les mœurs, comme elle était déjà dans la constitution; de même les soldats de Wilson : ils vengent le crime des puissances centrales contre l'humanité, mais, en même temps, ils achèvent de fondre en un seul bloc tous les éléments de leur peuple hétéroclite et ils lui conquièrent un rôle prépondérant dans les affaires du monde.

La grandeur morale est à la base de tous ces résultats politiques et les transforme en un bienfait pour l'humanité.

---

(1) Discours inaugural de la Conférence de la Paix, 16 janvier 1919.
(2) Discours du 25 janvier 1919.

Wilson était d'accord avec son peuple et avec le monde.



M. Mark Baldwin,
de l'Université Harvard.

« J'ai confiance d'avoir dit ce que le peuple des États-Unis désire que je dise », déclarait très noblement le président Wilson, dans son discours du 22 janvier 1917. Et il ajoutait : « J'aimerais croire que je parle ici pour les masses silencieuses de l'humanité, pour ces foules, où qu'elles soient, à qui jusqu'à présent ont manqué le lieu et l'occasion de dire leur vraie pensée au sujet des morts et des ruines qu'elles voient s'accumuler sur les êtres et les foyers qui leur sont les plus chers. »

Il n'est pas douteux qu'à une heure donnée M. Wilson n'ait été la voix d'une grande partie de l'humanité; il est certain que lorsqu'il a prononcé les paroles décisives des premiers mois de 1917, **il a été celle de l'immense majorité du peuple des États-Unis.**

Faut-il rappeler que, dès le mois de septembre 1914, des voix éloquentes et vengeresses s'étaient élevées, en grand nombre, pour proclamer la justice de la cause des Alliés ? Le président honoraire de l'Université Harvard, Charles W. Eliott, avait publié ses lettres au *New-York Times :* « Pourquoi l'Amérique est contre l'Allemagne. »

Mark Baldwin avait répondu aux avances d'Hugo Kirchbach, secrétaire de la *Ligue universitaire allemande* de New-York, par cette cinglante déclaration : « D'après moi, la vérité est que les négociations diplomatiques avant la guerre indiquent, de la part de l'Allemagne, une honteuse malhonnêteté, du cynisme et du chantage. Le défi de la guerre finalement déchaînée par l'Allemagne ne pouvait pas ne pas être accepté par tout peuple honnête se respectant. La France et la Russie se trouvaient toutes deux devant le devoir et la nécessité de se battre. L'Angleterre n'avait qu'un seul devoir : un devoir envers la Belgique et la civilisation... **L'Allemagne a conduit la guerre en bandit, en pirate, mettant à profit, dans toutes les circonstances, l'esprit chevaleresque et l'honneur de ses adversaires.** Ses méthodes ont été celles d'un vandalisme officiel. Elle s'est placée en dehors de toute sympathie possible de la part de ceux dont la culture n'est pas celle des primitifs sauvages (1). »

(1) Henri LICHTENBERGER : *L'opinion américaine et la guerre.*



Th. Roosevelt,
Ancien président de la République des Etats-Unis.

« L'enrôlement des coeurs. »

Sans souci de la neutralité officielle, **dès la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, bien des cœurs américains, — comme jadis celui de La Fayette, — « s'étaient enrôlés »**. A la fin d'août 1914, un paquebot déchargeait sur les quais du Havre une vingtaine de caisses portant cette seule inscription : « Armée française, Le Havre ». Elles contenaient des objets de pansement, achetés ou fabriqués par des groupes ouvriers et par des femmes américaines (1).

« Mais non pas les coeurs seulement. »

Bien des cœurs s'étaient enrôlés ! Mais non pas les cœurs seulement. A la même date déjà, le jeune et ardent poète, dont le nom sonne comme un mot d'ordre, Alan Seeger, s'était engagé dans la Légion étrangère, avec une cinquantaine de ses compagnons, bientôt suivis de centaines d'autres. En des vers de feu, son *Message à l'Amérique* stigmatisait la neutralité de sa patrie ; il évoquait, en face de Wilson, le fort et vaillant Roosevelt : « En combattant pour un autre pays, j'ai mis mon cœur et mon bras au service d'idéals qu'il a maintenus resplendissants et que vous laissez ternir (2). »

Et Roosevelt lui-même, Roosevelt de qui le fils, tout comme Alan Seeger, devait teindre de son sang libérateur le vieux sol de France, Roosevelt raillait sans pitié un gouvernement dont la politique semblait tenir dans l'étrange formule : « **Il y a des cas où on peut être trop fier pour se battre.** » « Être neutre quand l'inoffensive Belgique souffre les plus atroces injures de la part du puissant empire allemand, rappelle d'une façon déplaisante la neutralité de ce sauvage habitant des bois qui, voyant sa femme

---

actuelles, Bloud et Gay, 1915. Cf. les articles de Morton-Prince, publiés dans le *Boston Post* des 7 et 14 février 1915, traduits et réunis en brochure dans les *Pages actuelles*, sous ce titre : « La guerre telle que l'entendent les Américains et telle que l'entendent les Allemands ».

(1) A. Millerand : *L'effort charitable des États-Unis*. Bloud et Gay. 1917, p. 11.

(2) *Alan Seeger, le poète de la Légion étrangère*. Payot, Paris, 1918, p. 289.

attaquée par un ours, remarque philosophiquement : « Vas-y, la vieille ! Vas-y l'ours ! » Ce type de neutralité est quelquefois prudent. Jamais il n'impressionne par sa moralité (1). »



James Kerney,
*Directeur de l'*American Comittee.

Combien de fois, ai-je éprouvé ce sentiment lorsque, dans mes missions en pays neutre, j'ai dû prendre la parole devant des auditoires d'hommes et de jeunes gens, prompts à nous juger et si tranquilles chez eux !

« Devant les grandes questions morales mises en cause, et dont la bonne solution est vitale pour toute l'évolution future de la civilisation, proclamait le mémorable *Message des Cinq Cents*, présenté à la France par M. Morton-Prince (2), **la conscience américaine ne peut pas continuer à se taire. Elle ne peut pas courir le risque de sembler neutre, sans se sentir atteinte dans sa propre intégrité et dans son respect d'elle-même** (3). »

Ce fut donc un grand soulagement pour la conscience américaine, celle de nos amis de la première heure, celle de leurs concitoyens, plus lentement éclairés par la conduite des Allemands, que la décision prise le 2 avril 1917 par le président Wilson.

Dès lors, toute l'Amérique fut avec toute la France. M. James Kerney, directeur de l'*American Comittee*, se chargea de nous en porter l'assurance au nom de la Presse associée des Etats-Unis :

L'Amérique avec nous.

« Le peuple des États-Unis est heureux de se trouver en confraternité d'armes avec le peuple de France dans une guerre à laquelle tout homme qui aime le droit doit être fier de participer. Depuis plus de cent ans, le peuple américain avait souhaité cette chance, qui lui échoit aujourd'hui, de donner au peuple français une preuve

(1) Théodore ROOSEVELT : *Le besoin d'être prêt*, dans le *Metropolitan Magazine*, avril 1915 ; cité en appendice dans la brochure de LICHTENBERGER : *L'opinion américaine et la guerre.*

(2) Cinq cents des plus hautes personnalités d'Amérique, professeurs, juristes, savants, ecclésiastiques, industriels, commerçants, financiers, publicistes, directeurs de journaux et revues, avaient envoyé aux nations alliées une adresse témoignant de leurs vœux ardents. M. Morton-Prince, le célèbre neurologiste de Boston, la remit à M. Poincaré, le 13 octobre 1916 ; un banquet lui fut offert le 20 octobre. *Journal des Débats*, du 21 octobre 1916.

(3) Cité par A. MILLERAND : *L'effort charitable des Etats-Unis*, p. 8.



Samuel Gompers,
Président du Labour Party des Etats-Unis.

de sa reconnaissance et de son amitié. Il s'y ajoute maintenant dans son âme une profonde et ardente admiration pour l'héroïsme et l'abnégation dont le peuple français a fait preuve dans ce terrible et ultime conflit entre la liberté et la brutalité féroce. Les cœurs américains sont avec les armées au milieu des champs de bataille ensanglantés de la vaillante France. Les Américains sont vos frères dans une grande et sainte cause commune (1). »

Que le peuple américain ait pleinement suivi son chef et comme lui marché sans réserve avec la France, les faits le prouvent éloquemment. A son chef, il a accordé, avec des pouvoirs illimités, tous les moyens d'action qu'il a pu souhaiter. Aucune manœuvre n'a pu séparer de lui, sur ce terrain, aucun parti : « Nous sommes avec vous, Woodrow Wilson, jusqu'au bout, » lui dit Samuel Gompers, au nom du *Labour Party*.

Des preuves.

Faut-il rappeler l'œuvre bienfaisante et moralisatrice de la Croix-Rouge américaine et de ses nombreuses ramifications, celle de l'*Association chrétienne des jeunes gens*, celle des *Chevaliers de Colomb*? Ils ont eu soin des corps et des âmes.

De l'ardeur avec laquelle les Américains ont souscrit à l'Emprunt de la Liberté et aux œuvres de guerre, nous fûmes les témoins. En même temps que le président lançait l'emprunt de 30 milliards, il annonçait 20 milliards d'impôts, et la Croix-Rouge réclamait 170 millions de dollars. Tout fut souscrit. Notre ambassadeur, M. Jusserand, me contait qu'un pauvre homme, qui avait à peine de quoi vivre, sacrifia successivement son vin, son tabac, ses journaux pour verser chaque mois la petite somme ainsi économisée aux œuvres françaises.

Afin de nous ravitailler en vivres, les Américains se privèrent

(1) Cité par M. H. Froidevaux : *Les États-Unis et la préparation de la victoire*, dans la *Revue France-Amérique*, septembre 1918. Dans le numéro d'octobre 1918 de la même *Revue*, sous le titre : *L'Effort du peuple des Etats-Unis*, M. Froidevaux a développé avec abondance et précision les idées et les faits que nous ne pouvons qu'indiquer rapidement à la fin de cette conférence.

tout de bon : « Nous demandons à notre population, disait le secrétaire d'État aux vivres, d'économiser davantage, puisque nous ne pouvons exporter que ce que nous épargnons » ; et les Américains firent honneur à la parole de leur ministre.



André Tardieu,
Haut Commissaire des Affaires de guerre franco-américaines.

Pour nous fournir de munitions et d'armes, quelle ne fut pas l'impulsion vraiment extraordinaire donnée aux ateliers, aux fabriques, aux chantiers !

Tous ces efforts, l'homme qui gardera devant la postérité l'honneur d'avoir été l'agent le plus actif et le plus habile de la coopération franco-américaine, M. André Tardieu, les résumait en ces quelques formules aussi saisissantes que brèves, le 4 juillet dernier, au banquet de la Chambre de commerce américaine :

« Vous aviez, il y a treize mois, 200.000 soldats; vous en avez à présent 2 millions et demi. Vous en aurez 5 millions dans dix mois. Vous en aurez ce qu'il faudra : c'est votre président qui l'a dit.

« Vous aviez, il y a treize mois, une flotte de haute mer de 2 millions de tonnes; vous en avez aujourd'hui une de 5 millions de tonnes et, l'année prochaine, ce chiffre sera plus que doublé.

« Vous étiez un pays d'entreprise et d'industrie, qui jamais n'avait prêté de l'argent aux Gouvernements étrangers. Le total de vos avances aux Alliés dépasse, dès maintenant, 35 milliards de francs.

« Vous avez vécu plus d'un siècle sans dette publique. Cette dette, contractée pour la défense du droit, se monte déjà à plus de 60 milliards.

« Vous étiez le pays de la liberté individuelle et de l'initiative privée. Vous avez reconnu que, pour la victoire, le Gouvernement devait s'assurer le contrôle de la production, des prix et des transports, et l'unanime concours de l'opinion a sanctionné l'organisation nouvelle.

« **Tout ce que la guerre exigeait, vous l'avez accepté. Tout ce que la guerre représente, vous l'avez compris. Tout ce que la victoire demande, vous l'avez donné** (1). »

(1) *L'Effort américain*, discours prononcé par M. André Tardieu, le 4 juillet 1918; tract publié par l'*Union des grandes Associations françaises contre la propagande ennemie*. Cf. dans le *Bulletin* de la même *Union*, septembre et octobre 1918, les articles de M. ALLARD, *L'Effort américain ;* et le tract de M. Firmin Roz, *L'aide américaine*, dans les *Petits cahiers de la guerre*, n° 2.



M. Harjes,
attaché au Commissariat Franco-Américain.

Aussi la victoire est venue. Ah! nous en garderons le souvenir de cette première moitié de juillet 1918! Tout était reperdu ou à peu près, des territoires reconquis par la première bataille de la Marne et par celle de la Somme; Amiens était serré de près; le Chemin des Dames avait été enlevé par surprise; la Marne atteinte à Château-Thierry et puis dépassée; l'assaut de la Montagne de Reims était commencé; Paris, toujours sous le feu des canons à longue portée, s'attendait, d'un jour à l'autre, au plus intense, au plus destructeur bombardement.

Et pourtant le moral de Paris et le moral de la France ne faiblissaient pas; nul ne parlait de traiter.

L'importance du service rendu.

Pourquoi! Pourquoi! Ah! sans doute, parce que la France avait une confiance invincible dans la vaillance de ses soldats, dans la capacité de ses chefs, dont le plus digne avait été appelé au commandement des forces alliées; dans la ténacité patriotique du vieil homme d'État qu'en cette heure périlleuse elle avait mis et conservait à sa tête; dans la protection aussi de la Providence divine qui n'avait pu la sauver, notre France, par le miracle de 1914, pour la laisser retomber dans un abîme plus profond; mais aussi, et c'était la base solide de ses espérances, le moyen providentiel, parce qu'elle savait que les vaisseaux anglais et américains transportaient de 200 à 300 mille hommes par mois, et que la fameuse affiche : « **Voilà les Américains** ! » qui couvrait nos murs exprimait la pure vérité : **« L'Allemagne aurait voulu rompre le front occidental et imposer aux Alliés des conditions de paix aussi honteuses que celles imposées à la Russie. Il est trop tard! L'effort américain dépasse toutes les prévisions! »**

De York-Town à Saint-Mihiel.

Voilà l'immense, l'incomparable service que les Américains nous ont rendu, et dont leurs belles victoires de Château-Thierry et de Saint-Mihiel demeureront le glorieux symbole. Service qui ne peut pas plus sortir de la mémoire des Français que n'est sortie



Le Maréchal Joffre.

de la mémoire des Américains la capitulation de York-Town, entre les mains de Washington, de La Fayette et de Rochambeau.

La haine des Allemands.

Que les cœurs fussent à la hauteur des actes et que les sentiments intimes répondissent aux manifestations publiques, c'est ce dont ne peuvent douter ceux qui ont passé, ne fût-ce que quelques semaines, en Amérique. Une fois lancés dans la guerre, les citoyens des États-Unis se montrèrent plus durs que nous-mêmes dans leurs jugements sur les Allemands. Jamais, je ne les ai entendu les appeler autrement que les Huns ; c'était le terme usité jusque dans les dépêches et les informations des journaux. Chaque soir, vers 5 heures, on pouvait voir pendre le Kaiser en effigie sur une place de New-York, ou promener dans les rues, sur un char, un grand singe, coiffé du casque à pointe, et qualifié de *clown-prince*, qu'à l'aide d'un bâton pointu on excitait à grimacer.

L'amour des Français.

Rien en revanche ne peut donner l'idée du délire d'enthousiasme avec lequel étaient accueillis nos « diables bleus », ou nos soldats de la Légion étrangère. **La fourragère de l'un d'entre eux, mise aux enchères pour l'emprunt, fut achetée un million et demi de dollars et rendue par l'acheteur à son premier propriétaire.**

Est-il besoin de rappeler que la mission du maréchal Joffre et du ministre Viviani fut une marche triomphale jusqu'au cœur du continent (1) ?

La mission catholique française.

Mais, si humbles que soient nos personnalités auprès de celles-là, nous dirons, en terminant, ce que nous avons touché du doigt,

(1) René Viviani : *La Mission française en Amérique* (24 avril-13 mai 1917). Paris. Flammarion, 1917.



Le Cardinal Gibbons,
Archevêque de Baltimore.

dans ces semaines historiques qui ont vu finir la guerre. Ah ! nous avons souffert de n'être pas en France au moment où Metz et Strasbourg nous étaient rendues; c'est à Chicago que nous apprîmes, avec quelle émotion! que l'écharpe de crêpe de la statue de Strasbourg à Paris était tombée. Nous aurions voulu vivre ces heures avec nos concitoyens, nous qui les attendions depuis près d'un demi-siècle !

Mais c'était quelque chose aussi de se trouver à Washington à l'heure solennelle où, pour la première fois, la capitale fédérale devenait la capitale politique du monde, celle d'où descendaient des oracles auxquels le destin de l'univers semblait suspendu. Et ce n'était pas rien non plus de sentir le cœur des Américains battre à l'unisson du nôtre.

Jamais nous ne saurions proclamer assez haut la délicatesse de l'accueil qui nous fut fait, les sympathies que l'on nous témoigna, à nous représentants de la France catholique.

Je voudrais conduire en esprit mes lecteurs dans ces évêchés largement ouverts, où l'hospitalité la plus généreuse et la plus cordiale nous attendait; dans ces presbytères où les accents de *la Marseillaise* éclataient comme spontanément, repris avec un incomparable entrain par les jeunes et par les vieux; à Chicago, dans une communauté religieuse, un prêtre canadien-français ne dut-il pas se lever pour la jouer, au milieu de la nuit où l'on apprit l'armistice?

L'Amérique à vol d' « esprit ».

A l'Université catholique de Washington, nous fûmes, quatre jours durant, traités en frères par le vénérable recteur, Mgr Shahan, qui n'ignore rien de tous les problèmes religieux, sociaux, politiques, agités dans notre pays et qui en parle avec une élévation et une largeur de vues bien capables de nous faire réfléchir.

Au grand séminaire de New-York, une nombreuse et vigoureuse jeunesse entonnait des chants en l'honneur de l'Alsace et de la Lorraine, sachant bien que c'était le meilleur moyen de trouver le chemin de nos cœurs. Au grand séminaire de Baltimore, dirigé par les Sulpiciens, il semblait que nous fussions en France.

A l'Université de Fordham, tenue par les pères jésuites, sans que



Mgr James Connelly,
Aumônier des Chevaliers de Colomb.

la République paraisse en souffrir, nous contemplions et nous haranguions, presque les larmes aux yeux, de longues files de jeunes gens déjà mobilisés et prêts à partir si loin, si loin de leur pays, pour défendre, non pas leur terre natale, mais notre terre à nous et la civilisation menacées. Nous leur parlions de la jeunesse française fauchée dans sa fleur, et les mères nous écoutaient. Et les jeunes gens vibraient, et les mères ne pleuraient pas!

A Trinity-College, à l'Université Notre-Dame, dans l'Indiana, les jeunes filles elles-mêmes se montraient aussi patriotes, aussi ardentes que les jeunes gens, et les religieuses qui les accompagnaient et dont plusieurs étaient françaises, et dont quelques-unes étaient exilées, chantaient avec elles notre hymne national.

Au banquet que nous offrit le Comité *France-Amérique*, le président de l'Université Columbia, M. Buttler, prononça un superbe discours sur les forces spirituelles que nous représentions.

A New-York, au pied de la statue de Jeanne d'Arc, puis de la statue de la Liberté, la France, l'Alsace et la Lorraine, célébrées par les envoyés de la France, furent acclamées.

« Le baiser de Paris » et ceux des États-Unis.

A Philadelphie, à Chicago, à Boston, devant des sociétés choisies, à Toledo, dans une assemblée populaire, à laquelle, entraîné par un élan peut-être trop fougueux, je portai le baiser de Paris, le patriotisme, l'endurance, la sublime modestie de nos soldats, le réveil religieux d'une élite, le courage et la charité des femmes de France, soulevèrent l'enthousiasme. Pour un baiser que j'avais envoyé à la foule, nous en reçûmes, Mgr l'évêque d'Arras et moi, plus d'une centaine sur les mains, ou sur les manches de notre vêtement.

Même accueil chez les particuliers. Un jour, à table, j'avais l'honneur d'être assis à côté du juge suprême des États-Unis, le vénérable M. White, catholique, d'origine irlandaise, né à la Nouvelle-Orléans, et voici l'aimable aveu qu'il me fit:

« On disait dans mon enfance : Français de France, Français de la Louisane ; on dit aujourd'hui et je dis, quoique je ne sois ni Français de France, ni Français de la Louisane, Français de cœur. »

La France, première aimée.

Nul autre pays que la France n'excite là-bas de tels sentiments, et pourquoi ? Oh ! sans doute pour beaucoup de ses idées généreuses, pour sa bravoure, pour ses souffrances présentes, mais



1er rang : Mgr Baudrillart, Mgr Keating, Mgr Thomas, Mgr Julien, Mgr Shahan.
2e rang : M. l'abbé Flynn, Mgr Fay, M. Guillemant, Lieut Flory, M. l'abbé Klein.
3e rang Capitaine Duthoit, Secrétaire de Mgr Keating, Mgr Barnes.

La mission française aux États-Unis.

surtout, comme je l'ai dit au début de cet entretien, pour les services qu'elle a rendus à la République naissante et dont rien n'efface le souvenir. Cette idée, un orateur américain l'exprimait d'une façon charmante :

« Mahomet, disait-il, après la mort de sa première femme, la

riche veuve Khadidja, avait épousé une femme très jeune et très belle ; et celle-ci, confiante en sa jeunesse et en sa beauté, osa lui dire un jour : « Je suis sûre que vous m'aimez plus que l'autre. » Et Mahomet de répondre : « Non, je ne puis dire cela ; car, vous, « vous m'avez épousé puissant et maître d'un empire, tandis « que l'autre m'a épousé quand je n'étais qu'un pauvre chame-« lier, dont nul ne pouvait prévoir l'avenir ; et, sans elle, je



La mission française devant la statue de Jeanne d'Arc à New-York.



Une affiche américaine placardée en France.

« n'eusse jamais été ce que je suis. » Ainsi a fait la France pour les Etats-Unis ; et voilà pourquoi nous l'aimons mieux que toutes les autres nations. »

Pour que l'affection dure.

Ah ! ne laissons pas s'affaiblir une telle amitié ! Et, pour qu'elle demeure intacte, il est nécessaire que chacun y mette du sien.

Une des plus hautes personnalités catholiques de New-York me disait : « Il n'y avait entre la France et nous que la question religieuse... mais elle y était. » Partout, sous une forme ou sous une autre, la même note nous a été donnée. Il importe donc que cette question ne renaisse pas entre nous Français, et par conséquent qu'elle trouve au plus tôt sa juste solution. Car, pour emprunter la pittoresque expression du recteur de l'Université catholique de Washington : — « La France qui a reconnu la puissance de la religion hors de ses frontières et éprouvé, sur les champs de bataille et à l'arrière, l'admirable dévouement de ses fils catholiques, ne peut pas plus longtemps chanter deux airs différents avec chaque coin de la bouche, l'un pour les étrangers et l'autre pour ses propres citoyens. »

Que tous ceux aussi qui, chez nous, tiennent une plume s'inspirent de l'amical avis que le pasteur de la principale église épiscopalienne de New-York, M. Stires, donnait à l'un de nos compagnons de voyage, auteur dramatique fort connu : « Songez, monsieur, à votre responsabilité à vous, dramaturges ou romanciers; **vous tenez, pour une large part, la réputation de la France entre vos mains ; il dépendra de vous que, devant l'opinion du monde, elle ne retombe pas du piédestal où la guerre l'a élevée.** »

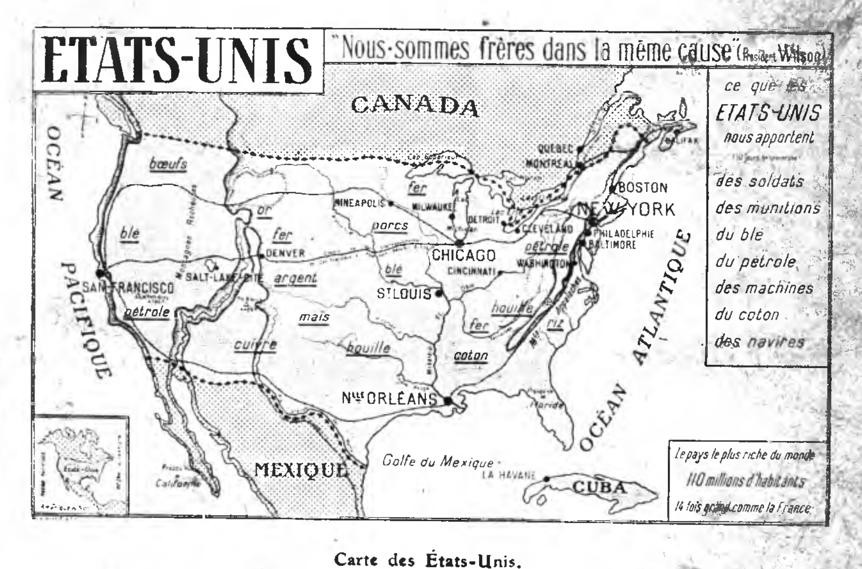
Pour une paix juste et durable !

Que, de son côté, l'Amérique ne se refuse pas à comprendre que si, tout en les connaissant fort bien, — le Président les a suffisamment mises en lumière dans chacun de ses discours depuis 1916, — nous ne nous inclinons pas toujours devant certaines des idées de M. Wilson, ce n'est pas en vertu de prétentions impérialistes qui

seraient aussi condamnables en nous que chez les Allemands. « Les Alliés, me disait encore Mgr Shahan, ne doivent pas perdre de vue que les Américains ne sont point allés se battre en Europe pour tirer les marrons du feu au profit d'une nation quelle qu'elle soit, mais pour assurer le triomphe du droit. » Nous en tombons d'accord, et nous ne souhaitons nullement que le droit soit violé à notre profit. Mais une cruelle et longue expérience nous a appris qu'avec la Belgique nous sommes, de tous les pays, le plus exposé à une brutale agression et qu'en conséquence nous sommes tenus à des précautions particulières. Si nos amis le reconnaissent, — et nous sommes persuadés qu'ils le reconnaîtront, — la paix sera plus solidement garantie que par les plus nobles déclarations, et l'amitié de nos deux pays, fondée sur les plus hautes raisons morales, celles-ci corroborées par l'intérêt national, portera tous les fruits qu'est en droit d'en attendre le monde civilisé.



Voilà es Américains.



Carte des États-Unis.

Éditée par l'Union des Grandes Associations contre la propagande ennemie.

(G. Delattre et Cie, imprimeurs, Paris.)

BLOUD & GAY, *Éditeurs, 3, rue Garancière, Paris (6e)*

PRIX : L'unité		. . . .	0f 40
—	100 exemplaires	. . . .	23 »
—	500 —	. . . .	110 »
—	1.000 —	. . . .	195 »

Imprimerie spéciale de la Librairie Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris.

